Vente
Pré-saison
à l'achat
d'une
souffleuse
obtenez une
cabine
pour
19,95$
Anatole Gagnon & Fils inc.
Depuis 1972 Tél.: 449-4000
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h à 17h30
364, boul. Desjardins, Maniwaki

MANIWAKI / LE JEUDI 8 OCTOBRE 2009 VOTRE HEBDO LOCAL 48 PAGES / 53e ANNÉE / NO 41

La Gatineau
www.lagatineau.com

Meubles Branchaud
50 ANS DE SUCCÈS

Pages 18 - 19

Ma-Mi Construction

LA BELLE ÉPOQUE EST MISE EN CHANTIER

Page 7

L'audience de la Commission des Transports du Québec

ÉRIC ÉTHIER DEVRA REFAIRE SES DEVOIRS

Page 6

Assemblée publique d'information à Cayamant

LES CANDIDATS SE MOUILLENT

Page 40

Portail
de la Vallée de la Gatineau
Faites-en votre page de démarrage
www.vallee-de-la-gatineau.net
www.lagatineau.com
Toutes les nouvelles de la région!
WWW
Joignez-vous à nos amis !
Journal La Gatineau maintenant sur
facebook

meubles branchaud
Depuis 1959
50ième anniversaire
ISO 9001 www.branchaud.qc.ca
52, Route 105, Maniwaki 449-2610
CHASSE aux aubaines!
Vaste choix de congélateurs horizontaux et verticaux, 4 à 25 pi. cu.
229$ À PARTIR DE
image et son
ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
• AMOS • GATINEAU • MANIWAKI • MONT-LAURIER • MONT-TREMBLANT • ROUYN-NORANDA • VAL D'OR

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau
211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec) J9E 1E4
Téléphone : (819) 449-7922 / *Télécopieur :* (819) 449-7235

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CFP VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

POUR UNE 5E ANNÉE

L'excellence en formation

OPÉRATION ET ENTRETIEN D'UN SITE RÉCRÉOTOURISTIQUE

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en collaboration avec le Centre local d'emploi de Maniwaki offre au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau, pour une 5e année, une formation aux personnes intéressées à réintégrer le marché du travail ou à réorienter leur carrière :

Opération et entretien d'un site récréotouristique.

Contenu de la formation

- Métier et formation
- Accompagnement des usagers
- Gestion d'un poste d'accueil
- Traitement des données sur support informatique
- Travaux mineurs d'entretien et de réparation sur des véhicules légers
- Travaux mineurs d'entretien et de réparation sur les équipements, les bâtiments et les infrastructures
- Utilisation du matériel, l'outillage et l'équipement léger et motorisé et non motorisé
- Assistance aux personnes en difficulté
- Orientation et survie en forêt
- Technique de chasse, de pêche et de piégeage
- Application des règles de santé et de sécurité
- Communication en milieu de travail
- Utilisation du gaz propane
- Service à la clientèle et communication en anglais

Lieu de la formation : Maniwaki

Durée : 720 heures, 30 heures par semaine, du 2 novembre 2009 au 21 mai 2010.

- Plusieurs accréditations reconnues telles Premiers soins, Croix-rouge, CSST et ASP construction
- Possibilité d'aide financière au participant pour la durée de la formation
- Seulement 15 places disponibles
- À la fin de la formation, une qualification sera émise par la CSHBO
- Pour information sur les conditions d'admission et pour les **inscriptions** contactez dès maintenant

le CLE au 819-449-4284 poste 247.

Emploi Québec Outaouais

Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

Les MEILLEURS PRIX aux MEILLEURES CONDITIONS!

Olds Alero 3995.00

116425 km 2000

4 cyl, auto, toute équipée

Chev. 5895.00

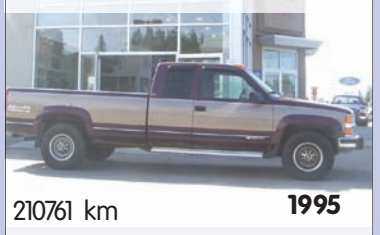

210761 km 1995

Cabine allongée, 4x4 diesel turbo 6,5L, auto., toutes équipée

Aveo LS 6295.00

52841 km 2005

5 portes, 4 cyl, manuelle, vitres électriques, barrures portes électriques

Aveo 6895.00

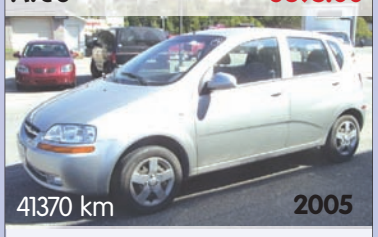

41370 km 2005

5 portes, 4 cyl., auto., CD, démarreur à distance

Cobalt 7995.00

9409E
58183 km 2005

4 portes A/C, automatique, lecteur CD

Colbat 9495.00

4956E
75320 km 2005

4 portes, A/C, automatique

Malibu LT 10495.00

2645E
83723 km 2006

4 portes automatique, toute équipée

Pontiac SV 6 9995.00

2005

3.5 LT V6 Toute équipé

HHRS LS 12495.00

6032E
78729 km 2006

5 portes, automatique, démarreur à distance, tout équipée

Pontiac G5 12895.00

47104 km 2008

4 cyl , auto, air climatisée, toute équipée, garantie complète jusqu au 15 oct. 2010 + garantie groupe propulseur jusqu au 15 oct.2012 ou 160,000km

Colorado LS 12895.00

5179E
36227 km 2006

2x4 cabine allongée, automatique, A/C

Malibu LS 18995.00

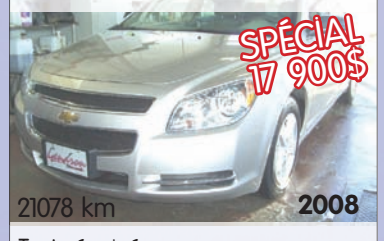

21078 km 2008

Toute équipée

Dodge Journey 23495.00

34 637 km

2x4 Tout équipé V6

Smart Fortwo passion 15895.00

6060E :
47604 km 2006

DIESEL Transm. semi automatique A/C, lect. CD

Canyon SL 10895.00

48695 km 2006

2x4, 4 cyl., automatique, différentiel barré

GMC CANYON 14495.00

2006

4x4 automatique, 2,8 LT, 4 cylindre

Savana Cargo 20895.00

64112 km 2007

Automatique tout équipé 4.8 LT

Chevrolet Silverado 18995.00

68789 km 2006

4x4 portes electrique, air climatisée 4.8 v8, automatique

Silverado LS 1500 23495.00

1746E
35830 km 2006

4x4 cabine allongée, automatique, tout équipé

Avalanche LS 1500 23895.00

0804E
58634 km 2006

4x4 automatique, tout équipé

Chev 3/4 tonne 26495.00

105038km 2006

DIESEL auto, air climatisé,, moteur garantie jusqu au 10 fév. 2011 ou 160000km

Dodge Dakota 27495.00

27566 km 2009

4x4 SXT automatique, tout équipé 4.7 LT V8

Grand Cherokee 28995.00

26772 km 2009

4x4 Laredo tout équipé v6 3.7 LT

GMC Sierra SLT 41895.00

E1099 2008

Cabine allongée, 4x4, tout quipé, roues de 20 po. Toit ouvrant, système de navigation, siège en cuir chauffant

Problème de crédit?
Appelez-moi *Brian Rail*

Brian Rail

Tiger Gagnon

Manon Fortin

L'équipe Gendron Maniwaki #1
259, boul. Desjardins, Maniwaki 449-1611
Courriel: gendronautomobiles@gmcanada.com

CERTIFIÉ ISO 9001-2000 Système qualité

Heures d'affaires: lundi au vendredi 8h à 17h00 • jeudi soir, 18h à 20h

Les élections en bref

Quatre maires et 57 conseillers élus sans opposition

Quatre maires et 53 des 102 conseillers ont été élus ou réélus sans opposition au terme de la période de mises en candidature, aujourd'hui. Robert Coulombe à Maniwaki, Armand Hubert à Bois-Franc, Neil Gagnon à Egan-sud et Roch Carpentier, à Ste-Thèrèse, sont les maires réélus. Il n'y aura aucune élection à Bois-Franc et à Egan-sud, tous les conseillers ayant été élus sans opposition. À Denholm, seul le poste de maire est contesté. Les élections les plus chaudement disputées devraient se dérouler à Gracefield, où le maire sortant Réal Rochon fait face à deux adversaires, à Grand-Remous, où deux équipes complètes de candidats s'affrontent, ainsi qu'à Kazabazua et à Cayamant, qui comptent chacune quatre candidats à la mairie. Quatre autres municipalités sont le théâtre de luttes à trois à la mairie : Montcerf-Lytton, Lac-Ste-Marie, Aumond et Bouchette.

Le Portail de la Vallée de la Gatineau (www.vallee-de-la-gatineau.net), en collaboration avec le Journal La Gatineau (www.lagatineau.com), font le point régulièrement sur les candidats à ces élections municipales, prévues le premier novembre prochain. Ce dossier sera accessible en tout temps et présentera aussi tous les résultats au terme des élections.

Préfet de la MRC

Le préfet de la MRC, Pierre Rondeau, a été réélu sans opposition.

Ville de Maniwaki

Le maire Robert Coulombe et les conseillères Estelle Labelle (3) et Charlotte Thibault (5) ont été réélus sans opposition. Dans le quartier 1, le conseiller Jacques Cadieux devra affronter Muguette Marenger-Céré. Dans le quartier 2, Davy Kenney fera la lutte au conseiller sortant Bruno Robitaille. Trois nouveaux venus s'affontent dans le 4, Louis-André Hubert, Yves Sigouin et Jean-Louis Nault. Dans le 6, Jacques Gagnon et Rémi Fortin tenteront de déloger le conseiller Mario Gauthier.

Ville de Gracefield

Le maire de Gracefield, Réal Rochon, fera finalement face à deux adversaires, la conseillère sortante Céline Deslairiers et le candidat de dernière minute Paul Bertrand. Deux postes ont été comblés sans opposition, le siège 2 par Eric Éthier et le 5 par le conseiller sortant Bernard Caron. il y aura lutte à quatre au siège 1 où la conseillère sortante Raymonde Carpentier-Marois affronte Mario St-Amour, Daniel-L. Tremblay et Vincent Robillard. Trois nouveaux venus tentent de mettre la main sur le siège 3, Jocelyne Johnson, Mireille Bertrand et Mathieu Caron. Trois candidats aussi au siège quatre, le conseiller sortant Jacques Chantigny, Michaël Gainsford et Stéphane Lessard. Le siège 6 est également convoités par trois nouveaux venus, Claude Blais, Roger Éthier et Nicole Lebrun.

Municipalité d'Aumond

Tous les postes sont en jeux à Aumond, où le maire sortant Germain St-Amour affronte deux adversaires, Denis Charron et Luc Richard. L'ex-maire Jean Giasson effectue un retour comme candidat au siège 4, défendu par la conseillère sortante Susan O'Donnell et le nouveau venu Réjean Guérette.

Municipalité de Blue Sea

Le maire sortant Laurent Fortin sera de nouveau candidat. Il a un adversaire, Sylvain Latreille, qui avait quitté en mars dernier le poste de conseiller qu'il occupait depuis trois ans. Un poste de conseiller a été comblé sans opposition, celui du siège 2, par Pierre Normandin.

Municipalité de Bois-Franc

Le conseil au complet a été élu sans opposition, à commencer par le maire Armand Hubert, qui entamera un trisième mandat.

Municipalité de Bouchette

Le maire de Bouchette, Réjean Carle, a décidé de se retirer. Trois nouveaux venus convoitent son poste, Jean-Pierre Rondeau, Gaston Lacroix et Réjean Major. Un seul autre poste est en jeu, le siège 3, où s'affrontent France Talbot et Yvon Pelletier

Municipalité de Cayamant

Une mairie chaudement disputée à Cayamant, où la mairesse Suzanne Labelle-Lamarche a tiré sa révérence. Quatre candidats lorgne ce poste : Pierre Chartrand, Réjean Crêtes, Suzanne McMillan et Yves Lamarche. Les sièges 4 et 5 sont également en élection.

Municipalité de Déléage

Le maire Jean-Paul Barbe et les conseillers des sièges 1, 4 et 6 font face à de l'opposition. L'autre candidat à la mairie est Raymond Morin.

Municipalité de Denholm

Le maire de Denholm, Garry Armstrong, affronte un adversaire, Pierre Nelson-Renaud. Tous les postes de conseillers ont été comblés sans opposition.

Municipalité d'Egan-sud

Le maire d'Egan-sud, Neil Gagnon, et tous les candidats conseillers ont été élus sans opposition.

Municipalité de Grand-Remous

Un des points chauds de la région. Deux équipes complètes s'affrontent. À la mairie, le maire Gérard Coulombe affronte Yvon Quevillon, en campagne depuis plusieurs mois. Au siège 5, trois candidats sont en lice, John Rodgers, Lucienne Fortin et Janick Hubert.

Municipalité de Kazabazua

Un autre point chaud, avec une lutte entre quatre nouveaux venus à la mairie, et des élections pour quatre des six sièges.

Municipalité de Lac-Ste-Marie

Le maire Raymond Lafrenière, en poste depuis 1989, briguera de nouveau les suffrages cette année. Il a toutefois de l'opposition alors que les conseillers Stan Christensen et Garry Lachapelle ont aussi annoncé leur candidature à ce poste. Quatre sièges de conseiller ont déjà été comblés sans opposition.

Municipalité de Low

Des élections à tous les postes, sauf au siège 6 où le conseiller sortant Charles Kealy a été réélu sans opposition. La mairie est convoitée par les nouveaux venus Fay Pinard et Morris O'Connor.

Municipalité de Messines

Le maire de Messines, Ronald Cross, devra défendre son siège à la suite de la candidature de dernière minute de Guy Rivard. Cinq des six postes de conseillers ont été comblés sans opposition.

Municipalité de Montcerf-Lytton

Le doyen des maires de la Vallée de la Gatineau, Fernand Lirette, en poste depuis plus de 30 ans, sera de nouveau candidat en novembre. Il a deux adversaires, Maurice Roy, ex-maire de Lytton avant la fusion des deux municipalités, et Alain Fortin. Au siège 5, le conseiller sortant Ward O'Connor fait face à un autre ancien maire de Lytton, Théophile Dupont.

Municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

Le maire sortant Roch Carpentier a été réélu sans opposition, toout comme les quatre conseillers sortants qui avaient demandé un renouvellement de leur mandat.

Source : Jean Lacaille, Journal La Gatineau, et Sogercom Vallée de la Gatineau

LAC STE MARIE

Siège #6

Ancien inspecteur municipal, André E. Lepage entend bien :
- Développer le tourisme et l'économie
- Travailler pour tous
- Agir en tant que rassembleur

VOTE DE CONFIANCE
le 1er octobre 2009

André E. LEPAGE X

GRAND-REMOUS

ÉLECTION 1er novembre - 2009

7 Têtes valent mieux

Siège No. 1

Vincent Cloutier

Siège No. 2

Suzanne Gorley

Siège No. 3

Ginette Lamoureux

Siège No. 4

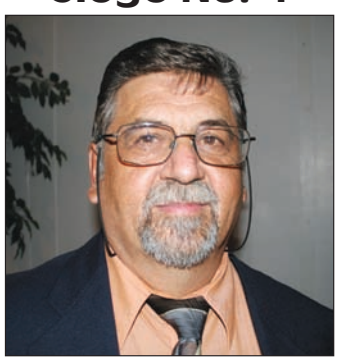

Jean-Pierre Chalifoux

Siège No. 5

Lucienne Fortin

Siège No. 6

Johanne Bonenfant

À LA MAIRIE

Yvon Quévillon

L'équipe DÉFI - PROGRÈS

QU'UNE

La Commission des transports du Québec ajourne l'audience

Éric Éthier doit créer sa propre compagnie pour obtenir le circuit de transport

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - Le désistement de Jacques Éthier, propriétaire d'Autobus Éthier Transport d'écoliers du Coeur de la Gatineau, du projet de rétention du service de transport de passagers sur le circuit Ottawa-Gatineau-Maniwaki-Grand-Remous a forcé le juge administratif, Pierre Gimaïel, à ajourner l'audience sur Greyhound Canada lundi soir à l'Hôtel Le Château Logue à Maniwaki.

«Je croyais que je faisais une bonne chose mais mon père ne l'a pas vu du même oeil. Je le comprends. Je devrai donc former une nouvelle compagnie Autobus Éthier 2000 et monter un dossier en vue de retenir ce service de transport de passagers dans la Vallée-de-la-Gatineau. Nous nous sommes serrés la main moi et mon père. Je devrai donc préparer un nouveau dossier pour la prochaine audience», d'indiquer Éric Éthier, qui a obtenu l'appui de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC-VG) de même que de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki (CCIM).

Rappelons que Greyhound Canada, dont le siège social est situé à Calgary en Alberta, comme l'indiquait son procureur, Me David Blair, veut abandonner définitivement l'exploitation de ce circuit de transport routier parce que , selon lui, il n'est pas rentable.

«La compagnie que je représente essuie des pertes annuelles de 207 000 $ par année sur ce circuit qu'elle a toujours exploité en investissant une partie des profits des circuits plus rentables pour son maintien. Mais là, à cause de la dimension de notre entreprise et des frais d'exploitation que la compagnie doit assumer pour le maintien de ce service dans la région, de la convention collective de travail qui nous lie à nos employés, il est bien évident qu'elle ne peut opérer avec des pertes récurrentes. Une compagnie de la taille d'Autobus Éthier 2000 de Éric Éthier, avec un positionnement stratégique à Gracefield, pourra exploiter ce circuit de manière plus fructueuse que nous sommes en mesure de le faire.»

Le préfet Pierre Rondeau et Claude Benoît, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, sont intervenus pour maintenir leur objection à l'interruption permanente du transport de passagers sur le circuit Ottawa-Gatineau-Maniwaki-Grand-Remous et appuyer Éric Éthier dans ses démarches de rétention du service. Le préfet de la MRC Papineau, Mme Paulette Lalande et le maire de Maniwaki, président de l'Union des municipalités du Québec sont venus appuyer les intervenants locaux lors de l'audience qui avait lieu lundi soir à l'Hôtel Le Château Logue à Maniwaki.

Position ferme de la MRC-VG et de la CCIM

Le préfet Pierre Rondeau et le président de la CCIM, Claude Benoît, sont en faveur de la prise en charge du circuit de transports de passagers par une entreprise régionale et appuient Éric Éthier dans ses démarches.

«Mais nous maintenons tout de même notre objection à la demande de Greyhound de mettre un terme définitivement à son service en région. Nous avons appris, dans la matinée de lundi lors d'une rencontre avec M. Jacques Éthier, que ce dernier ne voulait pas investir dans ce service et qu'il se désistait à la faveur de son fils. Nous comprenons M. Éthier qui ne voulait pas mettre les fruits de sa retraite en jeu dans ce projet. Nous comprenons également son fils, Éric, qui est désireux de retenir le service en préparant un dossier étoffé pour une prochaine audience», a précisé le préfet, Pierre Rondeau.

Claude Benoît, président de la CCIM, a abondé dans le même sens que le préfet Rondeau en précisant que son organisme encourageait toujours Éric Éthier dans sa démarche de fondation d'une nouvelle compagnie de même que dans la préparation de son dossier pour une prochaine audience de la CTQ qui devrait, selon ce que nous avons appris en coulisse, avoir lieu dans six prochains mois à Maniwaki.

L'intérêt public

Trés compréhensif sur ce changement de cap radical de la part des représentants de l'entreprise locale, le juge administratif Pierre Gimaïel, a précisé aux représentants des deux parties, qu'il fallait qu'elles tiennent compte de l'intérêt du public. Il a même indiqué qu'un Programme de financement du transport de passagers sur les routes rurales vient d'être créé à Québec.

Le procureur de Greyhound Canada, Me David Blair, a soutenu que la CTQ ne pouvait demander à la compagnie qu'il représente de soutenir financièrement le transport de passagers en milieu rural.

«Afin de permettre à M. Éric Éthier de bien étoffer son dossier, nous allons permettre un ajournement de cette audience. J'informe M. Éthier qu'il sera très important de requérir les services d'un procureur pour le représenter lors de la suite à l'ajournement de cette audience. Il faut que l'entreprise de M. Éthier obtienne une licence qui est renouvelée annuellement lors de l'émission des plaques d'immatriculation des véhicules. Je veux que les choses soient bien claires pour les deux parties qui doivent tenir compte de l'intérêt du public dans leurs prochaines démarches ou pourparlers», d'indiquer M. Gimaïel.

À la suite des chiffres qui lui ont été fournis par Greyhound Canada, Éric Éthier estime que son entreprise serait en mesure de réaliser des profits nets de l'ordre de 100 000 $ dès la première année d'exploitation.

Greyhound Canada accueillait quelque 11 passagers, par jour, en moyenne, au cours de la dernière année. «Je le répète, le positionnement d'Autobus Éthier 2000 à Gracefield aura un effet bénéfique sur les frais d'exploitation. L'entreprise de M. Éric Éthier serait mieux placée que Greyhound pour rentabiliser ce circuit de transports en Outaouais et dans la Vallée-de-la-Gatineau«, a conclu Me David Blair.

D'ici la suite de l'ajournement de l'audience de lundi soir, Greyhound Canada devra continuer d'offrir le service de transport de passagers dans la région.

Blue Sea recherche des premiers répondants

BLUE SEA - La municipalité de Blue Sea recherche des personnes désireuses de se joindre à l'équipe locale des premiers répondants.

Si l'aventure vous intéresse, informez-vous auprès de la municipalité en composant le 819-463-2261.

La Gatineau 819-449-1725

Courriel publicité : publicite@lagatineau.com Courriel rédaction : redaction@lagatineau.com Courriel direction : direction@lagatineau.com

185, boulevard Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2C9
Tél.: 819-449-1725
Téléc.: 819-449-5108
Abonnement :
Canada 60$ +tx, extérieur 95$ +taxes

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région.
Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

- **À la publicité**
  Valérie Blondin, Stéphane Lessard
- **À la rédaction**
  Jean Lacaille, Rodrigue Lafrenière
- **À l'infographie**
  Martin Aubin, Stéfane Bogé et Jessica Robitaille
- **À la comptabilité**
  Sonia Guénette
- **Sous la direction de**
  Denise Carrière

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée, 185, boulevard Desjardins, Maniwaki

Imprimé à l'Imprimerie Qualimax
130, Adrien-Robert
Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe, enregistrement No. 0535.
Dépôt légal :
Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage : 10 900 copies.

RÉSEAU SÉLECT
Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131
Toronto : 416-362-4488

Office de la Distribution Certifiée
Deloitte.

Membre de l'Office de la distribution certifiée inc.

Conseil d'administration : Denis Moreau, président, André Lapointe, vice-président, Denis Gendron, sec., Sonny Constantineau, Yves Cousineau, Pierre Piché, André Benoît, dir.

Les textes d'opinions sont le fait de leurs seuls auteurs et ne représentent en aucun cas l'opinion des propriétaires ou de l'équipe de production.

La construction de la résidence La Belle Époque débute

Ma-Mi Construction obtient finalement le feu vert

PAR JEAN LACAILLE

EGAN-SUD - La famille Vallières pourra finalement aller de l'avant avec son projet de construction de la résidence des aînés La Belle Époque dans le centre ville de Maniwaki. Ma-Mi Construction débutait la construction lundi après avoir obtenu les autorisations de la Société centrale d'hypothèques et de logements (SCHL).

Cette nouvelle résidence privée représente un investissement de 4,2 millions $ et comprendra 66 unités dont 59 avec services alimentaires et 7 logements complets qui comprendront la cuisine et la salle de bain avec un service alimentaire à la carte à la demande des locataires.

«Nous livrerons le bâtiment d'ici avril 2010. Mais, entre-temps, nous pourrons accueillir des locataires. Nous attendions depuis au moins sept mois le feu vert pour la mise en chantier et nous avons été dans l'obligation de modifier nos plans et devis à quatre reprises. Mais nous sommes heureux de pouvoir concrétiser ce merveilleux projet. Nous ne pourrons, comme nous l'avions prévu, y aménager les bureaux administratifs de notre entreprise qui demeureront à Egan-Sud et qui seront agrandis parce qu'il est devenu trop petit pour le volume de nos opérations», précise Michel Vallières.

Une résidence privée

Le projet permettra à Ma-Mi Construction de créer une quinzaine d'emplois permanents. Mme Jessica Lafrenière, conjointe de Mathieu Vallières, en sera la directrice générale. Mme Lafrenière est une travailleuse sociale qui a oeuvré au CLSC au soutien des services à domicile.

«J'ai une très bonne idée de la demande et d'ailleurs dès l'annonce du projet, notre résidence a affiché complet. Nous allons accueillir des personnes âgées autonomes et semi-autonomes et nous travaillerons en étroite collaboration avec le CLSC.»

Sylvie et Michel Vallières sont entourés de leurs fils Hugo et Mathieu et de leur belle-fille Jessica Lafrenière qui devient la directrice générale de la Résidence pour aînés La Belle Époque de Maniwaki.

La façade de la Résidence pour aînés La Belle Époque de Maniwaki selon les plans et devis de l'architecte Robert Ledoux.

Sylvie et Michel Vallières tiennent à remercier les autorités de la ville de Maniwaki et leurs employés pour leur excellente collaboration à la concrétisation du projet. «Nous voulons également remercier notre architecte Robert Ledoux pour sa diligence et sa gentillesse tout au long du processus préparatoire à la mise en chantier de notre projet. Nous soulignons également la contribution du Centre local de développement de la Vallée-de-la-Gatineau qui a défrayé les coûts de l'étude du marché qui a nécessité des déboursés de 12 500 $.»

Les travaux ont débuté lundi par la construction de la fondation. Le projet, durant sa construction, créera au moins douze emplois directs en plus de la main-d'oeuvre nécessaire aux sous-traitants pour effectuer les travaux tout au long de la construction.

«Nous sommes particulièrement fiers de ce projet qui sera situé au centre ville de Maniwaki sur la rue Commerciale», ajoutaient Michel, Sylvie, Hugo et Mathieu Vallières.

Trois suspects sont arrêtés pour pêche illégale

LA GATINEAU - Grâce aux informations du public, les agents de protection de la faune de Maniwaki ont pu mettre le grappin sur trois suspects qui seront vraisemblablement accusés de pêche illégale.

L'anquête a permis aux agents de Maniwaki, et leurs collègues de Gatineau, d'effectuer des perquisitions dans des résidences le 4 septembre dernier, cela ayant mené à la saisie de 213 filets de poisson (doré).

Ces poissons pêchés illégalement ont été prélevés dans la région immédiate de Maniwaki. Les agents de Maniwaki rappellent que la pêche illégale cause un tort énorme à la faune. Ils invitent la population a déclarer les fautifs en communiquant avec SOS Braconnage au 1-800-461-2191.

On a le goût de savoir

« Je vous invite personnellement à répondre à ce sondage. »

— MARLÈNE THONNARD
Présidente du Conseil d'administration,
Université du Québec en Outaouais

Dans le cadre du **Pacte pour l'emploi** du gouvernement du Québec, la **Table Éducation Outaouais** vous invite à

participer à un SONDAGE

afin de connaître les **BESOINS EN FORMATION professionnelle et technique** des travailleuses, des travailleurs, des chercheuses et des chercheurs d'emploi de l'Outaouais.

Votre participation est importante. Elle fournira des données pertinentes pour développer et bonifier les formations offertes en Outaouais pour améliorer vos compétences.

Courez la chance de GAGNER un forfait d'une valeur de **1000 $**

Complétez le sondage en ligne au : **www.goutdesavoir.ca avant minuit le 16 octobre 2009.**

ou Déposez-le, dûment rempli, à l'un des centres locaux d'emploi (CLE) de la région.

Un résumé des résultats du sondage sera publié sur le site goutdesavoir.ca.
Les réponses et coordonnées des personnes répondantes demeureront confidentielles.
Nous communiquerons avec la personne gagnante le **26 octobre 2009.**

Merci de votre participation et **BONNE CHANCE !**

Information
Tél. : 1 866 770.4012, poste 4520
Courriel : info@goutdesavoir.ca

Information personnelle

☐ Homme ☐ Femme

Groupe d'âge

☐ 18 à 24 ☐ 25 à 34 ☐ 35 à 44
☐ 45 à 49 ☐ 50 à 59 ☐ 60 et plus

Code postal_____(3 premières coordonnées)

Prénom _____

Nom _____

Téléphone _____

Courriel _____

Ce sondage est confidentiel. Le numéro de téléphone et le courriel ne seront utilisés que pour le tirage.

☐ *Je suis sans emploi et je cherche un emploi*

Dans le but d'intégrer le marché du travail, avez-vous des besoins de formation ou de perfectionnement?
☐ Oui ☐ Non
Si OUI : Précisez lesquels?

_____

Pour quelles raisons?

_____

Dans quel domaine cherchez-vous?
☐ Affaires, finances et administration
☐ Arts, culture, sports et loisirs
☐ Gestion ☐ Santé
☐ Métiers, transport et machinerie
☐ Sciences naturelles et appliquées
☐ Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
☐ Secteur primaire (foresterie, mines, pétrole, gaz)
☐ Transformation, fabrication et services d'utilité publique
☐ Vente et services

Dirigez-vous à la question 7

Je travaille ☐ *à temps plein (30 hres et +)* ☐ *à temps partiel (- de 30 hres)*

1. Vous travaillez dans quel domaine?
☐ Affaires, finances et administration
☐ Arts, cultures, sports et loisirs
☐ Gestion ☐ Santé
☐ Métiers, transport et machinerie
☐ Sciences naturelles et appliquées
☐ Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
☐ Secteur primaire (forêt, mines, pétrole, gaz)
☐ Transformation, fabrication et services d'utilité publique
☐ Ventes et services

Inscrivez votre métier ou votre profession :

_____

2. Est-ce que votre employeur vous encourage à suivre de la formation?
☐ Oui ☐ Non *Si NON passez à la question 3.*

Habituellement à quel endroit ont lieu ces activités de formation?
☐ En Outaouais (urbain) ☐ En Outaouais (rural)
☐ Ottawa ☐ Montréal ☐ Autre

Quelles sont les raisons de ce choix?
☐ Formation payée par l'employeur ☐ Expertise
☐ Réputation du fournisseur ☐ Proximité
☐ Coût ☐ Durée

Par qui sont offertes ces activités de formation?
☐ Ordre professionnel
☐ Regroupement professionnel
☐ Association de métiers de la construction
☐ Firmes privées

Réseau d'enseignement public québécois
☐ Commissions scolaires ☐ Cégep ☐ UQO

Autres institutions d'enseignement
☐ Cité collégiale ☐ Collège Algonquin
☐ Universités ontariennes
☐ Autres (spécifiez) : _____

3. De votre propre initiative, est-ce que vous vous inscrivez à des activités de formation ?
☐ Oui *Si OUI, passez à la question 3b*
☐ Non *Si NON, passez à la question 3a*

3*a. Pourquoi?*
☐ Aucun intérêt présentement
☐ Trop cher
☐ Pas le temps
☐ Pas offert en Outaouais
☐ Autres (spécifiez) _____

3*b. Par qui sont offertes ces activités de formation?*
☐ Ordre professionnel
☐ Regroupement professionnel
☐ Association de métiers de la construction
☐ Firmes privées

Réseau d'enseignement public québécois
☐ Commissions scolaires ☐ Cégep ☐ UQO

Autres institutions d'enseignement
☐ Cité collégiale ☐ Collège Algonquin
☐ Universités ontariennes
☐ Autres (spécifiez) : _____

Pour quelles raisons?
☐ Développement professionnel
☐ Intérêts personnels
☐ Accréditation
☐ Mise à jour des compétences
☐ Cartes de compétence
☐ Autres (spécifiez) _____

4. Dans le cadre de votre travail, avez-vous des besoins de formation ou de perfectionnement?
☐ Oui ☐ Non *Si NON, passez à la question 5.*

Précisez lesquels?_____

_____

Pour quelles raisons?_____

_____

5. Selon vous quels seraient les facteurs qui pourraient vous motiver à participer à des activités de formation?
☐ Accéder à des promotions
☐ Développement professionnel
☐ Réorientation
☐ Maintien en emploi
☐ Autres

6. Selon vous, quel (s) format (s) pourrait être plus facilitant pour maintenir les compétences des travailleuses et des travailleurs?
Afin d'indiquer l'ordre d'importance, inscrire des chiffres de 1 à 3, 1 étant le plus important.
☐ Le jour durant les heures de travail
☐ Sur les lieux de travail
☐ En ligne (par internet)
☐ Courte durée (entre 1 et 5 hres)
☐ Courte durée (entre 6 et 15 hres)
☐ Reconnue pour un diplôme
☐ Reconnue par employeur pour promotion
☐ Hors des heures de travail

7. Selon vous, quel serait le meilleur moment pour offrir ces activités de formation?
Saison ☐ Automne ☐ Hiver ☐ Printemps ☐ Été
Temps ☐ Jour ☐ Soir ☐ Fin de semaine
Durée ☐ Demi-journée ☐ Journée complète ☐ Plus d'une journée
☐ Autres _____

_____

TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS
PACTE POUR L'EMPLOI
Emploi Québec Outaouais

goutdesavoir.ca

Merci à nos **commanditaires**

RAMADA PLAZA LE MANOIR CASINO · TRAIN À VAPEUR H.C.W. STEAM TRAIN · Sporthèque · Meule de Papier · MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE · CANADIAN WAR MUSEUM · Château Cartier · MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS · CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION

Paul Langlois quitte la présidence du Club Quad

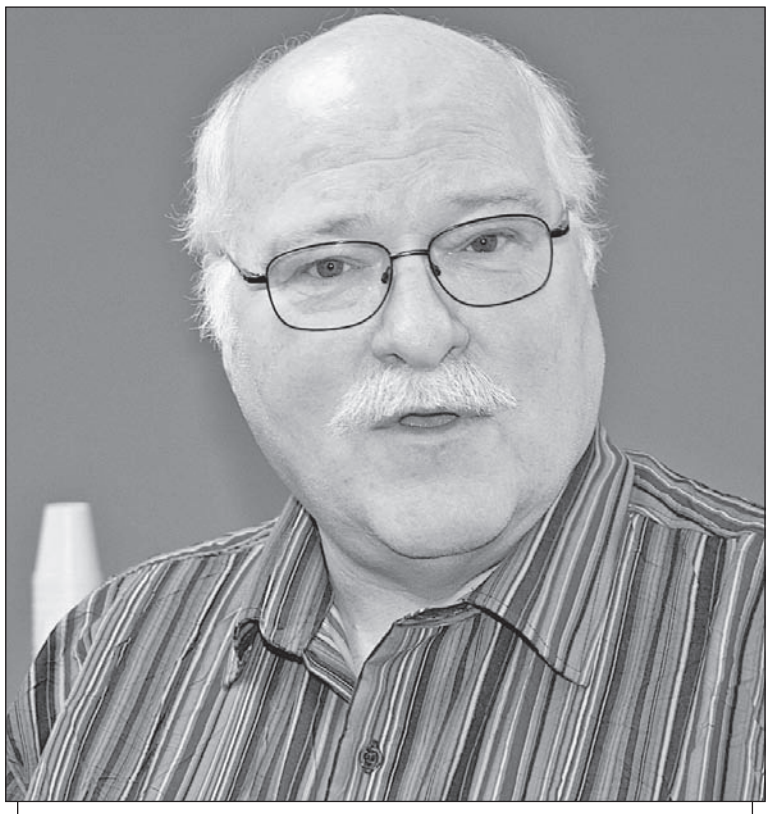

M. Paul Langlois quitte la présidence du Club Quad de la Haute-Gatineau après dix ans de loyaux services.

SOGERCOM.COM - Paul Langlois, président du Club Quad de la Haute-Gatineau tire sa révérence après presque dix ans à la tête de l'organisation.

«Ce furent de belles années, avec leurs succès et leurs difficultés, et je quitte avec regret. Mais le temps est venu de laisser la place à une nouvelle équipe, avec de nouvelles idées, pour les défis que l'avenir réserve à notre club. J'invite donc la relève à prendre le flambeau.»

Les nombreuses années de services de celui qui quitte aujourd'hui lui ont valu le titre de « Monsieur Quad». Il laisse derrière lui un club en bonne santé financière malgré la baisse de revenus et de plusieurs équipements en bonne condition.

«Mais le moment est venu de se réorganiser, d'assurer la relève dans le club et d'améliorer l'implication dans tous les secteurs de la région.»

Assemblée générale spéciale

Ce départ entraîne la convocation d'une assemblée générale spéciale qui aura lieu le mardi 27 octobre prochain. «La porte est maintenant grande ouverte pour ceux qui veulent joindre le conseil d'administration. Ça prend des gens d'un peu partout et on est prêt à refaire le club au complet, à tous les postes même.», a indiqué le vice-président pour le secteur sud, André Benoît qui tient à souligner le travail et la disponibilité du président sortant au cours de la dernière décennie.

«Il faut faire preuve de dévouement pour s'impliquer sur une aussi longue période à la tête d'un organisme comme le nôtre. Nous saluons le travail de Paul. Nous avons travaillé ensemble pendant des années et c'est une contribution qu'on ne peut absolument pas passer sous silence.»

Le nouveau conseil d'administration et son nouveau président devront s'attaquer entre autres, au recrutement de nouveaux membres et au maintien et au développement des sentiers.

RÉMI FORTIN
CANDIDAT AU QUARTIER NO 6

Mon défi :
Disponibilité, efficacité, présence, à l'écoute de bonnes ou mauvaises critiques. Au plaisir de vous représenter pour les 4 prochaines années.

MA VISION
MON QUARTIER
MA VILLE, MANIWAKI
HOMME D'AFFAIRES CONNU
RETRAITÉ

LE PREMIER NOVEMBRE, JE VOTE REMI FORTIN

Cross-country : 46 élèves participent à l'épreuve locale

MANIWAKI - Au total, 46 élèves ont participé à l'épreuve locale de la compétition de cross-country, tenue le vendredi 18 septembre dernier, à la Cité étudiante.

Ces élèves provenaient de toutes les écoles de l'établissement Le Rucher, ainsi que de l'école de Bouchette (Cœur-de-la-Gatineau). Ils se départageaient entre 24 garçons et 22 filles.

Les trois meilleurs garçons.

Les dix meilleurs garçons et les dix meilleures filles se sont qualifiés pour participer à l'étape régionale de la compétition. Cette étape aura lieu à Papineauville, plus précisément à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, le 9 octobre prochain. À ces vingt élèves, pourraient s'adjoindre quelques autres, dans la nouvelle catégorie des colibris (8 à 12 ans).

En ce qui concerne l'épreuve locale, les trois meilleurs temps, chez les garçons, ont été enregistrés par :

1) Olivier Carignan, de l'école Pie-XII (Maniwaki),

2) Charles-Étienne Martin, de l'école Ste-Croix (Messines), et

3) Bruno Pétrin, de l'école Ste-Croix (Messines).

Chez les filles, il s'agissait de :

1) Mylène Grondin, de l'école Ste-Croix (Messines),

2) Annabelle-Clara Cléroux, de l'école St-Boniface (Bois-Franc), et

3) Kiana Clément, de l'académie Sacré-Cœur (Maniwaki).

Bravo à ces élèves, bravo à ceux et celles qui se rendront à Papineauville et bravo à tous les élèves qui ont participé à l'épreuve locale de la compétition !

GRACEFIELD
Siège #6

Roger Éthier a occupé le poste de conseiller pendant 16 ans

- Conseiller indépendant
- Un homme qui travaille pour vous

VOTE DE CONFIANCE
le 1er novembre 2009

Roger ÉTHIER

Lisette Lafrance
Agent immobilier affilié
(819) 441-0777
(866) 441-0777 (sans frais)
La Capitale
La Capitale vendu .com
La Capitale Outaouais inc.
Courtier immobilier agréé
ACHAT PROTEGÉ PAR 2 GARANTIES GRATUITES*
Liste complète sur : www.llafrance.com

TERRAINS BORD DE L'EAU
- Lac Bois-Franc _____ 19 900$
- Lac Marcellin _____ 24 900$
- Lac Roddick _____ 29 900$
- Lac Murray _____ 32 900$
- Lac Écarté _____ 49 900$à
(roulotte 35´ Flags 2000 inclus)
- Lac Ritchot _____ 54 900$à
(roulotte + allonge + remise)

MESSINES 205 000 $
126, ch. Petit Lac des Cèdres - BORD DE L'EAU - Maison/chalet 4 saisons - 3 chambres - Construction 1990 - Très privé - Terrain de 48 332 p.c. - À 20 minutes de Maniwaki !

CAYAMANT 215 000 $
214, ch. Bertrand - SUPERBE BUNGALOW (construit en 2005 comme neuf). Accès au Lac Patterson. 3 chambres. Garage attaché 16'x23', panneau électrique pour génératrice. Terrain boisé de 55 000 p.c. Paradis de la chasse, de la pêche, du VTT. DE L'ESPACE, AMENEZ-EN DE LA VISITE

GRAND-REMOUS 189 900 $
262, ch. Lafrance - LAC BASKATONG - Maison 4 saisons de 3 chambres - Joli et pratique véranda et patio - Très beau terrain plat 40 300 p.c. - Garage isolé 24´x24´ + entrepôt de 12´x16´ - Plage de sable - Cul-de-sac - RECHERCHÉ!

MANIWAKI 84 900 $
160, rue Nault, SECTEUR CHRIST-ROI - Bungalow 3 + 1 chambres - Plancher bois franc salon et 2 chambres - Garage - Cour clôturé - Entrée asphaltée - Près des écoles et de l'hôpital.

MESSINES
66, ch. Petit Lac des Cèdres - PETIT LAC DES CÈDRES - Chalet en bois rond de 780 p.c. + chalet d'invités de 600 p.c. (en bois rond) - Terrain de 52 848 p.c. boisés - 130' de bord d'eau rocheux et sablonneux - Privé - MAGNIFIQUE ENDROIT !

MESSINES 215 000 $
17, ch. des Pins, Superbe maison à piliers multiples - Grandes pièces - Plafond cathédrale au salon - Étang sur le terrain - Terrain aménagé de 78 536 p.c.- ACCÈS NOTARIÉ AU LAC BLUE SEA !

AUMOND 139 000 $
5, montée des Bouleaux
MAISON DE CAMPAGNE - 2 + 1 chambres - Plafond cathédrale - Beaucoup de fenestrations - Grand terrain boisés - Cul-de-sac - Mi-chemin Maniwaki et Mont-Laurier.

BOUCHETTE 225 000 $
97 Ch. Charbonneau, LAC RODDICK (bord de l'eau). Maison à paliers multiples. 3 chambres. Plafond de 14' salon-cuisine. Construction 2006. Superbe cuisine. Terrain 43 050 p.c.
FAIT POUR ÊTRE AIMÉ !

MANIWAKI 79 900 $
110, rue L'Heureux
Semi-détaché avec 2 logements de 2 chambres - Revenus de 1025 $ par mois - Extérieur tout brique - Toiture récente - SECTEUR CHRIST-ROI!

MANIWAKI 79 900 $
112, rue L'Heureux
Semi-détaché - 5 chambres - 2 salles de bain - Extérieur tout brique - Toiture récente - secteur Christ-Roi - Possiblité de logis parental - LOGEZ VOTRE FAMILLE!

EGAN-SUD 82 500 $
348, ch. de Montcerf
FERMETTE - 3 chambres - Terrain de 2.3 acres - Grande remise et écurie - Possibilité d'avoir des chevaux - Privé - À 10 minutes de Maniwaki !

Les orphelins du Lac Achigan devront attendre après les élections

PAR JEAN LACAILLE

DÉLÉAGE - Les génératrices vont continuer leur tintamarre dans le secteur du Lac Achigan puisque le dossier des orphelins de l'électricité est mis au rancart pour la durée des élections municipales dont le scrutin a lieu le dimanche 1er novembre prochain.

Une représentante d'Hydro-Québec et le maire sortant de Déléage, Jean-Paul Barbe, et la directrice générale, Emmanuelle Michaud, ont tenu une conférence téléphonie, mardi après-midi, pour discuter du dossier qui a fait l'objet de deux reportages exclusifs dans La Gatineau au cours des dernières semaines.

«Nous avons appris que notre dossier n'existait pas Hydro-Québec. Mme Emmanuelle Michaud nous a indiqué que le dossier allait se poursuivre, comme par enchantement, après les élections. Nous trouvons anormal que nous n'ayons pas été invités à parler aux gens d'Hydro-Québec. Mais nous avons tout de même une bonne nouvelle puisque le coût d'établissement du service électrique dans notre secteur qui était évalué à 273 000 $ a été réduit à 259 000 $», d'indiquer Pierre Farrell, qui avec la collaboration de Gérald Hamel s'occupe de ce dossier depuis deux ans.

Pierre Farrell a indiqué qu'il n'était pas question pour les payeurs de taxes du secteur du Lac Achigan, privés d'une alimentation en électricité, de plier l'échine et de laisser «les autres» s'occuper de leur dossier. «Je trouve pour le moins bizarre qu'aucun dossier ne soit parvenu à Hydro-Québec concernant notre demande. Nous n'arrêterons pas tant et aussi longtemps que nous n'obtiendrons pas l'assurance d'Hydro-Québec qu'une ligne d'alimentation en électricité sera construite et que, finalement, nous puissions vivre comme tout le monde avec ce service essentiel», conclut Pierre Farrell.

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants : Sierra à cabine allongée (TK10753 /1SD) et Sierra à cabine multiplace 4x4 HD. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Retour du véhicule de 30 à 60 jours après l'achat et kilométrage inférieur à 4 000 km. Les frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. La prise de possession du véhicule chez le détaillant doit être faite avant le 30 novembre 2009. 2. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux, et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour le Sierra, le plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). 3. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour le Sierra à cabine allongée avec moteur 4,3 L et boîte automatique 4 vitesses. 4. Catégorie des camionnettes pleine grandeur de moins de 3 855 kg (8 500 lb). 5. Catégorie des camionnettes pleine grandeur 4X4 à cabine multiplace de moins de 3 855 kg (8 500 lb). 6. Catégorie des camionnettes pleine grandeur 4X4 à cabine allongée avec moteur 4,3 L et boîte automatique 4 vitesses. Selon le Guide de consommation de carburant 2009 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 7. Transport (Sierra : 1 350 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 8. Les rabais de 8 500$ et 9 500 $ (taxes exclues) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant, s'appliquent respectivement aux modèles Sierra 1500 2009 et Sierra HD 2009 de GMC et sont inclus dans les prix annoncés. 9. À l'achat, total de 156 paiements effectués aux deux semaines, sur un taux de financement à l'achat de 5,09 %, pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de la Banque TD seulement. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et toutes taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. 10. L'offre est applicable uniquement aux camions Sierra C/K 2009 de série 1500, 2500 et 3500 à cabine multiplace et allongée de GMC (à l'exclusion des modèles hybrides) livrés après le 8 août 2009. Le consommateur recevra une paire de marchepieds chromés de 6 po sans frais supplémentaires (LPO-VXH), d'une valeur de plus de 700 $ (PDSF). Installation par le concessionnaire incluse. Cette offre ne peut être combinée avec la prime de 1 000 $ sur les camions C/K 2009 commandés à l'usine. Offre disponible chez les concessionnaires participants uniquement. 11. Pour être admissible à l'offre incitative Des gros sous pour votre bazou de GM Canada, vous devez être admissible au programme Adieu bazou, appuyé par le gouvernement du Canada, et remettre un véhicule de modèle 1995 ou avant qui est en état de marche, et qui a été immatriculé et assuré au cours des six derniers mois (douze mois en Colombie-Britannique). Sur approbation de l'admissibilité du véhicule au programme Adieu bazou par le gouvernement du Canada, GM Canada offrira une remise allant de 500 $ à 3 000 $ à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf GM 2009 ou 2010, à l'exclusion des camions poids moyen, selon le modèle choisi. La remise est applicable après les taxes. Si vous suivez tout le processus du programme Adieu bazou avec succès, vous serez admissible à la remise en argent de 300 $. En participant à ce programme, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. L'offre incitative Des gros sous pour votre bazou est offerte uniquement aux clients qui prennent possession de leur véhicule entre le 16 septembre et le 2 novembre 2009, et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives sur les véhicules GM, y compris la garantie de satisfaction de 60 jours. Consultez votre détaillant GM pour les conditions et les détails du programme. Les résidents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut ne sont pas admissibles au programme Adieu bazou du gouvernement, et par conséquent, ne sont pas admissibles à l'offre incitative Des gros sous pour votre bazou de GM Canada. Certaines conditions s'appliquent. Visitez adieubazou.ca pour de plus amples renseignements. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primepouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

SOPFEU : le bilan de septembre

MANIWAKI -Depuis les dix dernières années, plus de 200 incendies ont été combattus par la base de Maniwaki, de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), au mois de septembre. L'automne demeure un temps propice pour les incendies de forêt. Au cours du mois de septembre 2009, les pompiers forestiers ont combattu 1 0 incendies pour une superficie de 5,3 hectares. Le plus important de ces brasiers est survenu dans la MRC d'Antoine Labelle. L'incendie, d'une superficie de 3,2 hectares, avait été allumé par l'article de fumeur d'un chasseur négligent.

Malgré le temps pluvieux que nous connaissons présentement, il ne faut pas devenir insouciant avec l'utilisation du feu en forêt. Les feuilles mortes au sol d'assèchent et peuvent s'enflammer rapidement. Au cours de l'automne, un bon nombre d'activités telles les excursions, la pêche, la chasse, la fermeture de chalet et bien d'autres, sont pratiquées en forêt. Lors de la pratique de celles-ci, la SOPFEU vous rappelle quelques consignes:

• Lors d'une balade en véhicule tout-terrain, l'utilisation de chemins en gravier est préférable au hors-piste. À la fin de l'activité, le nettoyage de votre tout-terrain est souhaitable.

• Si vous êtes fumeur, n'oubliez pas de bien éteindre votre mégot et d'en disposer de façon sécuritaire.

• Si vous devez faire un feu de camp, vérifiez la réglementation auprès de votre municipalité et surtout arrosez 2 fois plutôt qu'une lorsque vous quittez les lieux.

Une première à la base de Maniwaki

Le 22 septembre dernier, une délégagion provenant de l'Administration forestière de la Chine a été accueillie à la base de Maniwaki. Les six délégués chinois étaient de passage pour comprendre comment le système québécois sur la lutte aux incendies de forêt fonctionne.

Bilan depuis le début de la saison

Depuis le début de la saison de protection 2009, la base de Maniwaki a combattu 98 incendies qui ont détruit 50,7 hectares de forêt. Un bilan inférieur à la moyenne des dix dernières années qui rapporte 178 feux pour 1346 hectares de forêt affectés. Au Québec un cumulatif de 430 incendies ont brûlé 20 141 hectares de forêt.

La culture importe pour Claudine Lahaie à Blue Sea

BLUE SEA - Claudine Lahaie est une passionnée de lecture, d'art et de culture en général. Elle considère qu'elle doit s'impliquer pour tenter de faire une différence en se portant candidate au siège # 5 à Blue Sea détenu, au cours des dernières années, par la candidate sortante, Isabelle Clément.

«Je suis rendue à un moment de ma vie où je sais que je dois m'impliquer dans le milieu de la politique municipale. Je ne veux plus faire partie de ceux et celles qui se permettent de porter des jugements mais qui ne veulent pas s'impliquer pour changer les choses.»

Une bibliothèque plus fonctionnelle

La candidate croit que la municipalité doit faire tout en son possible pour avoir une bibliothèque fonctionnelle dont elle sera fière. «C'est loin d'être le cas actuellement. C'est inacceptable d'avoir une bibliothèque dans un état aussi lamentable au beau milieu d'une école. Cet endroit n'est pas invitant comme toute bibliothèque se doit de l'être. Je veux m'assurer qu'on puisse l'embellir, la rénover, procéder à l'achat de nouveaux équipements et de livres et de travailler de concert avec la nouvelle employée qui est une passionnée et une visionnaire. Je crois qu'il est temps que le village devienne plus vivant. Le potentiel économique et artistique est énorme. Nous avons un petit paradis entre les mains que nous devons exploiter à sa juste valeur.»

Selon Claudine Lahaie, le lac est très beau, mais il faut attirer les gens au village et freiner l'exode des jeunes. «Si nous voulons que des investisseurs s'intéressent à l'avenir de Blue Sea, il faut les attitrer avec des projets particuliers et, à tout le moins, convenir d'un premier contact avec eux. J'aime bien, et je respecte énormément M. Yvon Richard, le propriétaire de l'épicerie du village, mais il faut plus qu'une épicerie pour dynamiser une communauté.»

L'animation communautaire

Claudine Lahaie estime que des projets tout simples peuvent être réalisés afin de créer de l'action dans la municipalité. «Je songe à des expositions de tous genres, à un petit marché, à divers concours à l'intention des jeunes, un club de lecture, et quoi encore. Par le fait même, il faut avoir un conseil où règne, non seulement l'harmonie, la complicité, le savoir-vivre mais un but et une vision commune. Nous sommes à deux pas de changer de décennie, il est temps que les nouvelles idées, de nouvelles façons d'agir, fassent surface. J'aime assez ce village et ses citoyens pour vouloir y passer le reste de mes jours. Mais je ne veux pas, d'ici 10 à 15 ans, me retrouver dans un village fantôme où l'école, ou même le dépanneur, auront à fermer leurs portes. Que restera-t-il alors ? Un beau lac garni de villégiateurs qui devront encore et toujours se déplacer à Messines et Gracefield pour aller y dépenser leur argent.»

Selon Claudine Lahaie, Blue Sea a besoin d'espoir, de divertissement, autant pour les jeunes que pour les adultes. «Lorsque la passion nous quitte, nous ne pouvons rien bâtir de concret. Il faut être visionnaire, passionné et convaincu que nous besoin d'un vent de renouveau au village et au sein du conseil afin de bien amorcer notre rentrée dans la prochaine décennie. Il faut donc allez voter en pensant aux générations futures. Je souhaite bonne chance à tous».

Claudine Lahaie est candidate au siège # 5 à Blue Sea.

GRAND-REMOUS

Siège #5

CANDIDATE INDÉPENDANTE

- Une personne fonceuse dans la vie, en pleine possession de ses moyens et qui n'a pas peur des obstacles
- Une femme qui investit de son temps dans notre région
- Une candidate à l'écoute des gens comme vous qui ont des besoins à satisfaire dans la communauté

VOTEZ pour la candidate indépendante le 1er novembre 2009

Janick HUBERT

CONSEILS, VENTES ET ACHATS 7 JOURS SUR 7

Laissez-nous vous faire découvrir une nouvelle façon de faire ! SERVICE - QUALITÉ - DISPONIBILITÉ - ACCOMPAGNEMENT - ÉCOUTE

ROYAL LEPAGE

VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

WWW.GUYMENARD.COM

SANS FRAIS: 1.866.465.1566

Notre vedette de la semaine

BLUE SEA

NOUVELLE CONSTRUCTION

Belle maison en pièce de bois, située dans un secteur tranquille, logis au sous-sol, beaucoup d'extras, armoires en bois, plafond cathédrale, plancher radiant au sous sol et au rez-de-chaussée, entrée indépendante pour le logis, très privé. À voir absolument. Prix: 184 000 $. Réf.: ALA700. www.guymenard.com

TOUTE LA FORCE D'UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

GUY MÉNARD
AGENT IMMOBILIER AFFFILIÉ
CELL: 819.449.0566
guymenar@gmail.com

MARTIN ST-JACQUES
AGENT IMMOBILIER AFFFILIÉ
CELL: 819.441.4242
martinstjacques@sympatico.ca

92 ACRES

MESSINES

Maison 3 étages plus sous-sol dont 2000 p.c. habitables, 12 pièces, plus possibilité du loft au 3e, terrain de 100 acres, possibilité d'avoir des animaux, très accessibles. Maison très propre et construction de qualité. Prix: 317 500 $. Réf: FAL510. www.guymenard.com

À LOUER

LAC BLUE SEA

Bungalow de 3 chambres à coucher loué à l'année. Situé sur le Lac Blue Sea. Prix de 900$ par mois pas chauffé ni éclairé. www.guymenard.com SIA: 8179267

MAISON MOBILE

MANIWAKI

Entièrement rénovée, grande pièces, très propre. Située dans le secteur Commeauville. Logez-vous pour moins de 400$ par mois. Prix: 43 500$ www.guymenard.com SIA: 8182050

VENDEUR MOTIVÉ

MANIWAKI

Semi-détaché, secteur tranquille, près d'une école primaire et d'un parc. Idéal pour les enfants, logis au sous-sol. Paiement mensuel d'environ 450$, loyer potentiel de 400$ le calcul est facile. www.guymenard.com SIA: 8182095

TERRAIN DE 10 000 P.C.

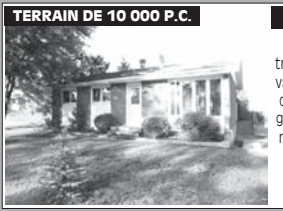

MANIWAKI

Bungalow tout brique, secteur très recherché, beaucoup de rénovations effectués, construction de qualité, 3 c.c. au rez-de-chaussée, grand patio, piscine 24 pi., cour arrière privé. Terrain bien aménagé. Faut voir ! Prix 144 900 $. www.guymenard.com SIA : 8187613

AUBAINE: 79 000$

MANIWAKI

Maniwaki, maison 1 1/2 étage, 4 c.c., rénovée int. et ext., très propre, située à proximité des services, terrain plat, entrée asphaltée, paysager, remise, gazebo et foyer ext. SIA: 8203167

AUBAINE : 70 000 $

GRACEFIELD

Bungalow de 2 c.c., situé à 10 min. du village de Gracefield, terrain plat, finition ext. refaite en 2007, fournaise et cheminée en 2005, s.s. pleine grandeur. www.guymenard.com SIA: 8211245

À VOIR !

LAC BLUE SEA

Magnifique bungalow, s.s. aménagé, 3 c.c., 2 s.d.b., beaucoup d'espace de rangement, pièces très aérées et éclairées, planchers en céramique et bois franc, terrain bien aménagé et privé. Face à l'ouest. Beaucoup d'inclusions. Prix 375 000 $. www.guymenard.com SIA: 8220999

TRÈS RARE

MANIWAKI

Superbe 2 étages, 5 c.c., 4 salles de bains, sous-sol aménagé, planchers de bois et céramique, garage double, entrée asphaltée, beaucoup d'espace de rangement, terrain de 30 000 p.c., à 5 min. de marche des services. Prix: 239 000 $. www.guymenard.com SIA8221304

PRIX : 69 000 $

GRACEFIELD

Maison 2 étages, 3 c.c. situé à 3 min. de marche du village de Gracefield, Possibilité de se loger à peu de frais. www.guymenard.com SIA8224413

2 LOGIS

GRACEFIELD

Bungalow avec logement au s.s. pouvant rapporter 400$/m., logement au r.d.c. de 3 c.c. Plancher refait à neuf, situé à 3 min. de marche de l'épicerie Metro. Prix 99 500 $ www.guymenard.com SIA8224474

REPRISE

CAYAMANT

Grand bungalow. 4 chambres à coucher. Situé sur terrain très privé de plus de 4 acres. Prix: 105 000 $. Visitez www.guymenard.com SIA8224962

VENDEUR MOTIVÉ

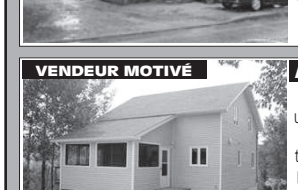

ACCÈS LAC CAYAMANT

Maison construite en 2006 sur un terrain de 2 acres, avec accès au lac Cayamant. 3 c.c., s.s. partiellement aménagé, région idéal pour activités de plein air - VTT, motoneige, pêche et chasse. À 1h30 de Gatineau, Réf.: TEP170. www.guymenard.com

PRIX : 73 900 $

BLUE SEA

Possibilité de vous loger à 450$ par mois pour un bungalow de 3 c.c., situé dans le village, s.s. pleine grandeur, terrain plat et aménagé. Réf.: ULB620. www.guymenard.com

NOUVEAU PRIX : 54 900 $

MANIWAKI

Petite maison dans le centre-ville de Maniwaki, près de tout. Extérieur entièrement rénovée en 2008, terrain facile d'entretien. Idéal pour première maison! Réf.: LOW402. www.guymenard.com

PRIX : 44 900 $

MANIWAKI

Petite maison secteur tranquille, vente sans garantie légale. Une aubaine! Réf.: LOW771. www.guymenard.com

NOUVEAU PRIX : 79 900 $

EGAN SUD

Semi détaché bien entretenu, contenant 2 logis: 1.2 chambres à coucher au rez-de-chaussée et une chambre au sous-sol 8 700$ de revenu par année. Une aubaine! Réf.: GAG210. www.guymenard.com

PRIX : 79 900 $

GRACEFIELD

Maison à étages sur un très grand terrain de + de 2 acres, à proximité du lac Pemichigan et lac Heney, excellent pour les amants de la chasse et de la pêche. Réf.: IOP118 www.guymenard.com

De nombreux immeubles à visiter : www.guymenard.com

«Je suis un maire de terrain et non un maire de bureau»

PAR JEAN LACAILLE

GRACEFIELD - Une quarantaine de personnes ont assisté au lancement de la campagne électorale de Réal Rochon, maire sortant de Gracefield, et les membres de son équipe de candidats et d'organisateurs mardi soir à l'Auberge l'Entre-deux-Mondes à Gracefield.

«Je ferai part ce soir de mes réalisations, mes priorités pour les quatre prochaines années et du rôle que doit jouer un maire pour améliorer le sort de ses citoyens. Je salue le public, les candidats de mon équipe de même que mes organisateurs et toute l'équipe de Mme Sylvie Courville de l'Auberge l'Entre-deux-Mondes pour son accueil chaleureux.» Le goûter a été gracieusement offert par Jacques Rochon.

Les réalisations

Réal Rochon a dressé le bilan de ses réalisations qui ont débuté en 2006 par la défense en faveur de la ville de Gracefield de la demande d'annexion d'une partie du secteur Pémichangan-Sud. Il a également fait état de l'achat d'un camion deux tonnes au coût de 57 418 $, d'une remorque d'une valeur de 18 000 $, du traitement de surface au Lac Désormeaux et du Lac-des-Îles (94 332 $), l'achat d'un camion à incendie, 242,653 $, de la formation de quinze pompiers à la Formation Pompier I.

Le maire sortant a fait état de la pression exercée auprès du ministère des Transports du Québec, en 2007, qui a résulté en une aide financière de 157 200 $, de l'achat d'un camion-citerne d'une valeur de 189 900 $, de l'achat du centre communautaire local, d'une rétrocaveuse, 111 101 $, d'un camion Ford-550, 81 011 $, du traitement de surface du chemin du Lac Désormeaux, 39 586 $, d'un don à la Coop Santé du Coeur de la Gatineau, 115 000 $ sur cinq ans, d'une subvention discrétionnaire de 50 000 $ et de l'installation de lampadaires.

En 2008, la formation de deux employés pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées, la subvention supplémentaire de 50 % à 80 % pour l'usine de filtration, de la fin des travaux de traitement des eaux usées et de l'aide financière discrétionnaire de 50 000 $ pour le secteur Northfield figurent parmi ses réalisations.

En 2009, il a été, selon lui, à l'origine de l'entente signée avec la MRC pour l'application du programme de prévention des algues bleu-vert, de la mise en marche de l'usine de filtration en eau potable, d'une participation de 7 215 $ du Fonds Vert, de l'achat de feux de circulation pour prévenir les accidents sur les chantiers municipaux, l'ensemencement du Lac-à-l'Ours, de l'achat du camion pour la vidange des boues de fosses septiques au coût de 164 400 $, de l'achat d'une niveleuse au coût de 199 900 $, de l'agrandissement de la caserne du secteur de Wright, 31 428 $, de l'acceptation de la procédure pour le vote par correspondance et d'une aide financière discrétionnaire de 80 000 $.

«Quand à mon intervention pour la réfection du Lac Désormaux qui m'a valu une requête en destitution de mon poste de maire, je vous avoue que j'ai agi en bon père de famille dans ce dossier.»

Les priorités

Les chemins municipaux, la protection des lacs et des cours d'eau, la relocalisation des bureaux municipaux, le pont Northfield, le bannissement du règlement de régie interne concernant le droit de parole des contribuales, l'embellissement de la ville dans tous les secteurs, la finalisation et le renouvellement de la convention collective de travail des cols bleus et blancs de la ville, l'achat d'un camion de service pour la brigade des pompiers volontaires et la formation continue des pompiers, la finalisation du dossier du chemin de tolérance Pointe-à-Pierre à Pointe-Comfort, le travail continu avec les représentants des associations de villégiateurs du territoire, prêter une oreille attentive aux revendications des contribuables, maintenir un taux de la taxe au plus bas niveau possible, l'unification de la règlementation municipale dans les trois secteurs, l'harmonie au sein du conseil avec tous les élus et promouvoir l'arrivée de nouveaux citoyens pour aider à partager l'assiette fiscale et mousser la construction de nouvelles résidences dans la ville de Gracefield sont ses priorités pour les quatre prochaines années.

Le maire sortant, Réal Rochon, et les membres de son équipe Daniel-Luc Tremblay, Claude Blais, Mario St-Amour, Jocelyne Johnson et Vincent Robillard.

Qu'a fait le maire ?

Au cours de son dernier mandat, en plus d'administrer la ville, le maire sortant a présidé le comité consultatif agricole de la MRC, siégé au comité d'aménagement de la MRC, président de la Maison Amitié, vice-président de la SAGE du Trente-et-un-Milles vouée à la protection des lacs, représentant de la MRC aux transports adaptés de même qu'aux transports collectifs, membre du comité d'urbanisme à la ville de Gracefield, administrateur à la Commission des loisirs de Gracefield et au Comité de la sécurité publique de la MRC.

Le maire a salué l'élection de deux échevins, membres de son équipe, Éric Éthier (#2) et Bernard Caron (#5). Des réunions ont eu lieu chez ses organisateurs Maurice Lemens et Raymond Roberge en compagnie de ses candidats, Mario St-Amour, Daniel-Luc Tremblay, Vincent Robillard qui affronteront l'échevin sortant, Raymonde Carpentier-Marois au siège # 1. Claude Blais est son candidat préféré au siège # 6 où il est opposé à Nicole Lebrun et Roger Éthier. Il en va de même pour Jocelyne Johnson au siège #3 et des candiats Stéphane Lessard et Michaël Gainsford au siège # 4 qui feront la lutte à Jacques Chantigny, l'échevin sortant.

«Je remercie mes organisateurs Arsène Henri et son épouse, Jacques Éthier et son épouse, Maurice Lemens, Raymond Roberge, Henriette St-Amour de l'Hôtel Chénier de même que notre hôte, Sylvie Courville de l'Auberge l'Entre-deux-Mondes. Je vous invite tous à aller voter le 1er novembre prochain et de faire votre X à la bonne place».

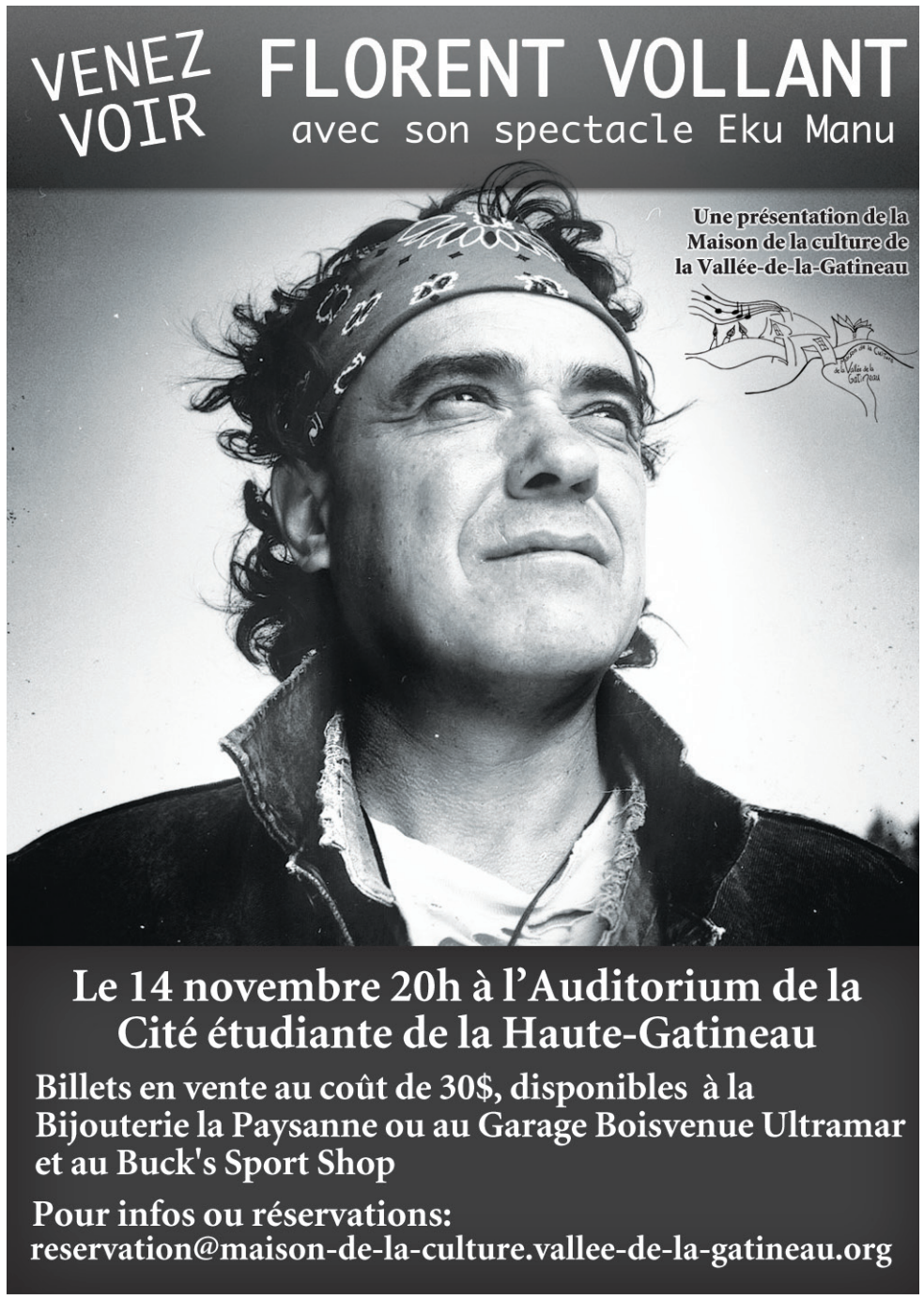

Deux nouveaux citoyens canadiens

LA GATINEAU - Michel Leboeuf, et son épouse Mireille, propriétaires de la pourvoirie Pine Grove sur le chemin Baskatong à Grand-Remous, sont devenus citoyens canadiens en prêtant serment à la reine le 15 juillet dernier à Montréal.

Ce jour-là, quelque 250 personnes de 50 nationalités différentes ont reçu leur nationalité canadienne. Le couple est établi à Grand-Remous depuis 2002. Ils remercient tous leurs amis et connaissances qui les ont aidés à s'intégrer.

Michel Leboeuf n'a jamais hésité à s'impliquer dans divers projets concernant le réservoir Baskatong et l'Outaouais. Il jugeait indispensable d'être citoyen canadien pour s'investir encore plus dans la vie communautaire de Grand-Remous et de la région.

Michel Leboeuf, et son épouse Mireille, sont maintenant citoyens canadiens.

La poésie fait salle comble à Maniwaki

MANIWAKI - Ainsi que le rapportait le texte publié dans La Gatineau la semaine dernière, plus d'une centaine de personnes avaient envahi la salle Vallée du Château Logue afin d'assister à la conférence de l'auteure Louise Portal, mais aussi pour découvrir les gagnants du grand concours de poésie il y a un peu plus d'une semaine.

L'activité organisée dans le cadre des Journées de la culture par la Bibliothèque de Maniwaki, Egan et Déléage a été couronnée de succès et la participation dépassait largement les attentes des responsables qui n'ont pas hésité à confirmer que l'événement serait de nouveau rendez-vous l'an prochain.

Cependant, la photo des gagnants avait été omise et il nous fait plaisir aujourd'hui de les présenter.

On reconnait la responsable de la biblio, Colette Archambault, en compagnie des quatre gagnants du concours de poésie, Arianne Bélanger (9 à 12 ans), Ginette Danis (18 ans et plus), Gabriel Lefebvre (coup de cœur du jury), à l'avant Kevin Guénette (13 à 17 ans), ainsi que les membres du jury Georges Lafontaine, Gertruce Milaire, Karyne Munger et Kathia Trottier.

DÉLÉAGE

OPINION D'UN CITOYEN MÉCONTENT

Vendredi dernier, j'ai appuyé la candidature de Monsieur Raymond Morin, qui se présente à la mairie de Déléage. Ce qui m'a amené à poser ce geste, c'est un ensemble d'événements qui se sont produits sous le mandat du présent maire et pour lesquels je ne suis pas satisfait ainsi, sans doute, qu'une grande majorité de payeurs de taxes. Beaucoup trop de circonstances se sont produites sans que nos élus municipaux posent les bons gestes pour aider leurs contribuables. Je pense que nous ne sommes pas bien représentés.

En effet, sous le mandat du présent maire, la municipalité a liquidé le surplus budgétaire qui était en réserve et la taxe foncière est trop élevée pour la capacité de payer pour la majorité des citoyens, surtout en période économique difficile.

Voici les différents points qui font en sorte que j'invite la population à sortir voter en grand nombre lors du prochain scrutin et je sollicite de la part des citoyens et citoyennes, jeunes et âgés(ées) un vote pour Monsieur Raymond Morin, candidat à la mairie de Déléage.

Un rappel des événements qui se sont produits lors du mandat du maire actuel:

1. Le congédiement de la directrice générale qui s'est produit de façon exécrable, laquelle possédait plus de vingt-cinq ans de compétents et loyaux services;
2. Le fait que nos élus aient accepté l'évaluation foncière telle qu'elle a été présentée, 40 à 115% sur les propriétés ainsi que les lots boisés et ce, sans chercher de solutions afin de réduire le taux de taxation. Selon les dires du maire actuel, cela est normal;
3. La coûteuse saga du fameux camion de pompier et l'agrandissement de la caserne;
4. L'achat onéreux d'équipement de voirie municipale;
5. La vidange des fosses septiques aux deux ans et qui n'a pas encore prouvé son efficacité devrait être prise en considération et révisée;
6. La gestion des ordures ménagères et le recyclage qui nous coûtent très cher;
7. Lors des travaux de voirie municipale, plusieurs milliers de dollars auraient pu être économisés si on avait choisi des bancs de gravier plus près des lieux d'excavation;
8. Ne pas avoir travaillé de façon efficace pour développer les infrastructures le long de la rivière Gatineau qui nous amène une partie importante du tourisme à Déléage;
9. Ne jamais avoir discuté de projet de résidence ou autre qui viserait nos ainés(ées) encore autonomes afin de les garder dans notre municipalité;

Voilà pourquoi je sollicite un vote pour le candidat à la mairie, Monsieur **Raymond Morin** et je suis fier de faire partie de son organisation.

PAUL AUMOND

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

Des formations offertes au cœur de l'espace des découvertes

Formation continue

Un service offert aux adultes et aux entreprises

RETOUR AUX ÉTUDES 2009-2010 POUR ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Formation de 500 heures débutant en **décembre 2009**

Le Cégep, partenaire au *PACTE POUR L'EMPLOI*

Aide financière possible avec Emploi Québec Outaouais

Conversation anglaise
Niveau intermédiaire

Contenu de la formation :

- Apprendre à communiquer en anglais avec une certaine aisance à partir de mises en situation qui reflètent un contexte social habituel
- Parfaire les structures de complexité moyenne de cette langue
- Consolider les acquis et s'approprier des notions grammaticales plus complexes et un vocabulaire plus précis
- Stimuler la prise de parole en public en anglais

Conditions d'admission :

1. Participants de l'assurance emploi
2. Prestataires de l'aide financière de dernier recours

Contactez votre agent au CLE de Maniwaki - 819.449.4284
Sylvie Geoffrion - 819.441.3785
www.cegepoutaouais.qc.ca/FORMATIONCONTINUE

Muguette Céré candidate à Maniwaki

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - Muguette Céré, bien connue dans le monde de la vente immobilière dans la Vallée-de-la-Gatineau, se porte candidate au quartier # 1 en vue des élections municipales du dimanche 1er novembre prochain. Elle sera donc opposée à l'échevin sortant, Jacques Cadieux.

«J'en suis à ma première expérience en politique municipale. Je suis pré-retraitée et je serai très disponible pour acquitter les tâches qui me seront confiées.»

Elle est préoccupée par les dossiers de développement économique dont elle favorise une diversification. «Je veux qu'on ouvre les portes toutes grandes aux nouvelles entreprises tout en favorisant l'épanouissement de celles déjà en place. Je suis mon propre patron chez Immo-Outaouais et j'ai été à même de me tenir informée des dossiers municipaux lors de mon passage au Journal La Gatineau.»

La candidate affirme bien connaître la région. Elle a été notamment, mis à part son implication sociale, secrétaire-trésorière de la Zec Bras-Coupé Désert il y a quelques années. Elle connaît également le domaine de la construction résidentielle, commerciale et industrielle, la vente et le marketing.

«Il s'agit d'un beau défi pour moi. J'aurai l'occasion de visiter les électeurs dans les prochains jours».

On sait que Muguette Céré a toujours été très active dans son milieu, notamment au sein du club Richelieu La Québécoise dont elle fait partie depuis maintes années.

La politique municipale est une première pour Muguette Céré qui a cependant toujours été fort active dans son milieu à différents niveaux.

François, le Roi fera une tournée des écoles

François, le Roi, François Clément, l'ami des jeunes de la Vallée-de-la-Gatineau, amorcera sous peu une tournée de 19 écoles, particulièrement ciblées, dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac.

LA GATINEAU - François, le Roi, qui a lancé son premier album Bellle Princesse en juin dernier à Maniwaki se prépare à une tournée de spectacles de motivation à travers 19 écoles primaires ciblées de la région de l'Outaouais avec sa chanson thème, Perce le ciel.

Agir ensemble et réussir, qui est un groupe d'action pour améliorer la persévérance scolaire dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac, a choisi François, le Roi, comme modèle de réussite pour les jeunes élèves des écoles primaires de la Commission scolaire des Hauts Bois-de-l'Outaouais.

Et motiver les jeunes, le chanteur pour la jeunesse le fait bien, il le fait à merveille. Non pas avec des chansons moralisatrices, mais avec le rêve, la touche digne de Walt Disney, sous la forme d'un personnage qui nous entraîne dans un univers enchanté.

Dans un pop rock revisité, le spectacle découle de son premier album suscitant la motivation, le goût de la réussite et de l'épanouissement personnel. La tournée doit se mettre en branle sous peu.

Travaux sur la 105 à Low

LA GATINEAU - Des travaux de réfection seront effectués sur la route 105, à Low, entre le limite sud du chemin Brennan et la limite nord du chemin Principal vers les chutes Paugan.

Les travaux ont débuté le 1er octobre dernier et se termineront vers le 30 octobre. Ils seront réalisés par Michel Lacroix Construction de Maniwaki. L'horaire des travaux est de 7h à 17h, du lundi au vendredi. Une voie demeurera ouverte à la circulation qui se fera en alternance avec des signaleurs.

L'équilibre budgétaire : pas sur le dos des municipalités

LA GATINEAU - Pour les membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui étaient réunis la semaine dernière à Shawinigan, il n'est pas question que les municipalités du Québec fassent les frais du retour à l'équilibre budgétaire recherché par Ottawa et Québec.

Selon eux, les municipalités doivent maintenir leurs acquis des dernières années afin de poursuivre le rattrapage dans la réhabilitation des infrastructures municipales et participer à la vitalité économique de leur milieu.

Ils ont adopté une résolution réclamant des chefs de partis fédéraux qu'ils s'engagent formellement à ce que tout plan de retour à l'équilibre budgétaire exclue le report des budgets alloués aux programmes d'infrastructures.

«La clé de la croissance économique réside en grande partie dans la vitalité des municipalités. Le rattrapage dans la réhabilitation des infrastructures est essentiel au dynamisme économique du Québec. Tout report des sommes prévues dans les programmes d'infrastructures municipales mettrait en péril le rattrapage amorcé», déclare le président de l'UMQ, et maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe.

Les municipalités sont responsables de 50 % des infrastructures publiques, elles cofinancent le tiers des programmes d'infrastructures, mais ne perçoivent aucun retour direct en taxes où impôts générés par les emplois créés.

Pierre Rondeau apprécie la confiance qu'on lui témoigne

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - Pierre Rondeau a été réélu, par acclamation, à la préfecture de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour un troisième mandat. Il est honoré par cette marque de confiance et il a fermement l'intention de s'attaquer aux dossiers chauds au cours des prochaines années.

«Il n'y a pas un projet qui soit prioritaire par rapport à un autre. Ils sont tous importants notamment ceux qui concernant la création d'emplois, la production forestière, la mise en place de la nouvelle foresterie et la protection de l'emploi par tous les moyens dont nous disposons.»

Le préfet Rondeau a posé un premier geste public, lundi soir à l'Hôtel Le Château Logue à Maniwaki, en confirmant l'objection de la région à l'endroit de Greyhound Canada qui veut mettre un terme définitif au transport de passagers du circuit Ottawa Gatineau -Maniwaki-Grand-Remous.

Il a indiqué clairement à M. Pierre Gimaïel, qui présidait l'audience de la Commission des transports du Québec, qu'il n'était pas question que ce service soit aboli en région rurale.

«Nous maintenons notre objection envers Greyhound Canada et nous appuyons M. Éric Éthier et la nouvelle compagnie qu'il va mettre en place, Autobus Éthier 2000, qui vise la rétention du service en prenant la relève de Greyhound Canada. L'ajournement de lundi soir permettra à M. Éthier de remplir ses devoirs et nous allons l'appuyer dans sa démarche.»

Le préfet Pierre Rondeau, réélu pour un troisième mandat à la préfecture de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, alors qu'il intervenait, lundi soir, à l'audience convoquée par le Commission des transports du Québec.

Le troisième mandat du préfet Rondeau s'exercera dans la continuité des projets depuis qu'il dirige le gouvernement régional. «En collaboration avec les intervenants régionaux, de tous les domaines, nous voulons faire en sorte que tous les projets qui pourront bénéficier au développement régional soient fortement encouragés comme ce fut le cas par les années passées».

Jean-Louis Nault s'intéresse à la gestion

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - Jean-Louis Nault est né et a grandi à Maniwaki, une ville qu'il affectionne tout particulièrement. Retraité depuis quelques années, il a le goût de s'impliquer par le biais de la politique municipale en se portant candidat au quartier # 4 laissé vacant par le départ de Micheline Vaillancourt.

«Je suis fier de mon quartier et je m'engage à l'améliorer si jamais je suis élu le 1er novembre prochain. Je suis un bon gestionnaire et les contribuables peuvent compter sur moi pour dépenser judicieusement les argents qui nous seront confiés.»

Jean-Louis Nault est un diplômé en électronique et a été à l'emploi du ministère des Transports du Canada pendant 30 ans, spécifiquement dans les aéroports. «Je réparais les équipements du Service de navigation aérienne canadien. J'ai été le gestionnaire d'un centre électronique du ministère où j'effectuais les tâches de supervision du service et de la gestion du personnel qui comprenait une cinquantaine d'employés. Le dossier de la gestion du personnel et de l'administration municipale m'intéresse tout particulièrement.»

Son expertise a fait en sorte qu'il a travaillé au quartier général de Transport Canada au cours des quatre dernières années qui ont précédé sa retraite. Il est revenu s'établir à Maniwaki en 1995 en faisant l'acquisition d'une résidence sur la rue Mc Dougall.

M. Jean-Louis Nault est candidat à l'échevinage au quartier # 4 de la ville de Maniwaki.

Un homme impliqué

Jean-Louis Nault est un Chevalier de Colomb qui a oeuvré pendant quatre ans aux installations de l'organisme au Lac Grenon à Messines. Il a été secrétaire-trésorier de la maison des jeunes Mani-Jeunes de Maniwaki pendant deux ans.

«J'habite un beau quartier que j'entends améliorer au cours des quatre prochaines années.»

Deux autres candidats sont en lice au quartier # 4 soit Yves Sigouin et Louis-André Hubert, ex-candidat à la mairie de Maniwaki en 2005.

La région tremble... souvent, mais peu

SOGERCOM.COM - Trois petits tremblements de terre ont à peine fait frémir la Vallée de la Gatineau, en septembre. Et à peine est un grand mot.

Le premier a été enregistré le 7 septembre, vers 18h, à 64 km au nord-ouest de Maniwaki. Il a fait monter l'échelle de Richter à seulement 1,9.

Le deuxième est survenu en deux secousses en moins de deux minutes, vers 20h10, le 13 septembre, à 22 km au nord-ouest de Maniwaki. Il a été enregistré à 1,9 et à 2,2 à l'échelle de Richter, selon Ressources naturelles Canada.

Le troisième a été enregistré le 28 septembre vers 22h, dans le même secteur, à 7 km au nord-ouest de Maniwaki. Il n'a fait monter l'échelle de Richter qu'à 1,8.

Ces tremblements de basse amplitude sont relativement fréquents et ne sont pas ressentis par la population. Ils ne sont habituellement détectés qu'aux instruments.

Le secteur est une zone sismique relativement active. Un tremblement de 2,9 y avait aussi été enregistré le 10 août, toujours vers le nord-ouest, à 63 km, dans la région du lac Pythonga.

AFEAS: «La violence, ça nous regarde»

LA GATINEAU - Le projet rassembleur «La violence, ça vous regarde», a été lancé dans le cadre du 43e congrès provincial de l'Aféas, à Chicoutimi, le 23 août dernier.

Ce projet comprend une formation simple pour outiller les membres de l'Aféas et leur entourage à aider le personnes victimes de violence. Elle comprend également la mise en place d'activités dans le cadre de l'Opération Tendre la main, pour aider à organiser une activité ciblée dans le milieu.

L'Aféas de Gracefield invite ses membres ou toute autre personne intéressée par cette formation, à être présente à cette rencontre de formation, le mardi 13 octobre, à 19h, à la Maison Entraide ROSBL, au 42, rue Principale à Gracefield.

INVITATION SPÉCIALE À TOUS LES MEMBRES

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale spéciale du mouvement Albatros Maniwaki (Haute-Gatineau) qui aura lieu le jeudi 22 octobre 2009 à 19h, à la salle McLaughlin, 153, Principale Nord, Maniwaki, entrée par la rue Christ-Roi.

Objet : Modification de la charte.

Infos : Monique, sec. au 819-441-3467

Féerie des couleurs

10 et 11 octobre 2009

Toute une flambée de couleurs et d'activités au Mont Ste-Marie

• Adultes : 9 $
• Enfants (7 à 17 ans) : 5 $
• 6 ans et moins : Gratuit
• Famille 3 personnes : 23 $
• Chaque enfant additionnel : 3 $
• Détenteurs de passe de saison 2009-2010 : Gratuit

MONT STE MARIE

Télésiège en service de 10h à 16h30

• Randonnées pédestre, vélo de montagne
• Artisans, musiciens
• Jeux pour enfants et adultes
• BBQ
• Voitures anciennes
• Maquillage de visages

Pour plus de renseignements, communiquez au : 819-467-5200

Éric Gauthier veut pousser la construction domiciliaire

PAR JEAN LACAILLE

DÉLÉAGE - Éric Gauthier, jeune courtier en assurances aux entreprises, veut encourager l'établissement de jeunes familles à Déléage en favorisant la création de projets de construction domiciliaire tout en facilitant l'accès à la propriété en abolissant la taxe de bienvenue, ce qui selon lui constituerait un incitatif à leur établissement à Déléage.

«Je préconise également que Déléage prenne ses distances de la ville de Maniwaki et affirme réellement son entité. Je travaille dans le milieu des affaires et disons que j'ai des contacts que d'autres n'ont pas. Je suis courtier en assurances d'entreprises depuis 12 ans. Je travaille pour la compagnie d'assurances La Turquoise qui assure, notamment, tous les magasins de Meubles Branchaud au Québec. Cette compagnie brasse des millions. Je suis donc en mesure de bien comprendre et de gérer un budget municipal.»

Avant de se présenter au siège # 6, Éric Gauthier a pris soin d'appeler le conseiller sortant, Robert Guilbault, pour connaître ses intentions en vue de l'élection du 1er novembre prochain. «Il m'a dit qu'il me laissait le chemin libre, qu'il n'avait pas l'intention de demander un renouvellement de mandat. Mais il a changé d'idée à la dernière minute. J'aurais apprécié qu'il m'appelle avant de déposer sa candidature. Disons que j'ai trouvé son attitude un peu cavalière à mon endroit. Des gens vont travailler pour moi durant ma campagne et j'ai bien l'intention de gagner mon siège au conseil municipal de Déléage.»

Les jeunes

Comme il a beaucoup reçu durant sa jeunesse, Éric Gauthier, qui est vice-président de l'Association de hockey mineur de Maniwaki (AHMM), prêtera une oreille attentive aux besoins des jeunes de Déléage. Les dossiers des loisirs, qui concernent les jeunes, seront une priorité pour lui.

Il favorise l'abolition de la taxe de bienvenue pour les couples de 35 et moins qui désirent s'établir à Déléage. Une telle politique aurait pour effet de réduire l'achat d'une propriété d'environ 800 $ à 900 $. «Déléage doit voler de ses propres ailes et ne pas hésiter à innover par l'adoption de politiques plus modernes, adaptées au mode vie des années 2000.»

Il entend également à maximiser l'utilisation du centre municipal et la patinoire locale. «Je veux demeurer ouvert aux suggestions de la population pour améliorer la qualité de vie à Déléage.»

Le portrait électoral

Réjean Lafontaine, au siège # 2, Bernard Cayen, au siège # 3 et Michel Guy au siège # 5 ont été réélus par acclamation vendredi dernier.

Denis Aubé, le conseiller sortant au siège # 1, a un adversaire en la personne de Hugo Morin et Diane Audette est opposée à Diane Marenger, conseillère sortante au siège # 4. Robert Guilbault fera face à Éric Gauthier au siège # 6.

Le maire sortant, Jean-Paul Barbe, en quête d'un deuxième mandat de quatre ans, a un adversaire en la personne de Raymond Morin.

Le jeune Éric Gauthier, courtier en assurances aux entreprises, est candidat au siège # 6 à Déléage.

CHEVROLET PLUS QUE JAMAIS

Garantie de satisfaction
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre véhicule, nous le reprendrons[1].

AVEO LT

ROUTE : 5,7 L/100 km (50 mi/gal) VILLE : 7,9 L/100 km (36 mi/gal)[5]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles[6]

AVEO VOUS EN DONNE PLUS. GARANTI.

	AVEO LT 2009 5 portes	Toyota Yaris LE 2009 Berline de base	Honda Fit DX 2009 5 portes de base
PRIX À L'ACHAT*	11 999$	13 270$	14 980$
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
PHARES ANTIBROUILLARD	OUI	NON	NON
TOIT OUVRANT	OUI	NON	NON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	NON
RÉGULATEUR DE VITESSE	OUI	OPTION	NON
ONSTAR	OUI	NON	NON
GARANTIE	5 ans/160 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km

Avec plus de 3 000$[7] en caractéristiques additionnelles de plus que Toyota et Honda

*Caractéristiques et prix des véhicules selon l'information disponible sur le site des fabricants au moment de l'impression. †La valeur des caractéristiques additionnelles est établie en fonction des prix des concessionnaires. Les véhicules comparés sont les suivants : Aveo LT 2009 (1TX48 1SB + CF5), Yaris LE 2009 (KT923M), et Fit DX 2009 (GE8729E).

11 999$[2] PRIX À L'ACHAT Inclut le rabais fidélité de 1 000 $ accordé aux propriétaires GM
3 125$[3] DE RABAIS DU FABRICANT INCLUS
90$[4] aux deux semaines
0$ de comptant
Financement à l'achat pour 72 mois

Modèle Sport illustré

COBALT LT

ROUTE : 5,4 L/100 km (52 mi/gal) VILLE : 8,0 L/100 km (35 mi/gal)[5]

12 999$[2] PRIX À L'ACHAT Inclut le rabais fidélité de 1 000 $ accordé aux propriétaires GM
4 000$[3] DE RABAIS DU FABRICANT INCLUS
97$[4] aux deux semaines
0$ de comptant
Financement à l'achat pour 72 mois

HHR LS

Modèle SS illustré

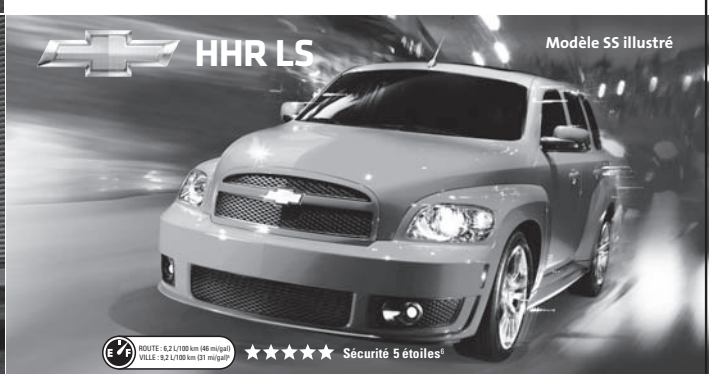

ROUTE : 8,2 L/100 km (46 mi/gal) VILLE : 9,2 L/100 km (31 mi/gal)[5]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles[6]

15 798$[2] PRIX À L'ACHAT Inclut le rabais fidélité de 1 000 $ accordé aux propriétaires GM
3 400$[3] DE RABAIS DU FABRICANT INCLUS
118$[4] aux deux semaines
0$ de comptant
Financement à l'achat pour 72 mois

OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR

RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 1995 OU AVANT ET OBTENEZ JUSQU'À 3 300$[7] DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES GROS OU POUR VOTRE BAZOU
EN COLLABORATION AVEC *ADIEU BAZOU*, UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.

Adieu bazou
Programme canadien de recyclage des véhicules
Fondation airpur

CHEVROLET

GM Canada
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ, CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants : Aveo5 (1TX48/1SN), coupé Cobalt (1AL37/1SM), berline Cobalt (1AL69/1SM) et HHR (1AT46/1SN). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Retour du véhicule de 30 à 60 jours après l'achat et kilométrage inférieur à 4 000 km. Les frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. La prise de possession du véhicule chez le détaillant doit être faite avant le 30 novembre 2009. 2. Transport (Aveo et Cobalt : 1 325 $, HHR : 1 225 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le rabais fidélité de 1 000 $ accordé aux propriétaires GM est inclus à l'achat d'un nouveau véhicule livré entre le 1er septembre et le 2 novembre 2009. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 3. Les rabais de 3 125 $, 4 000 $ et 3 400 $ (taxes exclues) sont des crédits de livraison offerts au concessionnaire par le fabricant, s'appliquent respectivement aux modèles Aveo LT, Cobalt LT et HHR LS 2009 et sont inclus dans les prix annoncés. 4. À l'achat, total de 156 paiements effectués aux deux semaines, sur un taux de financement à l'achat de 5,09 % pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de la Banque TD seulement. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et toutes taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. 5. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour l'Aveo5 avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses, la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses et la HHR avec moteur 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. 6. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux pour l'Aveo. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors de s tests d'impacts frontaux, et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour la HHR, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). 7. Pour être admissible à l'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* de GM Canada, vous devez être admissible au programme *Adieu bazou*, appuyé par le gouvernement du Canada, et remettre un véhicule de modèle 1995 ou avant qui est en état de marche, et qui a été immatriculé et assuré au cours des six derniers mois (douze mois en Colombie-Britannique). Sur approbation de l'admissibilité du véhicule au programme *Adieu bazou* par le gouvernement du Canada, GM Canada offrira une remise allant de 500 $ à 3 000 $ à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf GM 2009 ou 2010, à l'exclusion des camions poids moyen, selon le modèle choisi. La remise est applicable après les taxes. Si vous suivez tout le processus du programme *Adieu bazou* avec succès, vous serez admissible à la remise en argent de 300 $. En participant à ce programme, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. L'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* est offerte uniquement aux clients qui prennent possession de leur véhicule entre le 16 septembre et le 2 novembre 2009 et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives sur les véhicules GM, y compris la garantie de satisfaction de 60 jours. Consultez votre détaillant GM pour les conditions et les détails du programme. Les résidents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut ne sont pas admissibles au programme *Adieu bazou* du gouvernement, et par conséquent, ne sont pas admissibles à l'offre incitative *Des gros sous pour votre bazou* de GM Canada. Certaines conditions s'appliquent. Visitez adieubazou.ca pour de plus amples renseignements. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Un cipaille est au menu du souper du curé

MANIWAKI - Le premier souper annuel du curé de la paroisse de l'Assomption-de-Marie à Maniwaki aura lieu le samedi 31 octobre prochain à la salle de l'ancienne église Christ-Roi, à 18h.

Les billets se vendent par table de dix places à 20 $ chacune pour un total de 200 $ par table. Les organisateurs invitent les commanditaires à acheter une table au complet puis de vendre, ou donner, les billets à des personnes de leur choix. Chaque table sera identifiée au nom de l'organisme ou du commerce qui la commanditera.

Un cipaille, préparé par les membres des communautés qui composent la paroisse de l'Assomption-de-Marie soit St-Boniface de Bois-Franc, St-Raphaël de Messines, Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, St-Jean-Marie-Vianney de Grand-Remous, Ste-Philomène de Montcerf-Lytton et l'Assomption de la Bienheureuse-Vierge-Marie de Maniwaki sera au menu. Le souper sera suivi d'une soirée sociale.

Les organisateurs invitent les commanditaires à faire parvenir leur chèque à l'ordre de la Paroisse de l'Assomption-de-Marie et de l'acheminer avant le 10 octobre prochain. Les commanditaires sont invités d'insérer leur carte d'affaires dans leur envoi puisqu'elle servira à la promotion de l'événement.

À VENDRE

Bateau 15´avec 40 hp Suzuki
495$

Maniwaki Équipements
(819) 449-1744
62, Route 105, Egan-Sud Maniwaki J9E 3A9

Nicole Lebrun candidate au siège # 6 à Gracefield

PAR JEAN LACAILLE

GRACEFIELD - Nicole Lebrun, qui a suivi régulièrement les délibérations du conseil municipal de Gracefield au cours des dernières années, qui a défendu ses droits avec acharnement, veut faire de même pour l'ensemble des contribuables de Gracefield en se portant candidate au siège # 6 à Gracefield.

Nous l'avons rencontrée au restaurant Milano à Gracefield où elle est serveuse depuis quelques années. «J'habite la Vallée-de-la-Gatineau depuis toujours. J'ai travaillé pour le ministère de la Justice du Québec à Maniwaki pendant 20 ans et dans la restauration au cours des 15 dernières années.. Je suis capable de défendre mes droits et je veux faire de même pour les contribuables de Gracefield.»

Le dossier qui lui tient à coeur est celui de la gestion des matières résiduelles. Un nouveau rôle d'évaluation sera déposé l'an prochain. «Je propose d'étaler la taxe foncière sur trois ans plutôt que d'exiger un paiement complet de la part des contribuables. Nous sommes en pleine crise économique, nous devons donc permettre à nos contribuables de souffler un peu financièrement.»

Elle est également d'avis que l'emphase devra être mise, au cours des quatre prochaines années, sur l'entretien et la réfection du réseau routier. «Le réseau est vaste. Nous n'aurons pas le choix que d'investir des millions dans les chemins municipaux qui sont actuellement dans un état lamentable un peu partout sur le territoire.»

Tout ça peut se faire sans fouiller dans les poches des contribuables. «Il est de notre devoir de susciter la participation de Québec et d'Ottawa pour l'amélioration de nos infrastructures routières.»

Habituée aux soirées politiques, elle croit en la démocratie et surtout à la liberté de parole des contribuables qui ont le droit d'exprimer leurs opinions dans le but ultime de trouver des solutions aux problèmes qui empêchent de progresser. Il va sans dire qu'elle préconise une plus grande harmonie au sein des élus. «Je ne fais pas de promesses. Tout ce que je peux dire est que j'ai l'intention de travailler pour la population dans le respect de mes collègues au conseil.»

Le portrait électoral à Gracefield

Les jeux sont faits à Gracefield. La mairie sera disputée entre trois candidats, le maire sortant, Réal Rochon, la conseillère sortante au siège # 3, Céline Deslauriers et Paul Bertrand qui lorgnait vers un siège de conseiller mais qui a finalement décidé de se présenter à la mairie.

Quatre candidats s'affrontent au siège # 1. La candidate sortante, Raymonde Carpentier-Marois qui a souvent eu maille à partir avec le maire sortant, Réal Rochon, fera la lutte à Mario St-Amour, Daniel-Luc Tremblay et Vincent Robillard. Éric Éthier a été élu par acclamation succédant ainsi à Louis-Philippe Mayrand au siège # 2. Jocelyne Johnson, Mireille Bertrand, ex-employée de la municipalité et Mathieu Caron, le fils de l'échevin sortant, Guy Caron, tenteront de gagner le siège # 3 de l'échevin sortant, Céline Deslauriers.

Jacques Chantigny, le conseiller sortant au siège # 4, sera opposé à Michaël Gainsford, un homme d'affaires et pompier de Gracefield de même qu'à Stéphane Lessard, vice-président de la Maison des jeunes Jeunesse sans frontière de Gracefield.

Bernard Caron, qui avait suggéré à ses collègues d'interrompre la requête en destitution du maire sortant, Réal Rochon, a été élu par acclamation pour un deuxième mandat au siège # 5.

AUBÉ SERVICES
INSTALLATION ET RÉPARATION
ANTENNES SATELLITE
Bell et Star Choice
Autre service: réparation de spa et accessoires électriques... et plus encore!
Service d'installation pour Branchaud depuis 15 ans.
N'attendez pas après les grosses compagnies, faites affaire avec votre expert pour un service efficace et rapide
125, RUE DE LA COLLINE, MANIWAKI, QC J9E 1B4
TÉL.: (819) 449-7973 - CELL : 449-8453

RÉMI FORTIN
CANDIDAT AU QUARTIER NO 6
MA VISION
MON QUARTIER
MA VILLE, MANIWAKI
HOMME D'AFFAIRES CONNU
RETRAITÉ
Mon défi :
Disponibilité, efficacité, présence, à l'écoute de bonnes ou mauvaises critiques. Au plaisir de vous représenter pour les 4 prochaines années.

LE PREMIER NOVEMBRE, JE VOTE REMI FORTIN

Luc Richard à la mairie d'Aumond /
On dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit!

Programme électoral/suite

Lacs et plans d'eau:
En collaboration avec un représentant de chaque association des lacs, un élu municipal et l'inspecteur en charge, nous allons former un comité afin de regrouper les idées et besoins communs pour trouver des solutions à court et long terme sur ce qui préoccupe vraiment nos villégiateurs.

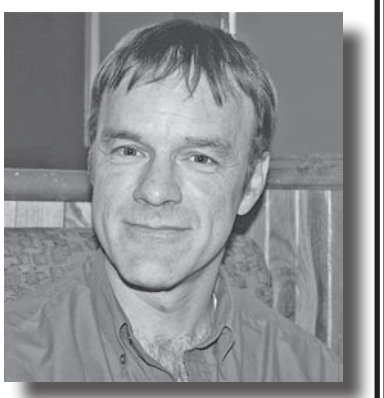

Étant donné que la législation au niveau des chevaux moteurs de l'embarcations est de niveau fédéral, nous allons travailler avec eux pour diminuer l'accès aux gros moteur afin de préserver nos berges de l'érosion que cela occasionne et par le fait même, le rejet de polluants (huile, essence).
Nous allons continuer à travailler avec le gouvernement provincial au niveau de la qualité de l'eau (bandes riveraines, rejet septique, algues et autres.)
Au niveau municipal, nous allons voir à la possibilité de réaménager les accès publics aux plans d'eau.

Pollution visuelle:
Abris de fortune, toiles en lambeau, ordures de toutes sortes etc. Il y aura campagne de sensibilation auprès de propriétaires.

Rejet des boues septiques:
Certaines installations ne répondent plus aux critères exigés. Nous allons utiliser les recommandations de la M.R.C., Lois Q2R8 du ministère et notre inspecteur en environnement pour mettre en force les mesures. Les gens moins nantis pourront être aidés par la municipalité au niveau des ressources techniques, soutien, etc ...

Sécurité et plan d'eau:
Tous les chemins menant aux plans d'eau vont être balisés, des panneaux d'accueil vont être refaits ou installés au besoin et la signalisation sera plus présente.

LE 1er NOVEMBRE PROCHAIN, ON VOTE:

Luc RICHARD

DEUX BESOINS FINANCIERS.
UNE SEULE ET MÊME
SOLUTION ÉBLOUISSANTE.
La vie est plus radieuse avec l'*Universelle* Sun Life, c'est clair !

LA JOURNÉE S'ANNONCE EXCELLENTE.

- La protection d'une assurance permanente offrant des occasions de placement, tout ça dans un seul et même produit.
- Protégez votre patrimoine.
- Des occasions de placement pour une croissance en report d'impôt.

Et ce n'est pas tout, alors parlons-en.

André Benoit Claude Benoit, A.V.C.

819 441-3000
187, Commerciale
Maniwaki QC J9E 1P1

Conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives, **Services d'assurances André & Claude Benoit inc.**, cabinet de services financiers - distributeur autorisé par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et cabinet partenaire de Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.† - Représentant en épargne collective, Placements Financière Sun Life (Canada) inc.†, cabinet de courtage en épargne collective
†Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Financière Sun Life

Meubles Branchaud fête ses 50 ans :

La vision et le flair de son fondateur

PAR JEAN LACAILLE

EGAN-SUD - C'est avec un trémolo dans la voix, en parlant de sa mère Gabrielle et de son père Jean-Claude, décédé en 2001, que Joël, le cadet des frères Branchaud, a dressé l'historique des 50 ans d'histoire de Meubles Branchaud, un des leaders québécois dans son domaine à la maison-mère de l'entreprise samedi dernier.

Ce premier demi-siècle de l'histoire de cette famille d'affaires dresse un chemin direct vers un centenaire quasiment assuré avec la relève familiale qui pousse et qui n'hésitera sûrement pas à prendre le flambeau légué par leurs prédécesseurs.

Les frères Branchaud ont cependant admis que le véritable patron de l'entreprise était leur mère, Gabrielle, à laquelle ils vouent un amour et une admiration sans bornes.

«Je vous présente la vraie patronne, dans tous les sens du mot, notre maman adorée. Et je veux, aujourd'hui, saluer le créateur de cette magnifique entreprise, notre père Jean-Claude», a lancé Joël Branchaud alors qu'il saluait les quatorze clients finalistes du grand tirage qui marquait le 50e anniversaire de Meubles Branchaud.

UN PEU D'HISTOIRE

En constante progression

Il faut remonter à septembre 1959, alors que Jean-Claude Branchaud plonge à corps perdu dans la vente d'appareils électroménagers. À cette époque, le domaine n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Bientôt, le lave-linge électrique allait remplacer le tordeur, la cuisinière électrique, le poêle à bois; le réfrigérateur permet de sortir à tout jamais de la maison la vielle glacière et le carton a été remplacé par le prélart.

»Notre père, Jean-Claude, petit homme plein d'énergie, agressif, fonceur, n'ayant peur de rien, comme un vrai coq dans sa basse-cour, se met résolument au travail. À la suite du décès de son père, il amorce son offensive commerciale, à l'âge de 22 ans, avec toute la fougue qu'on lui connaît. Il débute sa carrière au marché général qui était situé à Bois-Franc.»

Il a été frappé d'un éclair de génie quand pour remédier à une lacune dans la région, il introduit une nouvelle ligne de produits dans son épicerie avec les appareils électroménagers. Étant donné la demande sans cesse grandissante pour ce genre de produits, il décide, en 1959, de voir plus grand et d'ouvrir son tout premier magasin de meubles, d'électroménagers et de téléviseurs. Il achète, vend, brasse des affaires, de plus en plus d'affaires. Tellement d'affaires, qu'en 1969, il décide de bâtir une nouvelle épicerie, plus fonctionnelle, mieux adaptée, un édifice avec un grand entrepôt. Il achète un terrain à Egan-Sud et se retrousse les manches, rejetant du revers de la main les commentaires peu encourageants de certains de ses amis qui lui prédisaient une faillite assurée prétextant qu'une telle entreprise était beaucoup trop audacieuse pour Maniwaki.

Une première expansion

Le 19 mars 1970, les nouvelles installations sont inaugurées. Il aura fallu investir 150 000 $, une somme énorme pour l'époque. La première expansion prend forme en 1981 lorsque Jean-Claude Branchaud monte à l'assaut de l'Abitibi. Il ouvre un magasin à Amos et le temps prouvera qu'il avait fait le bon choix. Loin de s'asseoir sur ses lauriers, il ouvre un autre magasin à Val d'Or en 1998 dans un édifice qui sera transformé en magasin de liquidation en 2004. Le magasin est relocalisé dans un nouvel édifice de 40 000 pieds carrés. Le magasin de Rouyn-Noranda, plus moderne, d'une superficie de 30 000 pieds carrés est inauguré.

En 1987, la ville de Gatineau accueille la famille Branchaud. Un magasin de 40 000 pieds carrés y est construit. Cet investissement de 3 millions $ fait passer l'entreprise dans la cour des grands.

En 2001, lorsque la région de Maniwaki risque de perdre le transport par lots morcelés, les frères Branchaud se penchent sur le problème et on annonce la création de la compagnie Transport Branchaud, un pas de plus dans un domaine connexe, puisque Branchaud promène ses camions dans les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi et de la Vallée-de-la-Gatineau.

Un coup dur

En 2001, la mort de Jean-Claude Branchaud sème la tristesse dans la famille et dans toute la région. Il avait eu cependant le temps de créer sa fondation en 1996. La Fondation Jean-Claude Branchaud qu'il a fondé en 1996 pour venir en aide à la collectivité, réalise, en 2001, une collecte de fonds historique en récoltant plus de 100 000 $ pour la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau.

En 2002, cinq magasins sont en opération et la croissance fulgurante de l'entreprise fait naître de nouveaux besoins et la centralisation des opérations devient une priorité, tant au niveau de l'administration que de la distribution. Un vaste de centre de distribution de 25 000 pieds carrés est construit à Maniwaki qui desservira l'ensemble des magasins de l'entreprise.

Bonjour Mont-Laurier !

Après plusieurs mois de négociations, Meubles Branchaud, le 10 février 2006, fait l'acquisition des deux magasins Armand Pagé de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant et d'un centre de liquidation à Mont-Laurier.

«Ces acquisitions solidifient l'entreprise familiale qui devient l'un des plus importants détaillants de meubles, d'électroménagers, d'électronique et d'informatique au Québec et le plus grand vendeur de couvre-plancher de l'Outaouais, la Haute-Gatineau et les Laurentides.»

Au printemps de 2008, Couvre-plancher Gatineau fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment qui va être rénové afin de répondre, de façon plus efficace, aux besoins et à la demande de la clientèle qui se fait de plus en plus nombreuse. La croissance soutenue de l'entreprise a un effet direct sur les besoins de la clientèle dans le couvre-plancher. La centralisation de l'inventaire devient alors une priorité. Pour combler la demande et raffermir les opérations, les frères Branchaud, dès l'été 2008, donnent le feu vert à la construction d'un entrepôt de 6 000 pieds carrés au magasin de couvre-plancher Branchaud à Maniwaki. Cette construction permet à l'entreprise de franchir une nouvelle étape dans la distribution du couvre-plancher dans tous ses magasins.

Le nerf de la guerre

La génération montante qui assurera la relève de l'entreprise est le nerf de la guerre. «Notre père et notre mère nous ont inculqué le sens de la famille. Nous sommes fiers du chemin parcouru. Mais plus encore, nous sommes très reconnaissants envers notre clientèle et nos employés. Aujourd'hui, avec nos sept magasin, nos trois centres de couvre-plancher et une compagnie de transport, toute l'équipe a bien rempli le cahier de route qui nous fut refilé par notre père. On dessert la population de quatre régions différentes et on poursuit, graduellement, le carnet de commandes de notre père et les projets ne manquent pas.»

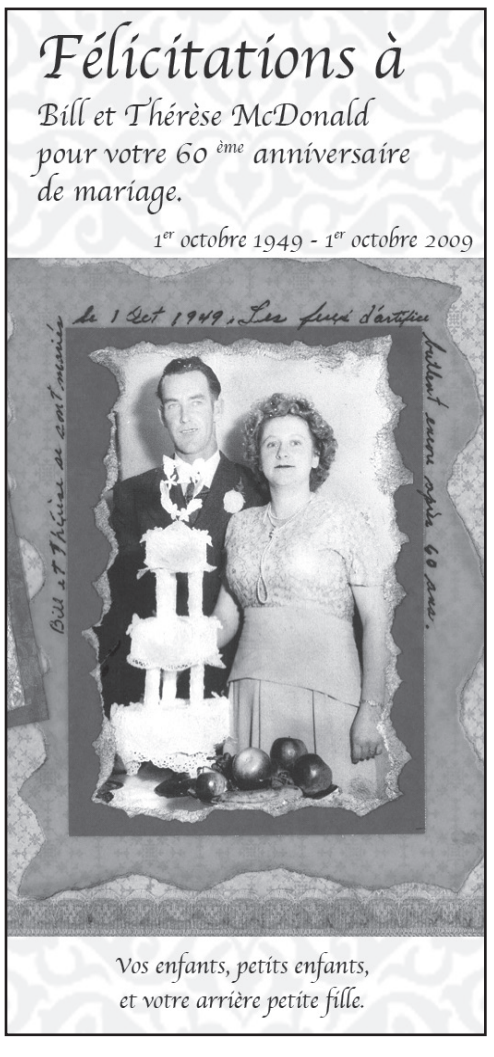

un véritable success-story depuis 1959

Jean-Claude ne font aucun doute

Tous ces projets font partie de la vision de la famille et elle ne pourrait se matérialiser dans le temps sans la relève familiale qui s'est exprimée par l'engagement de Véronique, Roxanne, Marc-André et Joanie qui, selon Joël Branchaud, permettra à l'entreprise d'atteindre les 100 ans d'existence. «Et je serais l'homme le plus heureux du monde si mes trois fils, Miguel, Mathieu et William puissent suivre les traces de leur père comme je l'ai fait avec mon propre père. Les enfants de la famille Branchaud sont les joyaux de toute une vie.»

En terminant, Joël Branchaud, a remercié les membres du personnel actuels et les ex-employés qui ont permis à l'entreprise de progresser au fil des ans.

«Je félicite les 14 finalistes dans le cadre de notre promotion «Branchaud fête ses 50 ans» et moi, et mes frères, remercions papa et maman pour tout ce qu'ils ont accompli dans le monde des affaires et pour l'esprit familial qu'ils ont su souder dans le temps de même que pour tout ce qu'ils nous ont légué, qui est un héritage familial exceptionnel».

Pascale Galipeau et Natalie Nault se partagent les 20 000$

MANIWAKI - Pascale Galipeau de Messines et Natalie Nault d'Évain en Abitibi ont mis fin au suspense en se partageant les 20 000 $ du super-tirage de Meubles Branchaud dans le cadre de son 50e anniversaire de fondation, samedi après-midi, à son magasin de Maniwaki.

Quatorze capsules, trés bien scellées, avaient été placées dans un bocal et on en pigeait trois, à quinze minutes d'intervalle, pour en arriver à déterminer deux grands finalistes qui avaient le choix entre tenter de remporter le gros lot ou de le partager. Pascale Galipeau et Natalie Nault ont décidé de le partager.

Le super grand tirage avait été précédé de trois tirages éliminatoires qui ont eu lieu le 18 septembre, le 25 septembre, le 2 octobre et finalement celui de samedi dernier à Maniwaki.

Gabrielle Branchaud, ses fils Louis-Arthur, André et Joël, et Danielle Grégoire, représentante promotionnelle de Meubles Branchaud, avec les deux grandes gagnantes, Pascale Galipeau de Messines et Natalie Nault d'Évain en Abitibi qui se partagent 20 000 $ en cartes-cadeaux chez Meubles Branchaud.

En limousine

Les quatorze finalistes ont vécu une expérience qu'ils n'oublieront jamais. C'est en limousine, gracieusement fournies par Meubles Branchaud, que les finalistes sont arrivés à la maison-mère de Meubles Branchaud à Maniwaki ou un léger goûter et des rafraîchissements les attendaient jusqu'à ce que le décompte ne débute à 17h.

Les quatorze grands finalistes ont été déterminées à la suite d'un tirage au sort parmi cinquante demi-finalistes. Le tirage des quatroze capsules qui ont déterminé les quatorze grands finalistes s'est déroulé sous la surveillance de représentants de la firme Piché, Éthier et Lacroix. Elles ont été pigées par Mme Gabrielle Branchaud, la grande patronne de Meubles Branchaud.

Par élimination

Pierre Houle, directeur de Meubles Branchaud pour la région de l'Abitibi a dévoilé les trois premières capsules qui ont été identifiées comme étant celles de Nicole Lépine, de Déléage, Michel Bastien de Gatineau et Valérie Marceau de Landrienne en Abitibi.

Richard Turbide, de Meubles Branchaud à Mont-Tremblant a imité son collègue de l'Abitibi en tirant les capsules de Sébastien Gilbert d'Évain en Abitibi, Marcel Meilleur de Mont-Laurier et Alain Bélanger, également de Mont-Laurier.

De gauche à droite, les quatorze finalistes sont Valérie Marceau de Landrienne, Caroline Hallé d'Amos, Michèle Charbonneau de Ste-Agathe-des-Monts, Sébastien Gilbert d'Évain, Nicole Lépine de Déléage, Julie Breton de Preissac, Alain Bélanger de Mont-Laurier, Nicole Lambert de Lac Supérieur, Monique C. Charron de Gatineau, Pascale Galipeau de Messines, Michel Bastien de Gatineau, Gabrielle, André, Louis-Arthur et Joël Branchaud, de Meubles Branchaud, entourant la photo de feu Jean-Claude Branchaud, Marcel Meilleur de Mont-Laurier, Natalie Nault d'Évain, Chantal Brochu, représentante de Lise Levasseur d'Amos, et Danielle Grégoire, porte parole publicitaire de Meubles Branchaud.

C'est ma vie !

Danielle Grégoire, comédienne, auteure et metteure en scène de Gatineau, était la représentante promotionnelle de Meubles Branchaud de toutes les activités entourant le 50e anniversaire de Meubles Branchaud.

Elle a interprété C'est ma vie, une pièce de l'auteur Salvatore Adamo, une des favorites de Mme Gabrielle Branchaud et son regretté époux Jean-Claude. «Nous aimions tous les deux cet auteur français. Quelle belle délicatesse de la part de mes trois fils qui me connaissent très bien et mon amie, Danielle, l'a interprétée de brillante façon.»

Après ces quelques minutes de joie intense pour Mme Branchaud, le tirage a repris. M. Archambault, directeur du magasin de Mont-Laurier, a poursuivi l'élimination des concurrents en pigeant les capsules de Monique C. Charron de Gatineau, Lise Levasseur et Carole Hallé, toutes deux d'Amos en Abitibi.

Yves Gagnon, directeur-adjoint du magasin de Maniwaki, en l'absence du directeur Martin Lanthier, a pigé les capsules de Michèle Charbonneau de Ste-Agathe-des-Monts, Nicole Lambert de Lac Supérieur et Julie Breton de Preissac. Et on connaît la suite.

«Mon mari voulait s'acheter un téléviseur à écran géant. Et bien il pourra le faire. Je suis tellement heureuse. Je remercie Meubles Branchaud pour cette expérience enrichissante. C'est pas tous les jours qu'on se promène en limousine et c'est le premier grand gros lot que je gagne de toute ma vie», précise Pascale Galipeau, qui a mis quelques minutes à se rétablir du suspense engendré par cette élimination soudaine des capsules.

Le tirage a été précédé d'une cérémonie protocolaire au cours de laquelle Mme Gabrielle Branchaud, et son fils Joël, ont livré des discours très touchants. Jean-Claude Branchaud plane toujours sur la famille. Nous vous invitons à lire un autre reportage sur le 50e anniversaire de Meubles Branchaud dans notre édition de cette semaine de La Gatineau.

Les finalistes ont été hébergés à l'Hôtel Le Château Logue à Maniwaki et ont été traités, sur place, par Michel Péloquin et son équipe.

«C'était notre façon à nous de vous témoigner notre grande reconnaissance pour cette fidélité envers Meubles Branchaud. Nous enclenchons le décompte en route vers le 100e anniversaire. La relève sera là pour assurer l'excellence de Meubles Branchaud. Nous remercions nos clients, nos employés et nos dirigeants pour cette remarquable fête», conclut Joël Branchaud.

« Commis service à la clientèle, produits de quincaillerie et produits de pièces mécaniques »

Le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki), en collaboration avec Emploi-Québec Outaouais, est heureux de vous offrir cette formation : «Commis service à la clientèle, produits de quincaillerie et vente de pièces mécaniques».

Le programme d'études est d'une durée de 735 heures, réparti en 3 volets :

- les compétences générales
- les compétences reliées aux produits de quincaillerie
- les compétences reliées aux produits de pièces mécaniques

Formation offerte du 23 novembre 2009 au 31 avril 2010

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations :

Centre local d'emploi Maniwaki : **(819) 449-4284, poste 247**

Aide financière disponible

Emploi Québec Outaouais

Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

CFP VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

L'excellence en formation

COMMIS SERVICE À LA CLIENTÈLE

211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Téléphone : (819) 449-7922

Télécopieur : (819) 449-7235

CFP VG

Une bonne moisson de réalisations culturelles en région

PAR RODRIGUE LAFRENIÈRE

Divers intervenants du CLD et des promoteurs de projets en 2008-2009: Richard Fournier, François Ledoux, Sylvie Grégoire, Christiane Langevin, Diana Lefebvre, Rita Godin, Raymond Lafrenière et Rodrigue Lafrenière.

À l'heure où la terre offre son abondance automnale, l'agent de développement culturel du CLD, donc de la MRC, a fait état d'une bonne moisson de réalisations culturelles, artistiques et patrimoniales durant sa première année au service de la région.

En effet, Richard Fournier, avantageusement présenté par Marc Dupuis, directeur général du CLD, a permis aux personnes impliquées dans le milieu culturel d'ici d'en savoir plus sur les projets ayant bénéficié en 2008-2009 d'un fonds provenant de l'entente de développement culturel entre la MRCVG et le ministère de la Culture.

De fait, l'agent de développement et support conseil, à qui on ajoute le titre de développeur VVAP (Villes et villages d'art et de patrimoine) a énuméré et expliqué les quatorze projets qui ont aidé des personnes ressources du domaine culturel de la vallée.

Plusieurs «développeurs» épaulés

En bon nombre présents lors de la conférence de presse qui les réunissait lundi passé, à 14h, au CLD, les divers responsables de projets avaient reçu de l'aide financière et logistique à divers degrés de l'ex-citadin de Chambly, qui est tombé en amour avec notre région au point d'y investir ses talents.

Ainsi en est-il de Michel Cyr, pour la création et le fonctionnement premier de la Coopérative des arts et du patrimoine valgatinois (CAPVG) perçue comme un élément central pouvant bénéficier à la culture.

Il en est de même pour le projet Village des traditions de Bouchette, quant à une étude de faisabilité d'un projet soutenu par l'Association de la route de l'Eau-Vive et animé par Diana Lefebvre et un groupe d'organisateurs.

Puis fut soutenue en partie la réalisation des peintures rupestres à l'entrée sud de Maniwaki , des oeuvres maintenant terminées par la peintre Rita Godin et ses peintres, un projet initié par l'AREV et qui devrait s'étendre dans des municipalités voisines.

François Ledoux a quant à lui reçu une aide dans le cadre de son projet de circuit patrimonial de Maniwaki, via son Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu. Cette initiative révélera l'histoire de joyaux patrimoniaux de Maniwaki.

La municipalité de Bouchette et l'équipe de Diana Lefebvre ont obtenu un appui intéressant pour tenir leur festival de l'eau de Pâques, une initiative tout à fait originale qui consistait à revenir aux sources de traditions comme celle de l'eau de Pâques.

Encore d'autres domaines d'intervention

D'autre part, Daniel Mayrand et la ville de Maniwaki ont pu aller culturellement plus loin dans l'organisation de leur dernier festival d'été, pendant que l'École de musique de la Vallée-de-la-Gatineau et Michèle Boucher consolidaient leur présence dans ce domaine.

Puis, Kimberley Mason de la MRCVG organisait un concours de trophées dans le cadre d'une foire environnementale 2009, avec la contribution d'artistes comme Donald Doiron.

Enfin, il y eut concours d'écriture pour faire valoir les talents soutenus par Colette Archambault. Pour sa part, Sylvie Grégoire, en collaboration avec la Commission scolaire, a rendu à terme la projet Un art significatif. Et l'espace manque pour tout énumérer et décrire d'autres projets.

«L'agent»Richard Fournier a vanté le «magnifique partenariat vécu avec la MRC et les créateurs ou organisateurs divers. Il a souligné la «performance de l'équipe» avec laquelle il œuvre en région.

Pour lui, «la culture a une incidence sur la qualité de vie, sur l'économie ; elle a fait ses preuves de bon développement dans toutes les régions». Mais, toujours selon lui, on peut encore faire plus et mieux quand on constate que toute une différence existe dans le cadre du travail avec des gens du milieu qui ont tendance à s'impliquer davantage pour leur milieu.

Du yoga à Lac Ste-Marie

LA GATINEAU - Si vous avez mal au dos. Si vous vivez du stress, si votre corps a besoin d'étirement en douceur, si vous voulez améliorer votre forme physique, venez pratiquer le yoga les lundis soirs au Centre communautaire de Lac Ste-Marie.

Après plusieurs recherches, Mme Nadine Pinton a finalement trouvé une professeure de yoga. Marie Grégoire viendra à Lac Ste-Marie, les lundis soirs. Les cours d'une durée de 1 heure et 15 minutes débutent le lundi 5 octobre prochain pour une période de 10 semaines. Les cours débutent à 19h45 et se terminent à 21h. Un matelas, style mousse bleu, une bouteille d'eau et des vêtements confortables sont recommandés.

Le coût est de 80 $ pour les dix cours et est payable dès le premier cours. Vous pouvez faire votre chèque au nom de l'Association des loisirs de Lac Ste-Marie qui vous remettra un reçu. Vous devez vous inscrire auprès de Mme Nadine Pinton au 819-467-2086.

CAYAMANT

Une femme disponible
Votons le 1er novembre
à la mairie

Suzanne MCMILLAN

Le 1er novembre, pour une bonne représentativité du quartier #4,

je vote

MANIWAKI / QUARTIER #4

JEAN-LOUIS NAULT

BMR le groupe
120, route 105, Maniwaki
819-449-1590

MANIWAKI EGAN MARTEL et fils

BMR Martel & Fils
et Laflamme Portes & Fenêtres

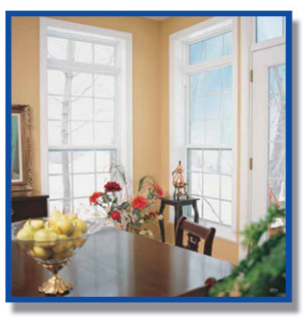

PAIENT LES TAXES
sur toutes commandes de portes et fenêtres Laflamme.
Du 7 au 16 octobre 2009

Laflamme®

May Lapratte connaît une mort atroce

PAR JEAN LACAILLE

LA GATINEAU - May Lapratte, 56 ans de Maniwaki, a connu une mort atroce jeudi soir dernier, vers 21h30, sur la route 105, prés du Motel Algonquin à Egan-Sud.

Mme Lapratte, gisait inanimée sur la chaussée de la route 105 lorsqu'elle a été mortellement happée par un véhicule. Selon les informations que nous détenons du Sergent Claude Denis, de la Sûreté du Québec à Montréal, un passant a prévenu les services d'urgence qui ont accouru prestement sur les lieux. Contrairement à la rumeur qui circulait peu de temps après l'accident, le conducteur du véhicule impliqué dans l'accident mortel s'est arrêté pour prévenir les policiers.

La circulation a été paralysée, sur les deux sens de la route 105, jusqu'à 6h45 vendredi matin.

Formation à la vie chrétienne

LA GATINEAU - La paroisse de Gracefield amorce une démarche de formation à la vie chrétienne pour les paroisses de Gracefield, Blue Sea, Cayamant et Pointe-Comfort.

La première rencontre aura lieu au sous-sol de l'église de Gracefield le samedi 10 octobre, à 9h30, pour les jeunes nés en 2002-2003, à 10h30 pour les jeunes nés entre 1998 et 2001 et à 11h30 pour les adultes et adolescents nés avant 1998.

La présence des parents est souhaitable pour cette première rencontre. Vous êtres priés de confirmer votre présence au 819-463-2857, poste 14 avant le venderdi 9 octobre en demandant pour Raymonde.

Performe MONT-LAURIER mazda
1450, boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier
819-623-4455 - Sans frais 866-929-3052

Charles Martel

MANIWAKI

Référez-vous à l'annonce à la page 47

PRÉPAREZ L'HIVER

Peu importe ce que l'hiver vous réserve cette saison, faites en sorte que vous et votre véhicule soyez prêts à l'affronter.

GM Goodwrench veut vous faciliter la tâche en vous permettant de réaliser de superbes économies sur tous les services essentiels pour l'hiver. Visitez votre détaillant GM Goodwrench local et laissez les techniciens GM Goodwrench certifiés s'occuper de l'entretien de votre véhicule.

ALIGNEMENT DES 4 ROUES
64,95$*

COMPREND:
Réglage de la géométrie des quatre roues

AVEC UN BON ALIGNEMENT:
Prévenez l'usure prématurée de vos pneus
Réduisez votre consommation d'essence
Et surtout, maintenez une tenue de route sécuritaire

49,95$ CHANGEMENT DE PNEU

*Cales en sus. Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et des camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 2009.
Toutes taxes et droits en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire GM participant du Québec. Prix de détail suggéré par le fabricant.

GM Canada McCONNERY DEPUIS 1927
Tél. sans frais 1 888 449-1632
105 boul. Desjardins, Maniwaki 819-449-1632

Anatole Gagnon & Fils inc

Fend horizontalement

TROY-BILT

27 tonnes

moteur 5.5 h.p

Fendeuses à bois

Et fend verticalement

Spécial 1995 $

Prix reg ~~2347 $~~

Depuis 1972 Tél.: 449-4000

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

364, boul. Desjardins, Maniwaki

Lacharité

Manon Lacharité, Association de soccer Gracefield

SOUTENIR ET SE SENTIR SOUTENU

« L'activité sportive se veut une pratique des plus saines pour les jeunes de notre milieu. Le soccer, en plus d'être abordable, favorise le développement de belles aptitudes telles l'esprit d'équipe et l'entraide.

La Caisse Desjardins de Gracefield croit en ces qualités, ces valeurs et nous encourage depuis de nombreuses années. Elle nous accorde un soutien financier qui profite aux 100 jeunes de notre localité qui pratiquent ce sport. Ce faisant, elle contribue à la qualité de vie de notre milieu.

La distinction coopérative de ma Caisse, moi je la vis ».

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

Desjardins
Caisse populaire Gracefield

desjardins.com

Conjuguer avoirs et êtres

La Belle Époque
Résidence

Le bien-être de nos ainés, notre priorité

Ouverture printemps 2010

au 175 rue Commerciale, Maniwaki

Située au centre-ville de Maniwaki, au cœur de notre communauté

- *Priorité de location à la liste de réservation*
- *Début des rencontres individuelles à la mi-octobre*

Design, conception et services uniques dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau

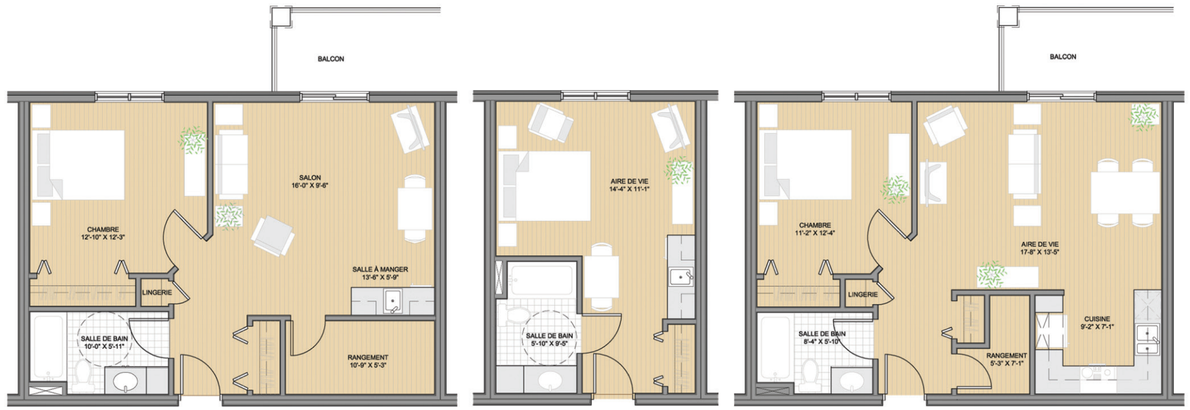

Illustrations de trois modèles de logements différents, complètement adaptés pour les retraités autonomes et semi-autonomes

Pour information additionnelle, contactez Sylvie ou Jessica, au **819-441-1661**

www.labelleepoque.ca
(en construction)

175 rue Commerciale, Maniwaki

La Belle Époque Résidence

Le Plan d'action économique du Canada: un plan pour bâtir l'avenir du pays.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement du Canada et ses partenaires de tous les paliers de gouvernement investissent dans des infrastructures modernes et durables. Partout, les projets démarrent plus rapidement et de nouveaux emplois sont créés dans les collectivités, d'est en ouest, et du nord au sud.

Amélioration des infrastructures partout au Canada.

- Routes, ponts et autoroutes
- Édifices universitaires et collégiaux
- Transport en commun
- Arénas et sentiers récréatifs
- Réseaux d'alimentation en eau potable
- Accès aux services à large bande sur Internet
- et plus encore

POUR CONNAÎTRE LES PROJETS DANS VOTRE RÉGION
plandaction.gc.ca **1 800 O-Canada**

Canada

Les effectifs chutent

MANIWAKI - D'après les données du service des ressources éducatives, le nombre d'élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais continue de diminuer.

Le mercredi 30 septembre dernier, lors d'une assemblée du conseil des commissaires, le directeur du service, M. Stéphane Rondeau, a présenté des données relatives au nombre d'élèves (excluant les élèves de la formation des adultes et de la formation professionnelle). Il en ressort que les effectifs actuels, en date du 14 août 2009, sont de 2 942 élèves. Il s'agit d'une baisse de 89 élèves comparativement à l'an dernier (3 031 élèves). C'est aussi la première fois que les effectifs franchissent la barre des trois mille élèves. Cette diminution est un phénomène qui se fait sentir depuis des années. En 2005, par exemple, la CSHBO comptait 3 449 élèves.

Établissement par établissement, la situation présente certaines variations. La plupart des établissements sont en baisse, même si certains connaissent des augmentations. Pour le Cœur-de-la-Gatineau, par exemple, la progression au secondaire est de 243 élèves en 2008 à 285 en 2009, soit 42 de plus. L'arrivée du 5e secondaire est certainement un élément explicatif, mais d'autres facteurs sont en jeu, puisque cet établissement dénote une tendance à la hausse depuis des années.

Il est important de noter que le décompte officiel des élèves se fait, cette année encore, le 30 septembre. C'est à ce moment que le ministère détermine les effectifs officiels des commissions scolaires. Les données découlant de ce relevé du 30 septembre ne sont pas encore connues.

Par ailleurs, dans le domaine de la dotation du personnel, les commissaires ont pris note de la situation, présentée par le directeur du service des ressources humaines, M. Michel Houde. Depuis juillet, 120 postes d'enseignants ont été dotés par le service, ainsi que 20 postes de cadres et 9 postes d'employés de soutien.

Au niveau du dossier de la téléphonie IP, l'implantation fait l'objet d'un délai de deux semaines, selon le directeur du service des ressources technologiques, M. Richard Leblanc. Le début de l'implantation du nouveau système téléphonique, prévu pour le 14 septembre, aura lieu le 12 octobre, pour les établissements ciblés en premier : les trois écoles secondaires et le centre administratif. De même, cette implantation doit prendre fin le 20 octobre, au lieu du 11 octobre. La mise en place du système dans les petites écoles sera réalisée par la suite. Le système sera entièrement opérationnel le 22 décembre.

Performe MONT-LAURIER mazda
1450, boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier
819-623-4455 - Sans frais 866-929-3052

Martin Villeneuve
Poste 3111
GRAND-REMOUS

Référez-vous à notre annonce à la page 47

nécrologie

Maison Funéraire
McConnery
449-2626
206, Cartier
Maniwaki

La famille Benoit a le regret de vous annoncer le décès de

MME JACQUELINE BENOIT
(née Valiquette)
De Maniwaki, décédée le 1er octobre 2009 à domicile, à l'âge de 65 ans. Elle était la fille de feu Jean Valiquette et de feu Aurore Rivet. Elle laisse dans le deuil son époux Albert Benoit, son fils Serge (Nadine Benoit) de Timmins, ses petits-enfants; Scott, Shane et Nolan, ses frères et sœurs; Adélard (Fernande Quessy) et Armand (Alice Vallée) de Mont-Laurier, Jeanne (feu Joseph Ferron) de Lac Georges NY et Liliane du Colorado, ses beaux-frères et sa belle-soeur; André Benoit (Lily McKay)) et Yvon Benoit (feu Lisette Tremblay), Réjeanne Benoit (Patrice Lebel), Denis Benoit (Diane Arseneault) et Jean-Marie Benoit (Desneiges Audy), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères et sœurs; Eliette, Jacques, Gisèle (feu Jacques Bouchard), Claire (feu Donald MacKenzie), Gérard (Gisèle Roy) et Jean-Marie. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison funéraire McConnery de Maniwaki**. La famille recevra les condoléances à l'église Assomption de Maniwaki à compter de 13h30 le vendredi 09 octobre 2009, suivi du service religieux à 14h.. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la société canadienne du cancer.

NEUVAINE AU ST-ESPRIT

Puisse le Sacré-Coeur de Jésus adoré, glorifié, aimé et préservé à la grandeur du monde, aujourd'hui et toujours. Sacré-Coeur de Jésus, priez pour nous. Saint-Judes, travailleur de miracles, priez pour nous. Saint-Judes, secours des désespérés, priez pour nous. (Dire 9 fois par jour, 9 jours de suite, à la 9e journée, la faveur sera exaucée. Faut promettre de faire publier avec initiales.

L. C.

REMERCIEMENTS À LA VIERGE MARIE

Pour faveur obtenue

P. B.

La famille Monette a le regret de vous annoncer le décès de

M CLEETIS MONETTE
De Maniwaki, décédé le 1er octobre 2009 à domicile, à l'âge de 79 ans. Il était le fils de feu Jason Monette et de feu Blanche Martin. Il laisse dans le deuil son épouse Carmel Carroll, sa fille Roxann (Roger Paris) de Gatineau, ses petits-enfants; Chanelle, Tristan et Audrey, ses frères et sœurs; Gérald (Lucienne Bruyère) de Maniwaki, Frida (feu Gilles Carle) de Hull, Wally (Olive St-Aubin) de Campbell's Bay, Wellard (Betty Leclair) de Val D'Or, Viviane (Marcel Larche) de Maniwaki, Kathleen (Jean-Marc Lévesque) de Val D'Or et Suzanne (André Lanthier) de Déléage, ses belles-sœurs; Elizabeth (John Lévis) de Maniwaki, Rachel Carroll de Hull et Alvira (Neil Galbraith) de Michigan, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux ami(e)s. Il fut prédécédé par ses beaux-parents; James Carroll et Annie Lannigan et son beau-frère Patrick Carroll. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison funéraire McConnery de Maniwaki**. Le service religieux a eu lieu le lundi 5 octobre 2009 à 10h30 en l'église St-Patrick de Maniwaki, suivi de l'inhumation au cimetière Assomption. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Corporation Albatros de Maniwaki.

La famille Charbonneau a le regret de vous annoncer le décès de

MME MAY LAPRATTE
De Maniwaki, décédée accidentellement le 01 octobre 2009, à l'âge de 56 ans. Elle était la fille de feu François Lapratte et de Reina Fournier (Maurice Mercier) de Maniwaki. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Lynne (Eric Labelle) de Gloucester, Julien de Déléage et Lise de Maniwaki, ses petits-enfants Francis, Sophie et Elisabeth, ses sœurs et son frère; Diane (Lyle Cairns) de Pembrooke, Paul (Régina VanAert) de Portage La Prairie, Laurie (Charles Lapointe) de Chûte à Blondeau et Suzanne « Suzie » (Robert Danis) de Déléage, ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s dont un spécial Bernard Thibault. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison funéraire McConnery de Maniwaki**. Le service religieux aura lieu le samedi 10 octobre 2009 à 10h30 à la Maison Funéraire, suivi de l'inhumation au cimetière Assomption. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par des dons à la Fondation du CSSSVG « Santé Mentale ». Heures de visites: vendredi 9 octobre 2009 de 14h à 17h, 19h à 21h et le samedi à compter de 9h.

Remerciements

M ROBERT G. ETHIER

Les membres de la famille Ethier désirent remercier sincèrement tous les parents et ami(e)s qui lors du décès de Robert survenu le 13 septembre 2009 leur ont témoignés des marques de sympathies soit par offrande de messe, fleurs, dons ou assistance aux funérailles. Nous avons profondément été touchés. Les personnes dont l'adresse est inconnues sont priées de considérer ces remerciements comme personnel.

Un gros merci.

1er Anniversaire

Roméo Lefebvre

Il y a déjà 1 an, tu pliais baggage pour un très long voyage.
Malgré le temps qui passe, la douleur demeure aussi intense qu'aux premiers instants de ton départ, mais tu resteras toujours présent dans nos coeurs car nous savons que l'on te retrouvera un jour.

Ton épouse, et les enfants

Une messe anniveraire sera célébrée pour Roméo Lefebvre, le samedi 10 octobre prochain à l'église Assomption à 16h30.

Coopérative Funéraire Brunet
« Nous sommes riches de nos valleurs »
19, rue Principale
Maniwaki (Québec) J9E 2B1
Salons : Maniwaki et Mont-Laurier
☎819 449-6082
Téléc.: 819 449-7669
mki@coopbrunet.com

Avis de décès

PIERRE FORTIN
1951-2009

Monsieur Pierre Fortin anciennement de Maniwaki décédé le 1er octobre 2009 à l'âge de 58 ans au CSSS de la Vallée de la Gatineau. Il laisse dans le deuil sa conjointe madame Aline Lefebvre. Il était le fils de feu Théodore Fortin et de feu Antoinette Laroche. Il laisse également dans le deuil ses enfants; Suzanne, Guylaine, Pierre, Paul, Julie & Richard. Ses six petits-enfants. Ses frères; Amed, Gaétan, Claude & Marc. Ses sœurs; Christine, Codette, Angèle, Thérèse & Isabelle. Ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces et amis(es). À la demande du défunt le recueillement en présence des cendres sera fait dans l'intimité de la famille.

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET OFFRE À LA FAMILLE ÉPROUVÉE SES PLUS SINCÈRES CONDOLÉANCES.
«Nous sommes riches de nos valeurs»

À la mémoire de notre père

GERMAIN MERCIER, décédé le 6 octobre 2008

Souvenez-vous de lui lorsqu'il était barbier, lorsqu'il a chanté les messes du matin et du dimanche, les messes de minuit, les funérailles, les noces...;
Souvenez-vous de lui lorsqu'il a fondé l'association parents-maîtres de Gracefield; lorsqu'il a fondé la ligue de balle Gatineau-Pontiac; lorsqu'il était membre de la commission de crédit de la caisse populaire de Gracefield; lorsqu'il était président et membre du club Richelieu de Gracefield;, lorsqu'il a animé le premier Gala Méritas; lorsqu'il était correspondant régional du journal La Gatineau; lorsqu'il était rédacteur à l'université d'Ottawa... Souvenez-vous de tout ce que cet homme a accompli au sein de la communauté de Gracefield.
Nous nous souvenons de vous en tant que père, grand-père et arrière-grand-père aimant. Votre présence et vos discussions animées nous manquent. Nous vous aimons et vous aimerons toujours. Veillez sur nous. MERCI PAPA.

Vos enfants Claire, Jean et Cécile

Avis de décès

M. ROBERT PAULIN est décédé à l'hôpital de Maniwaki, le 2 septembre 2009, suite à une courageuse lutte contre le cancer, à l'âge de 63 ans. Il était le fils de feu Armand Paulin et de feu Antonia Savaria. Il laisse dans le deuil son épouse de 35 ans de mariage, Mariette Ducharme ainsi que ses enfants : Stéphanie, Tanya et Liane. Il était le frère de Cécile (Jean-Claude Jacques), Irène, Gilles (Thérèse Thérien), André, Claire, et Lise. Il fut prédécédé par René (Suzanne), Maurice (Margaret), Rita, Paul et Jean (Marguerite). Bob a servi plusieurs années dans les Forces canadiennes et au département de la Défense nationale.

Pour ceux et celles qui le désirent, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Les souvenirs et hommages peuvent être partagés par internet au www.mem.com

5e Anniversaire

James Langevin

Déjà 5 ans, le temps laisse à sa suite des souvenirs, des images, des pensées.

Tout ce qui fait que l'on n'oublie jamais ce qui a été. Continue de nous protéger et de nous guider.

Nous t'aimons.

Ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants et tes arrière petits-enfants

Une messe anniversaire sera célébrée, à l'église Assomption, le dimanche 11 octobre à 11h.

Les sports dans la région...

Football scolaire : Les Mustangs intraitables!

GATINEAU - Les Mustangs de la CEHG ont continué sur leur lancée samedi dernier en s'imposant au compte de 51 à 1 face au Vortex de la polyvalente Du Versant à Gatineau.

Les Mustangs se sont imposés dès leur première série offensive. Nicolas Beaumont complétait deux passes de 20 verges chacune sur les deux premiers jeux du match et Adrien Côté venait compléter le tout quelques instants plus tard avec un touché sur une course de 8 verges.

Toujours au premier quart, Nicolas Beaumont repérait dans la zone des buts Shawn Buckshot-Maurice qui s'était démarqué pour un touché de 40 verges. Les Mustangs prenaient alors les devants 14-0.

Au début du deuxième quart, l'équipe de la Haute-Gatineau continuait son bon travail en contrôlant le ballon et le cadran sur une série de 12 jeux qui culminait avec un autre touché du pur-sang Adrien Côté sur une course de 13 verges. À la mi-temps les Mustangs menaient 21 à 1.

Au troisième quart, Michel Martel réalisa une course folle de 50 verges et le jeu suivant, Maxime Thériault capta une belle passe de 15 verges de Nicolas Beaumont pour accentuer l'avance des siens à 28-1.

Puis, Dany Pelletier asséna un dur coup au Vortex en réalisant sa première interception en carrière, ce jeu redonnait le ballon à l'offensive.

Quelques instants plus tard, Michel Martel attrapait une passe de 10 verges dans la zone payante pour porter l'avance des Mustangs à 36-1.

Au quatrième quart, Shawn Buckshot-Maurice y allait de son deuxième touché du match, cette fois sur une course de 1 verge.

Finalement, Michel Martel continua les célébrations en y allant d'une attrapé spectaculaire de 20 verges dans la zone des buts, sa deuxième passe de touché du match.

Simon Leblanc venait mettre fin aux émissions avec une interception qui scellait le match qui se terminait 51-1 en faveur des Mustangs.

À la fin du match l'entraîneur-chef Frédéric Boulianne était satisfait de la performance de sa troupe :

« Ce fut un match satisfaisant à tous les points de vue. Nous avons démontré de la discipline en prenant peu de pénalités. Notre offensive a continué à contrôler le ballon et notre défensive continue à progresser. Encore aujourd'hui c'est une victoire d'équipe car tous les joueurs ont participé. Nous avons une pratique cette semaine et jouerons pour le premier rang jeudi. Il faut continuer à être discipliné et sérieux aux pratiques car c'est cela qui paie lors des parties. »

De son côté, le coordonnateur défensif François-Olivier Beaudoin avait de bon mots pour ses joueurs: « Je tiens à souligner le travail de la défensive. Jess Potvin, Pat Lacroix, Trevor Céré et Sébastien Mantha , avec l'aide de leurs coéquipiers ont fermé la porte à l'adversaire. Puis, Dany Pelletier et Simon Leblanc n'ont donné aucun espoir en interceptant des passes. »

Maintenant la table est mise pour le match de jeudi (13 :30) qui aura lieu à la Cité étudiante et où le premier rang sera à l'enjeu. Ce duel mettra aux prises Les Mustangs et les Rafales de la polyvalente Des Lacs qui sont invaincus cette saison. Pour les Mustangs l'enjeu sera aussi de venger leur échec de 32 à 27 subi à Masham.

Nous invitons la population à venir encourager l'équipe de la région dans ce match qui promet.

LIGUE DE HOCKEY MÉDIUM

Dates	Heures	Visiteur	vs	Receveur
08-Oct	10h00	Mighty camel	vs	Motel Algonquin
10-Oct	10h10	Home Hardware	vs	Info D.L.
11-Oct	19h30	L.P.	vs	Buffalo
11-Oct	20h30	Ass. Kelly	vs	Home Hardware
13-Oct	10h15	L.P.	vs	Motel Algonquin

MANIWAKI
QUARTIER #4

LOUIS-ANDRÉ HUBERT

CHOISISSIONS

Un candidat d'expérience

Un résident du quartier

LOUIS-ANDRÉ HUBERT

Fonds à l'entrepreneurship

Une aide à la portée des jeunes de 18 à 35 ans

Avec le fonds à l'entrepreneurship vous pouvez

- démarrer une entreprise
- acquérir une entrepprise
- développer, moderniser une entreprise
- renforcer la structure financière

Pour en savoir davantage sur les conditions d'admissibilité, communiquez avec M. Jean-Pierre Paiement du Centre financier aux entreprises Desjardins Les Hautes au 819-441-2662 poste 243

Desjardins

Caisse populaire de la Haute-Gatineau

Conjuger avoirs et êtres

Siège social 100, rue Principale Sud, bureau 29 Maniwaki (Québec) J9E 3L4

Serge Lafontaine convoite le siège # 3 à Montcerf-Lytton

PAR JEAN LACAILLE

MONTCERF-LYTTON - Serge Lafontaine, travailleur de la terre comme il se qualifie lui-même, a décidé de s'impliquer dans la politique municipale en confirmant sa candidature au siège # 3 à Montcerf-Lytton où il fera la lutte à la candidate Françoise Céré-Turpin.

«Au cours des dernières semaines, plusieurs personnes de la municipalité m'ont approché pour que je me présente à un poste de conseiller municipal. Après une période de réflexion, et avec l'appui des membres de ma famille, j'ai décidé de me présenter.»

La disponibilité

Originaire de Montcerf-Lytton, il sait que la municipalité a un énorme potentiel de développement et il se dit prêt, d'abord et avant tout, à travailler avec les citoyens de Montcerf-Lytton au développement de l'énorme potentiel de la municipalité.

«Je suis convaincu que la clé du succès réside dans le travail d'équipe. Je ferai tout ce qui est possible pour faire valoir les priorités des citoyens de ma municipalité . Je me considère comme un travailleur d'équipe et je serai en mesure d'oeuvrer avec toutes les personnes qui seront élues en novembre prochain. Je connais les candidats à la mairie et je les assure de ma solidarité dans le but de travailler à l'avancement collectif de notre municipalité».

Le portrait électoral

Deux candidats sont en lice afin de succéder au maire sortant, Fernand Lirette qui sera sur les rangs. Maurice Roy et Alain Fortin, président du Comité des citoyens de Montcerf-Lytton lui feront la lutte.

La conseillère sortante au siège # 6, Christine Paul, a été réélue par acclamation à la suite de la fin des mises en candidature vendredi dernier à 16h30. Claude Desjardins a également été élu par acclamation au siège #4. Guy Turpin et Jean-Guy Lavergne sont sur les rangs au siège # 1, et Julie Gervais et Réal Lajeunesse au siège # 2. Ward O'Connor, le conseiller sortant au siège # 5 devra faire campagne alors que Théophile Dupont, ex-maire de la municipalité de Lytton, avant le regroupement, est également en lice.

L'agriculteur, Serge Lafontaine, tentera de se faire élire au siège # 3 où il fera la lutte à Françoise Céré-Turpin.

Deux fois cinq générations

LA GATINEAU - Une cinquième génération dans une même famille est vraiment merveilleux, mais deux, c'est mieux.

Les membres de la famille Rondeau de Cayamant ont de quoi être très fiers. Il s'agit d'un exploit exceptionnel qui rejaillit sur l'ensemble des familles impliquées dans cette création peu commune.

Gérard et Sylvie Rondeau ont demandé si on ne pouvait pas publier ces deux magnifiques photos qui révèlent tout le bonheur des personnes impliquées dans ces deux merveilleuses aventures. Il faudrait peut-être vérifier s'il n'aurait pas lieu d'inscrire cette belle histoire dans le Livre des Records Guinness. Bravo et toutes nos félicitations !

Sur cette photo, on reconnaît Bernadette Rondeau, arrière-arrière-grand-mère, Gérard Rondeau, arrière-grand-père, Sylvie Rondeau, la grand-mère, la mère Isabelle Lepage et le petit Alexandre.

Julie Lafond, arrière-arrière-grand-mère, Lisette Lafond, arrière-grand-mère, Sylvie Rondeau, grand-mère, la mère Isabelle Lepage et le petit Alexandre posent pour la postérité.

HONDA

VÉHICULES D'OCCASION Certifiés

Taux de financement à partir de 2,9%*

Honda CRV LX 1999 automatique, 4x4, 168 000km 6 495$† US-495A

Volks Golf GLS 2000 man., 5 vit., 179 000km, 2 portes 5 995$† 9-379A

Honda Civic Special Edition 2000 automatique, coupé, 132 000km 5 995$† 8-472A

Honda Accord LX 2001 automatique, 86 000km, un vrai bijou! 9 995$† 9369A

Honda Accord LX 2001 automatique, 129 000km un vrai bijou! 8 995$† 9-277B

Dodge Ram 1500 2002 automatique 141 000km 7 995$† US-480C

Honda Civic LX 2002 manuelle, 2 portes 139 800km 7 995$† 9-331A

Honda Civic DXG 2002 man. 5 vit., 4 portes, 106 000km 7 995$† 9-310A

Mazda Protegé LX 2003 automatique 53 700km 7 995$† 9336A

Honda CRV EX 2005 automatique, 4x4, noir, 99 895km 17 995$† US-542

Ford Focus Wagon SE 2005 automatique, 58 879km 9 995$† US-480

Honda CRV EX 2005 4x4, automatique 96 413km 17 995$† US-540

Ford Explorer Sport Trac XLT 2005 4x4, V6, 4 portes 17 995$† US-537

Mazda 5GT 2006 manuelle 52 600km 13 995$† US-523

Ford Fusion SE 2006 automatique, 4 portes 56 675km 14 995$† US-547

Honda Civic DX* 2006 manuelle, 4 portes 92 500km 12 995$† 8-512A

Honda Accord SE 2006 auto, 91 800km 15 995$† US-560

Honda Accord DX-G 2006 automatique, 4 portes 76 000km 15 995$† US-531

Mercedez Benz C230 2006 automatique 41 600km 23 995$† -002

Honda Accord SE 2006 automatique, 90 000km 15 995$† US-560

Ford F150 Sport Cab 2006 automatique, 4x4, 72 800km 21 995$† US-552

Honda Civic DXG* 2007 manuelle 59 800km 13 995$† US-503

Honda Ridgeline LX 2007 automatique, 51 000km 24 995$† US-563

Honda Mont-Laurier

2050, boul. Paquette Mont-Laurier

819-623-7341

Marcel Chénier représentant poste 230

† Taxes, RDPRM et immatriculation en sus.
* Détails sur place

Visitez notre site: www.hondamontlaurier.com

HONDA

02/10/09

annonces classées

6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h

819-449-1725

100 - ANIMAUX

Chiots à vendre Bouvier Bernois avec carnet de santé 450$ ch. 819-449-4772

200C - BUREAUX - LOCAUX À LOUER

La Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle offre 5 locaux à louer à prix compétitif situés au 167, rue Lévis à Maniwaki, pouvant inclure: salle de conférence, internet, téléphone, réceptionniste, mobilier, photocopie et télécopieur, concierge. Avantages: Immeuble situé au centre ville, grand stationnement, infos: Ginette Labonté au 819-449-7111

Centre professionnel, espace à bureaux, situé au centre-ville de Maniwaki. Salle de réunion, salle d'attente, stationnement, climatisé, chauffé éclairé. 198 Notre-Dame. info: 819-561-4586 ou 441-0200. Libre le 1er novembre.

210 - CHAMBRES À LOUER

Chambres à louer, au centre-ville de Maniwaki. Chauffées, éclairées, cuisine commune. Inc.: câble télé, laveuse-sécheuse, réfrigérateur individuel. Communiquer avec Sylvain, 819-449-0853 ou André 819-441-5371.

Chambres avec TV, frigo privé, stationnement, tout inclus et beaucoup plus. Accès à Haut-Gym. Info: 819-334-1272.

Chambres à louer, situées au centre-ville, accès au réfrigérateur et micro-ondes. Info: 819-449-7011.

230 - LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

Cayamant: appartements de disponibles de 2 ch. à coucher, non chauffé/ni éclairé, situé au coeur du village, près des commodités, sur les rives du lac Cayamant. Loyer demandé: 425 et 360 $. Libre immédiatement 819-465-1423 ou 819-441-6411 cell.

Maniwaki: Appartement 1 c. à coucher, chauffé/éclairé, laveuse/sécheuse fournies, stationnement, situé au coeur du Centre-ville, près de toutes les commodités, idéal pour couple ou personne seule. Très propre et assez spacieux. Loyer demandé : 515 $. contactez nous : 819-441-6411 ou 465-1423

À VENDRE

Bois de chauffage sec
pour cet hiver
Bois d'allumage disponible.
Possibilité de réservation
Tél.: (819) 334-1415

Déclaration d'intention - Demande de dissolution

(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie 2623-3213 QUÉBEC INC. ayant son siège social au 14, chemin Bédard, Messines, Québec, J0X 2J0, Canada, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit par la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

CLAUDE PICHÉ, président

À VENDRE

Ponçeuse ouverte à courroie 16¨
de marque King - KC 1632 DS.
Comme neuve.
Prix demandé : 750 $ négociable.
Pour infos : (819) 449-1640
(Après 17h)

section affaires

Des gens hautement professionnels, compétents et soucieux de vous offrir toujours le même excellent service!

R.B.Q. 8358-3385-01
MENUISIER ÉBÉNISTE
Denis THIBAULT
6, ch. Farley Messines J0X 2J0
• Rénovation résidentielle clefs en main
• Construction de tous genres
• Meubles sur mesure
Tél.: 819-441-3152
Cell.: 819-334-1353

REMORQUAGE SERVICE 24 HEURES Manik
Ronald Boucher
Propriétaire
819-449-3078
443, rue Père-Laporte
Maniwaki (QC) J9E 1H2
CAA

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L. 1996 INC.
LICENCE R.B.Q. #8101-8038-30
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
PROP. GERMAIN MICHAUD MAÎTRE ÉLECTRICIEN
189, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2J6
BUR.: (819) 449-5044 • Cel.: (819) 449-8937 • Fax: (819) 449-4866
blelectrique@bellnet.ca • Rés.: (819) 449-6814

ENTREPRISES Jacques Brassard
R.B.Q. #8246-701001
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Construction, excavation et rénovation
Résidentiel et commercial
819-467-5836 Lac Ste-Marie
www.entreprises-jacques-brassard.com

RBQ 8293-4985-41
Membre CMMTQ
Plomberie Aumond inc.
Philippe Aumond
PRÉSIDENT
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
(819) 449-1729
Cel. (819) 441-4573
47 Aqueduc, Déléage (Qc) J9E 3A1 Fax (819) 449-9915

DÉMÉNAGEMENT
TRANSPORT J.V.
Gilles Céré, propriétaire
Résidence 449-5311
Cellulaire 441-4665
DÉMÉNAGEMENT
Résidentiel — Commercial

Enseignes Performance Plus
On Performe pour vous!
Lettrage - Imprimerie - T-Shirt - Vitres d'autos
156, McLaughlin, Maniwaki, Québec J9E 1E7
Tél.: 819.449.7493
Téléc.: 819.449.4250
courriel: info@enseignes-plus.com

• Pose de plancher de bois franc • Sablage et vernissage de plancher de bois franc • Pose de moulures de tout genre • Fabrication, réfection et installation d'armoires de cuisine • Pose de céramique
(819) 449-8043 / Cell.: (819) 441-7929
Les Finitions RBlais
R.B.Q. : 8333-8640-11

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551
MÉTAL GOSSELIN LTÉE
- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX
Mario & Denis Gosselin
GÉRANTS
1591, boul. Paquette
Mont-Laurier J9L 1M8

NETTOYAGE - RÉNOVATION - CONSTRUCTION - RÉCLAMATION D'ASSURANCES
Licence RBQ: 8290-8641-40
Dufran 2003
François P. Lafontaine
54, rue Principale Nord, Maniwaki J9E 2B3
tél. (819) 449-6202/1 800 453-8535
télécopieur (819) 465-3680 / (819) 449-5474
courriel : f.lafontaine@picanoc.ca

MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS GARGANTINI INC.
214, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J5
TÉL.: (819) 449-2835
ÉCOLE DE COUTURE
VENTE ET RÉPARATION
• machines à coudre
• aspirateurs
• système central
JANOME

TRANSPORT branchaud
SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre
TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa
VÉRONIQUE BRANCHAUD
Présidente
52, Route 105, Maniwaki
(Québec) J9E 3A9
Tél. : 819-449-6222
Sans Frais : 866-449-6222
Fax : 819-449-8191

Ford Gérard Hubert
HUBERT Auto MANIWAKI/MONT-LAURIER
Gérard Hubert Automobile ltée
VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217
Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 449-6791
Viateur Roy
Représentant

SERRURERIE YVES COUSINEAU enr.
SERRURERIE & CORDONNERIE
YVES COUSINEAU ENR.
449-2245
La nuit: 449-5674

DUFRESNE & LANIEL FORAGE LTÉE
PUITS ARTÉSIENS
Vente et installation de pompes submersibles
P.F.E. 250
(819) 449-1802
Alain Lapierre, prop.
C.P. 376, Maniwaki (Québec) J9E 3G9
LICENCE R.B.Q. 1687-0511-30

Garage GMP MOTO PRO
Réparation de : Petit moteur - VTT - Motoneige - Etc.
Fabrication de : Pelle à neige (VTT) - Batteries
Entreposage de bateaux
PIÈCES NEUVES ET USAGÉES
MÉCANIQUE MOBILE
Mario Beaudoin (819) 449-1881
157, Route 107, Déléage (Québec) J9E 3A8

819-449-1725 6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h

Logis 3 c.c à Egan Sud. 550$/mois, pas chauffé ni éclairé. Libre immédiatement 334-4086 ou 441-0262

Beau grand logement 5 1/2, 2 salles de bain, porte patio, remise, grand terrain, secteur tranquille à Bouchette. Infos: 465-1661

Appartement 2 cc., Bois-Franc, prise laveuse/sécheuse, déneigement, poubelle, satellite incl., 400$/mois, pas chauffé, pas éclairé. Libre immédiatement. Info: 449-0627 ou 449-0794.

Grand 3 cc., Bois-Franc, prise laveuse/sécheuse, déneigement, stationnement, tonte herbe inclus, près de l'école. 450$/mois, pas chauffé ni éclairé. Libre immédiatement. Info: 449-0627 ou 449-0794.

Grand 3 cc., Bois-Franc, prise laveuse/sécheuse, déneigement, stationnement, tonte herbe inclus, près de l'école. 450$/mois, pas chauffé ni éclairé. Libre immédiatement. Info: 449-0627 ou 449-0794.

Joli 2 c.c., Bois-Franc, endroit paisible et boisé. Prise laveuse/sécheuse, cabanon, déneigement, stationnement et tonte herbe inclus. 425$/mois, ni chauffé ni éclairé. Libre immédiatement. Info: 449-0627 ou 449-0794.

Joli 2 c.c., Bois-Franc, endroit paisible et boisé. Prise laveuse/sécheuse, cabanon, déneigement, stationnement et tonte herbe inclus. 425$/mois, ni chauffé ni éclairé. Libre immédiatement. Info: 449-0627 ou 449-0794.

1 c.c secteur Christ-Roi, poele et frigidaire peut être fourni 350$/mois, pas chauffé, pas éclairé 819-449-2856

2 petites ch. à c., Secteur Christ-Roi, libre immédiatement 375$/mois, pas chauffé, pas éclairé 819-449-2856

Gracefield, au 41 Principale, app. 4 1/2, prise laveuse sécheuse, tout rénové en 2008. Aucun tapis. Propre, tranquille, central, grande galerie avant, cour privée et stationnement entretenu et déneigé. 819-328-2266.

Janique Ethier, CGA, cabinet comptable en pleine expansion

Recherche actuellement un...

Comptable à temps partiel

Pour assurer la comptabilisation de données financières, la préparation d'états financiers, la production de documents exigés par les différents paliers gouvernementaux, et autres tâches connexes.

Exigences

- Diplômé(e) ou étudiant(e) science comptable dans le but d'obtenir un diplôme universitaire
- Trois années d'expérience en cabinet comptable
- Connaissance des logiciels Acomba, Taxprep (CCH) et Dofin serait un atout
- Connaissance des logiciels Excel et Word
- Très grand sens de l'organisation
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'adaptation
- Leadership, autonomie, initiative
- Capacité à gérer les priorités et à travailler sous pression
- Sensibilité à la clientèle

Rémunération en fonction de l'expérience

SI LE DÉFI VOUS INTÉRESSE, FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 16 OCTOBRE 2009:

Janique Ethier, CGA
18 Principale, C.P. 129
Gracefield (Qc) J0X 1W0

télécopieur : (819)463-0111
courriel : nrivet@bellnet.ca

4 1/2 au 203 rte 107 à Déléage, 2 c.c grand stationnement libre le 1er sept 460$ pas chauffé ni éclairé, pas d'animaux infos: 449-3157

3 ch. c. centre ville de Maniwaki, chauffé éclairé, 675$ mois 819-682-0085

1 c.c dans le secteur Christ-Roi, poele frigidaire fournis, salle de lavage, sous-sol, libre maintenant. 385$/mois 441-3535 ou 334-3887 Demande pour Steeve

Logement avec beaucoup d'extra situé au 463 rue St-Patrice, 1er plancher avec sous-sol. 2 c.c., 2 salle de bain, salon cuisine, sur bois franc, pas chauffé, pas éclairé 500$/mois, libre le 1er octobre. Personnes bruyantes s'abstenir. Références demandées 449-1656 (jour) 449-2985 (soir)

Municipalité de Cayamant

Appel d'offres

La municipalité de Cayamant désire faire l'acquisition de trois (3) gazébos de forme hexagonale d'une dimension de dix (10) pieds par dix (10) pieds chacun.

Les soumissionnaires doivent obtenir le devis ainsi que les documents technique de soumission au bureau municipale lors des heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante :

Municipalité de Cayamant
6, chemin Lachapelle
Lac Cayamant (Québec)
J0X 1Y0

Seuls ces formulaires seront acceptés pour les soumissions. Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 19 octobre 2009 à 15h00 pour y être ouvert à 15h05 heure locale.

Donné à Cayamant
Ce 6ème jour d'octobre 2009

Suzanne Vallières, g.m.a.
Directrice-générale

section affaires

Des gens hautement professionnels, compétents et soucieux de vous offrir toujours le même excellent service!

Les Constructions Marc Martin
9060-5056 QUÉBEC INC.
Spécialiste en béton
Commercial - Résidentiel - Industriel
LEVAGE DE MAISON
178, St-Joseph, C.P.237 Tél.: 819-463-3506 / Fax: 819-463-0019
Gracefield, QC J0X 1W0 Cell.: 819-449-8974
constructionsmarcmartin@qc.aira.com

Les Toitures Denis Rochon
R.B.Q. 8164-2241-02
Toitures de tous genres
SANS FRAIS 1-866-467-4962
Bureau 467-4962 Fax 467-4963

Alarme et caméra de surveillance
Centre de service électronique
R.B.Q. :8195-9025-57
ÉlectroMax
L' électronique au maximum
138-A route 105
Egan-Sud, Qc J9E 3A9
François Moreau prop.
819.441.2002
819.449.0569
electromax@videotron.ca

ToitureExpert
Garantie de 10 ans sur la main d'oeuvre
Qualité et service garanti !
Ugo Cécire 819 441 3462
819 334 0727
R.B.Q. : 8356-6828-45

Les excavations SCULLION inc.
Depuis 1952
Licence R.B.Q. 1854-7349-47
EXCAVATION
DRAINAGE
TERRASSEMENT
DÉMOLITION
DÉNEIGEMENT
(819) 449-5922 / Rés.: (819) 449-4950
64, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2H3

Plomberie Centrale
905531199 Québec inc.
SPÉCIALISTE EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
Entretien de brûleur à l'huile
Réparation de pompes à eau
Vente et service
Estimation gratuite
JACQUES ROLLIN, prop.
284, rue Champlain
Maniwaki (Québec) J9E 1L7
Tél. et fax : (819) 449-5128
PAG.: 1 (613) 786-4391

PeintureExpert
Garantie de 10 ans sur la main d'oeuvre
Qualité et service garanti !
Benoit Saumure
819 661 0015
R.B.Q. : 8356-6828-45

Les entreprises électriques Marc Gaudette
COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL - INDUSTRIEL
Membre de la corporation des maîtres électriciens du Québec
Estimation gratuite
38, ch. Monette
Lac-Cayamant (Québec)
J0X 1Y0
Tél.: 819 463-2828
Téléc.: 819 463-2967
Sans frais: 1 877 280-2828
Cell.: 819 441-8282
marc-gaudette@bellnet.ca

MANI PIÈCES PLUS
Tél : 819-449-2288
Sans frais : 1-888-449-2288
Fax: 819-449-5777
manipieces@bellnet.ca
293, rue Principale Sud
Maniwaki, QC
J9E 2A7

COOP de solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau

Avis de convocation

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale extraordinaire de la coopérative de Solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau, qui se tiendra le 27 octobre 2009, à 18h00, à la coopérative de Solidarité, située au 198, rue Notre-Dame, bureau 300, Maniwaki.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Modifications aux statuts et règlements *«Articles 4.2 et 4.3»;*
4. Clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

Suzanne Veillette
Secrétaire-trésorière

annonces classées

6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h

819-449-1725

Situé au 465 rue St-Patrice, Appartement 1, 2c.c salon cuisine secteur commeauville, 400$/mois pas chauffé pas éclairé. Libre le 1er octobre. Personnes bruyantes s'abstenir, références demandées 449-1656 (jour) 449-2985 (soir)

Situé au 465 rue St-Patrice, Appartement 2, 2c.c salon cuisine secteur commeauville, 400$/mois. Libre le 1er novembre. Personnes bruyantes s'abstenir, références demandées 449-1656 (jour) 449-2985 (soir)

Logis à louer au 255A Notre Dame 4 cc. salon, cuisine et sous sol, pas chauffé pas éclairé, eau chaude fournie, libre le 15 oct. 2009 550$/mois demande référence, pas d'animaux, infos 449-5763 ou 449-2485

2 c.c., complètement rénovée, pas chauffé ni éclairé, pas d'animaux. 450$/mois. Libre immédiatement. Références demandées. Info: Manon 819-449-3129

1 c.c., semi sous-sol, centre-ville de Maniwaki, 550$/mois chauffé éclairé. Info: 819-449-4140.

2 c.c., semi-sous-sol, pas chauffé ni éclairé, près du centre-ville. 475$/mois. Info: 819-449-4140

1 c.c chauffé éclairé très propre 279 Notre Dame libre le 1er novembre 500$/mois 441-0526

Loft pour personne seule et responsable, 35 ans et plus, non-fumeur. Meublé, non éclairé, non chauffé, pas d'animaux. Libre immédiatement. Centre-ville. 410$/mois. Info: 819-334-2345.

1 ch. 230 rue Legault non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie 819-892-0511

4 1/2 à louer dans le secteur commeauville 460$/mois pas chauffé ni éclairé, libre à partir du 1er novembre tel: 441-2942

La Fondation du Centre de Santé VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONFÉRENCE DE PRESSE

Vous êtes cordialement invité à une conférence de Presse pour le lancement de l'activité:

« PROJET PAPILLON »

au profit de la Fondation du C.S.S.S.V.G.

DATE : Le jeudi 15 octobre 2009
HEURE : À 10h30

ENDROIT : RESTO PUB LE RABASKA
Galeries Maniwaki
100, principale sud
Maniwaki (Québec)

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !
Une nouveauté concernant le projet papillon vous sera dévoilée!

L'équipe vous attend pour vous présenter les informations associées à ce projet.

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet "A": **École Notre-Dame-de-Grâces (Bouchette)**
RÉFECTION DES TROTTOIRS EN BÉTON
Projet "B": **École St-Pierre et Centre Pontiac (Fort-Coulonge)**
RÉFECTION DES PERRONS D'ENTRÉE EN BÉTON

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour les projets cités en rubrique, à réaliser sous **deux contrats distincts**.

À compter du **mercredi 7 octobre 2009**, toute personne ou toute société pourra se procurer les documents d'appel d'offres, plans et devis et autres documents pertinents au projet, au bureau de l'architecte au 220, rue Principale Sud, Maniwaki moyennant un dépôt non remboursable de **25 $**, par jeu de documents de soumission qui **inclut les deux projets** cités, chèque émis à **l'ordre de la C.S.H.B.O. ou argent comptant**.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10% du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Toute soumission devra être reçue à la principale place d'affaires de la Commission scolaire au 331, rue du Couvent Maniwaki (Qc) J9E 1H5, service des ressources matérielles (local 124), **le jeudi 22 octobre 2009 avant 11 h**, pour être ouverte publiquement au même endroit le même jour et à la même heure. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Les soumissionnaires sont responsables de prendre connaissance des lieux et des conditions affectant l'exécution de ces travaux. Pour toutes questions relatives à ces projets et la préparation des soumissions, prière de communiquer avec le bureau de Robert Ledoux architecte (819-449-3550).

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les entrepreneurs détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le présent appel d'offres public n'est pas soumis à un accord intergouvernemental.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Charles Pétrin au 819-449-7866 (poste 247).

M. Harold Sylvain, directeur général

professionnels

Les gens qu'il faut consulter pour du travail de pro!

Denturologiste
Martin Cusson D.D.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
(819) 449-6073
137, Principale Sud, Maniwaki

Assurances Kelly et Associés
Cabinet en assurance de dommages
Danielle Renaud, C. D'A. Ass.
Anik Beauseigle,
courtier en assurance de dommages
Sylvie Roy,
courtier en assurance de dommages
Steven Rodgers,
courtier en assurance de dommages
7, Principale, Gracefield **Tél.: 463-2898**

Centre Dentaire Wakefield Dental Center
Dr. Isabelle Saltiel, D.M.D.
Dr. Isabelle Bélanger, D.M.D.
Dr. Alain Thivierge, D.M.D.
Tél.: 819-459-3881
153, Valley Dr. bureau 204, Wakefield (Québec)

Desjardins & Gauthier
Avocats - Lawyers
Maniwaki : 171, rue Notre-Dame .....(819) **449-6075**
Gatineau : 132, rue St-Raymond .....(819) **771-7415**

RPGL avocats barristers S.E.N.C.R.L. L.L.P.
Jonathan Coulombe, LL.L.,M.B.A.
Roy Paradis Gosselin Lafrenière
143-A Principale sud, Maniwaki, Québec J9E 1Z8
Tél. : 819-441-0202 - Télécopieur : 819-441-0303

Résidence picanock
Résidence pour personnes agées autonomes et semi-autonomes
Prop: Claudine Brouillard
282 Rte 105 Gracefield
Tel.: (819) 463-0144

MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées ayant droit de signer une demande de participation à un référendum sur le Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 354.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du second projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 septembre 2009, le conseil de la municipalité de Déléage a adopté le 1er octobre 2009, le Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage, à savoir :

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-45 – CONCERNANT LA MODIFICATION DES USAGES HABITATION DANS CERTAINES ZONES D'URBANISATIONS

Résumé du projet :
Autorisation des usages unifamiliale jumelée (h-2) dans les zones U-200, U202 et U-203.
Autorisation de l'usage bi-familiale (h-4) dans les zones U-202, U-203, U-210 et U-211.
Autorisation de l'usage bi-familiale jumelée (h-5) dans lez zones ; U-206 et U-212.
Autorisation de l'usage mixte (h-14) dans lez zones U-206, U-211, U-212.

Zones touchées : U200 à U212
Zones contiguës : A180, A182, F169, P159, P160, P171, P181
Secteur : Secteur urbain

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-46 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGES FORESTIERS DANS DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES SPÉCIFIQUES

Résumé du projet : Autorisation des usages récréo-forestière (f6) dans les zones P-152, P-158, P-159 et P-170.

Zones touchées : P152, P158, P159, P170, P171.
Zones contiguës : A157, A179, A180, F131, F132, F151, F153, F154, P171, P181.
Secteur : Chemin Ferme-Joseph, rang 2 et 3.

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-47 CONCERNANT LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À CERTAINS USAGES SPÉCIFIQUES

Résumé du projet : Autorisation concernant les activités reliées aux fermes récréatives (fermette) dans les zones où les usages récréo-forestière (f 6) et/ou agro-forestière (f7) sont permises.

Zones touchées : C116, F110, F112, F115, F126, F132, F134, F146, F147, F150, F161, F162, F164, F165, F166, F167, F169, P152, P158, P159, P170, P171.
Zones contiguës : A113, A157, A179, A180, C117, C184, F106, F109, F111, F114, F118, F125, F131, F132, F133, F148, F151, F153, F154, F163, P171, P181, tous les codes U, V108, V137, V145.
Secteur : Chemin Godin, Chemin de la Tour rang 4, Chemin Ste-Thérèse, Chemin Lac-Bois-Franc, Chemin de la Ferme Joseph.

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-48 CONCERNANT LES USAGES PROVISOIRES SANS CONSTRUCTION PERMANENTE

Résumé du projet : Modification des dispositions communes à toutes les zones concernant les usages provisoires sans construction permanente et l'usage des caravanes sur le territoire de la municipalité.

Zones touchées : A (agricole) avec autorisation CPTAQ, F (forestier) sauf F-122 et F-104, V (villégiature), P (périphérique) sauf P160 et p171
Secteur : toute la municipalité sauf secteur urbain

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-50 CONCERNANT L'AJOUT D'USAGES FORESTIERS DANS LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE P-158

Résumé du projet : Autorisation des usages forestiers V (f5) et traitement primaire (I5) dans la zone périphérique P-158.

Zones touchées : P158
Zones contiguës : A157, P152, P159, P170,
Secteur : Chemin de la Ferme-Joseph, rang 2

RÈGLEMENT MODIFICATEUR NO. 354-51 CONCERNANT L'AJOUT D'ACTIVITÉS DANS LE GROUPE D'USAGES F-6 ET F-7

Résumé du projet : Ajout de l'usage activité et construction reliés aux fermes récréatives (fermette) dans les groupes d'usages f6 et f7.

Zones touchées : A168, A182, C116, F110, F112, F115, F126, F132, F134, F146, F147, F150, F161, F162, F164, F165, F166, F167, F169,
Zones contiguës : A113, C117, C184, F106, F109, F111, F114, F118, F125, F133, F148, F163, U V108, V137, V145,
Secteur : Chemin Godin, lot 19 à 27, Chemin de la Tour rang 4, Chemin Ste-Thérèse,
Chemin Lac-Bois-Franc, Chemin de la Ferme Joseph.

Ces seconds projets de règlements contiennent des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et de toute zone contiguë à celles-ci, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative aux dispositions mentionnées ci-dessus peut provenir des zones indiquées et de toute zone contiguë à celle-ci, tel qu'indiquées sous chaque règlement modificateur. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de cette zone et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de cette disposition.

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des zones mentionnées et de toute zone contiguë à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de ces zones et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de cette disposition.

2. Description des zones visées

Ces projets de règlement concernent les zones touchées indiquées sous chacun des règlements modificateurs.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, une demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles ;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième (8) jour qui suit celui de la publication du présent avis.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande ainsi que les renseignements sur les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau municipal, aux heures de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet de règlement et une illustration des zones visées et des zones contiguës à celles-ci peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 175 route 107, du lundi au vendredi, de 8h à midi et de 13h à 16h.

Donné à Déléage, le 8 octobre 2009.

Emmanuelle Michaud
Directrice générale

117 ch. Petit Cayamant. Lac Cayamant, chauffé éclairé 500$/mois Infos: 463-2160 ou après 6h30 463-0796

240 - PROPRIÉTÉS À LOUER

1 c.c avec salon cuisine, salle de bain laveuse sécheuse, meublé 250$ mois, 39 ch. Ali à Gracefield 463-1998

Maison à louer 3 c.c, 1 garage, 90 Gilmore 500$/mois 438-1784 et 1 moteur de camion GM 350 Vortek 438-1784

Maison à louer située à Aumond à environ 12 minutes de Maniwaki, 2 chambres à coucher, grandes pièces, très éclairée, plafond cathédrale, Parfait pour couple qui aime la nature et la tranquillité. Montant demandé: 600$/mois (chauffage et électricité en sus). Personnes intéressées seulement : (819) 449-2100-254 (Jour) (819) 465-2542 (soir)

bizou.

OFFRE D'EMPLOI

Nous somme présentement à la recherche d'un(e)

assistant(e)-gérant(e)

pour notre boutique située aux Galeries Maniwaki.
20 hres par semaine.
Envoyez C.V. à grh@bizou.com ou présentez-vous en boutique.

Offre d'emploi

Pépinière Haute-Gatineau
est à la recherche d'un commis en horticulture pour vente et production de vivace et arbustre.
Doit posséder de bonnes connaissances en vente et production.

Pour plus d'informations ou poser votre candidature, contactez Bruno au 819-441-2962 ou le 819-334-0307

AUBERGE du DRAVEUR

OFFRE D'EMPLOI

L'Auberge du Draveur recherche du personnel qualifié pour compléter son équipe

BARMAID

Sous la supervision de la gérante du bar, la personne aura à effectuer les tâches suivantes :
- Service aux tables
- Service au bar
- Servir boissons et nourritures

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

M. Daniel Argudin
Auberge du Draveur, 85, rue Principale Nord, Maniwaki (Québec) J9E 2B5
Par courriel : hotel@aubergedraveur.qc.ca
Fax : 819-449-2081

annonces classées

6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h

819-449-1725

Maison à louer à Gracefield 11 St-Joseph, idéale pour personne âgée ou seule 819-772-2920

1 ch. c. non chauffé, se présenté à 88, Kavanah 475$/mois (faisons enquête).

2 maisons à louer, bord du Baskatong, terrain privé 200 x 200. 1 type suisse sur 2 étages 850$/mois 1 canadienne 750$/mois. Deux avec foyer 25 minutes de Mont-Laurier 450-291-3852 ou 514-971-9116

300 - CHALETS À VENDRE

Chalet 4 saisons, lac Meagan, à Danford. Accès au lac. Info: 819-467-3896.

310 - PROPRIÉTÉS À VENDRE

Maison à vendre à Bouchette. 3 c.c. 1 salle de bain. Info: 465-2753.

Jolie maison, 4 c.c, une salle de bain et demi, salle de lavage. Près de tout, rue tranquille à Gracefield. Infos: 819-463-0077 après 16h30

Bungalow à Grand remous 3c.c 2 salles de bains, garage, prix demandé 115 700$ 819-892-0572

Maison à vendre, 129 L'Heureux Maniwaki. 3 c.c., 2 sdb, sous-sol aménagé, patio/piscine, remise. Vendeur motivé. Info: 819-441-0299.

86 Comeau, 3 c.c., 1 sdb, salon, cuisine, 2 étages, 86x100, 17,000$ en bas de l'évaluation municipale. Info: 819-463-2247 le soir.

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité: Bouchette

Scrutin du: 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Claudia Lacroix, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 (Année) 10 (mois) 02 (jour)
   Elle fera maintenant l'objet d'une révision.
2. Les conditions requises pour être électeurs et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

   toute personnes qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :
   - est de citoyenneté canadienne;
   - n'est pas en curatelle;
   - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

   et
   - est soit :
     - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
     - depuis au moins 12 mois, soit :

     ⇒ propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;

     ⇒ occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

     NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière.

     ⇒ copropriétaire indivis d'un immeuble ou coocupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

     ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :

     Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.
3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
   36, rue Principale

Jours pour présenter des demandes

Dates :	Heures :
19 octobre 2009	De : 10h00 À 13h00
20 octobre 2009	De : 14h30 À 17h30
20 octobre 2009	De : 19h00 À 22h00

Signature
Donné à Bouchette (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 08 (jour)

Claudia Lacroix
Signature de la présidente d'élection

SM-15 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

Avis public aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité: Déléage

Scrutin du: 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Emmanuelle Michaud, présidente d'élection :

⇒ aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour) *
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) **

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) **
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 2009 (Année) 10 (mois) 20 (jour) ***

ET

⇒ aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour) *
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) **

   et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) **
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) **
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 2009 (Année) 10 (mois) 20 (jour) ***

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le 2009 (Année) 10 (mois) 20 (jour)

sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

➔ Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection.

Emmanuelle Michaud (Prénom et nom) — (819) 449-1979 (Ind. rég. Numéro de téléphone)

175, Route 107, Déléage, Québec (Adresse) — J9E 3A8 (Code postal)

Signature
Donné à Déléage (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 08 (jour)

Emmanuelle Michaud
Présidente d'élection

SM-9 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 54, 55, 55.1, 56 et 341

* Le jour du scrutin.

** Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné.

*** Dernier jour fixé par la présidente d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.

annonces classées

819-449-1725 — 6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h

330 - TERRAINS À VENDRE

À Déléage, 5 à 6 min. de Maniwaki, plusieurs terrains sablonneux 200x200 et plus. Info: 819-449-3157.

34 acres de terrain boisé, pas zoné agricole, chemin Piché à Messine, Lac Grain et collection d'éléphants 819-465-1135

Terrain à vendre, sur la rue Dominique à Egan, superficie 3079 m.c. Info: 819-449-3003 ou 449-3007, Denis.

Terrain sur la Route 105 Nord à Egan, voisin de Martel & Fils, superficie 6442 m.c. Info: 819-449-3003 ou 449-3007, Denis.

510 - OFFRES DE SERVICE

JANO-Chanteur et musicien de la région de Gatineau Chanteur pour tout genre de PARTY!!! Famille,bureau,anniversaire,etc... Animation offert GRATUITEMENT avec un don à une oeuvre de charité visitez le site www.energiejano.com ou 613-443-7791

Besoin de rénovations? Appelez René Lapratte au 819-463-4428 ou 819-921-1716. Entrepreneur général licencié RBQ.

Juke Box son et lumière, pour tous vos besoins de disco mobile, sonorisation, éclairage, plus de 5000 titres et de 1200 watts à 5000 watts de son. Party de bureau, mariage, fête de famille etc. Jukebox 819-306-0627 chmajor@videotron.ca

Début des cours de danse en ligne et partenaire country, 21 sept, avec Mario Marcil, Messines. Inscription ou info: 819-441-3806.

Ordinateurs - Reparation - Support Technique - Enseignement 819 467-5396 ou email: lorrainemolyneaux@hotmail.com Appele Service $45 (1hr support inclus) 25$/hr

Prêteur privé. Je refinance votre maison à un taux d'intérêt aussi bas que 4,49% le taux du jour. Nathalie au J.C., 819-439-4520.

Service de ramonage, cheminées en tous genres, service rapide, professionnel. Vente, installation de chapeaux en acier inoxydable. Info: 819-334-1996 ou 334-2199.

Rénovation Victor Beaudoin, #9069-8424 Québec inc. Construction générale, commerciale et résidentielle. 40 ans d'expérience, estimation gratuite. R.B.Q. #8229-7813-10. Info: 819-449-2538.

Aide domestique avec auto, dame de compagnie mature, bonne cuisinère, propre, aimerait s'occuper d'une personne âgée durant le jour homme ou femme entre 3 et 8h par jour. Maniwaki ou les environs. Bonne références 819-449-2021

Avis public — de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité: Ville de Gracefield

Scrutin du: 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jean-Marie Gauthier, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 (Année) 10 (mois) 02 (jour)
Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeurs et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personnes qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) *
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :

⇒ propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;

⇒ occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière.

⇒ copropriétaire indivis d'un immeuble ou coocupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) *

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
351, Route 105, Gracefield

Jours pour présenter des demandes

Dates :	Heures :
16 octobre 2009	De : 14h30 À 17h30
19 octobre 2009	De : 19h00 À 22h00
20 octobre 2009	De : 14h30 À 17h30

Signature
Donné à Gracefield (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 08 (jour)

Signature du président d'élection

SM-15 (02-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

Avis public — de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité: Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Scrutin du: 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Mélanie Lyrette, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 (Année) 10 (mois) 02 (jour)
Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeurs et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personnes qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) *
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :

⇒ propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;

⇒ occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

⇒ copropriétaire indivis d'un immeuble ou coocupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) *

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
27, chemin Principal, C.P. 155

Jours pour présenter des demandes

Dates :	Heures :
19 octobre 2009	De : 19h00 À 22h00
20 octobre 2009	De : 10h00 À 13h00
20 octobre 2009	De : 14h30 À 17h30

Signature
Donné à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 05 (jour)

Signature de la présidente d'élection

SM-15 (02-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

6,99 $ + taxes - Heure de tombée : mardi 12h 819-449-1725

HYPOTHEQUES résidentielles et commerciales : achat et refinancement. Travailleurs autonomes. Prêteurs bancaires et privés. Réponses rapides. André Thibaudeau 819-790-8091, agent licencié M08005695, Bank St. Mortgage, Ottawa 10176. andret@bankstreetmortgage.com

520 - OFFRES D'EMPLOI

Emploi à Blue Sea pour demain, des soins personnels à une jeune dame handicapée, horaire variable, 11$/heure. Infos 463-3510 entre 20h et 21h

Demandé, serveuse ou serveur avec expérience, cuisinier ou cuisinière avec expérience. Maniwaki Pizza. Info: 819-449-5999, Claire.

Mécanicien véhicule lourd avec expérience, bon salaire, horaire de travail variable 40h/sem. bonne condition de travail. Infos : Rock ou Pauline transport au 819-438-2223

700 - AUTOS À VENDRE

Ford, Five Hundred AWD LTD, année 2005. Toit ouvrant, sièges en cuire chauffant, tout équipé, très propre, démarreur à distance. 4 pneus d'hiver de marque Blizzak, et 4 pneus d'été de 1 saison seulement. Prix demandé 8500$. Demander Anik, le jour au 819-463-2898 ou le soir au 441-1999

Mazda 6, 2004, comme neuve , 73 000 km, Infos: 819-463-0077 après 16h30

710 - CAMIONS - CAMIONNETTES À VENDRE

Camion Mazda B4000 2007 4x4 air climatisée 4 pneux d'hiver 4 pneus d'été, démarreur à distance, prix demandé 16800$ 819-892-0572

Autobus scolaire 1996. 48 passagers. 3000$. Info: 819-449-3701.

Motorisé GMC 1978 21 pieds, moteur 350, couche 6 personnes 4500$ 819-449-8453 le jour 819-449-7973 le soir

Moto Suzuki 100 CC demande 400$ Infos 441-1179

Acheterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Info: 819-449-2083 demandez Marc.

Argo Bigfoot 6 roues 2000 avec remorque 6500$ négociable 819-441-4115

Motoneige Yamaha Venture 700cc 2004 (2 passagers) en excellente condition Prix: $5,500 (négociable) 819-463-3763

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité
Ville de Maniwaki

Scrutin du 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Andrée Loyer, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 (Année) 10 (mois) 02 (jour)
Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeurs et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personnes qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :

⇒ propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

⇒ occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

⇒ copropriétaire indivis d'un immeuble ou coocupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
186, Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9

Jours pour présenter des demandes	
Dates :	Heures :
19 octobre 2009	De : 10h00 À 13h00
20 octobre 2009	De : 14h30 À 17h30
20 octobre 2009	De : 19h00 À 22h00

Signature
Donné à Maniwaki (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 08 (jour)

Andrée Loyer
Signature de la présidente d'élection

SM-15 (02-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité
d'Aumond

Scrutin du 2009 (Année) 11 (mois) 01 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacynthe Labelle St-Amour, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2009 (Année) 10 (mois) 02 (jour)
Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeurs et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personnes qui est majeure le jour du scrutin et, le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :
- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :

⇒ propriétaire unique d'un immeuble sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;

⇒ occupante unique d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

⇒ copropriétaire indivis d'un immeuble ou coocupante d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2009 (Année) 09 (mois) 01 (jour) * :

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
Bureau municipal au 679, Rte Principale

Jours pour présenter des demandes	
Dates :	Heures :
16 octobre 2009	De : 13h00 À 20h00
19 octobre 2009	De : 9h00 À 16h00
20 octobre 2009	De : 9h00 À 16h00

Signature
Donné à Aumond (Municipalité), le 2009 (Année) 10 (mois) 05 (jour)

Jacynthe Labelle St-Amour
Signature de la présidente d'élection

SM-15 (02-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

* Le 1er septembre de l'année de l'élection régulière ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

annonces classées

819-449-1725

MUNICIPALITÉ DE LAC-STE-MARIE

AVIS PUBLIC

Dépôt du Rôle d'évaluation pour les exercices financiers 2010 - 2011 - 2012

Avis public est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi sur la Fiscalité municipale, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour les exercices financiers 2010 - 2011 - 2012 est déposé au bureau de la municipalité. Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi sur la Fiscalité municipale, une demande de révision prévue par la section 1, du chapitre X de cette loi peut-être déposée à l'égard de ce rôle, par toute personne ayant un intérêt à cet effet.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. La demande de révision doit être déposée avant le 1er mai 2010;
2. La demande de révision doit être envoyée par courrier recommandé ou être déposée à l'endroit suivant :

   MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
   7, rue de la Polyvalente, C.P. 307
   Gracefield (Québec) J0W 1W0

3. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.
4. La demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 98-106 de la MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Lac-Sainte-Marie, ce 6e jour du mois d'octobre 2009

Yvon Blanchard
Directeur général

BOUCHETTE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE

36, rue Principale
Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

Avis public du scrutin du 1er novembre 2009

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale de la Municipalité de Bouchette, que :

1- un scrutin sera tenu ;

2- les candidats à cette élection pour le poste de maire sont :

1. Réjean Major
   34 rue Lecompte
2. Jean-Pierre Rondeau
   82 chemin Deschênes

3- un vote par anticipation sera tenu de 12h à 20h au lieu et à la date ci-dessous indiqués :
   Endroit : Centre municipal au 36 rue Principale
   Date : 25 octobre 2009
   Section de vote : 1 et 2

4- les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le 1er novembre 2009 de 10h à 20h à l'endroit suivant :
   Endroit : Centre municipal au 36 rue Principale
   Section de vote : 1 et 2

5- le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :
   Endroit : Centre municipal au 36 rue Principale
   Date : 1er novembre 2009
   Heure : 21 heures

Donné à Bouchette, le 8 octobre 2009.

Claudia Lacroix, présidente d'élection

Pour plus d'information, composer le 819-465-2555.

730 - MACHINERIE LOURDE À VENDRE

Chev. 86 avec nacelle high-ranger 60' 1990, Déchiqueteuse Asplund 12x12 refait à neuf, Benne basculante amovible universelle pour camion pick-up, Machine pour aiguiser les couteaux de déchiqueteuse, planeur, ect. Le tout en exellente condition, vendu ensemble ou séparément. 819-463-4001 ou 819-441-7789

Tracteur International 340 à essence avec pelle avant et chaine. Moteur refait. Demande $3,400.00. 613-443-2645 ou 819-465-2494

750 - DIVERS

Télévision Toshiba, 26 ', écran plat ACL HD, neuve, demande 550$. 4 pneus d'hiver, grandeur 215/70R16, 25 $ chacun. Motocross KAWASAKI 125 CC, année 2005, demande 1500$. Pour information demander Mario au 819-449-8423

Satellite Bell Express Vu, avec 3 décodeurs, 1 vélo 10 vitesses, roulotte Bonhair stationnaire 33 pi et demi 819-449-1338

Matelas grandeur petit, 3 ans d'usure, très propre, à l'état neuf. Valeur 475$, demande 200 $. Demandez Carole au 819-465-1423 ou 819-441-6411

4 Pneus d'hiver P155-80 R13 avec jantes l'ensemble 100$ 819-465-5010

Remorque à écopot 1995 Tenisko 4 essieux 48 pieds toile neuve, bonne condition demande 1000$ ou meilleure offre 819-459-1332 ou 819-664-7843

Avis public du scrutin

Municipalité
Municipalité d'Aumond

Date du scrutin
2009 11 01
Année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE : Maire
1. GERMAIN ST-AMOUR — 181, chemin de la Traverse, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. LUC RICHARD — 681, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
3. DENIS CHARRON — 78, chemin de la Baie Thompson, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 1
1. ANTOINE LAFRENIÈRE — 1207, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. CHRISTINA SAVARD — 990, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 2
1. SÉBASTIEN LAFRENIÈRE — 4, chemin Guérette, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. MIREL MORIN — 8, chemin Jenness, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 3
1. VALORI MORIN — 728, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. LOUIS MASSE — 107, chemin de la Traverse, Aumond (Québec) J0W 1W0
3. ANDRÉ L'ÉCUYER — 19, chemin Hill, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 4
1. SUSAN O'DONNELL — 651, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. JEAN GIASSON — 108, chemin Grondin, Aumond (Québec) J0W 1W0
3. RÉJEAN GUÉRETTE — 589, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 5
1. DOROTHY ST-MARSEILLE — 1387, Route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. JENNIFER COUSINEAU — 15, chemin Guilbault, Aumond (Québec) J0W 1W0

POSTE : SIÈGE NO. 6
1. LISE D'ASTOUS — 172, chemin du Lac Murray, Aumond (Québec) J0W 1W0
2. LOUIS MAJOR — 105, chemin Major, Aumond (Québec) J0W 1W0

3. un vote par anticipation sera tenu de 12h à 20h au lieu et à la date ci-dessous indiqués :
   Endroit : Bureau municipal, 679, Route 107
   Date : 25 octobre 2009
   Section de vote (nos) : 1 à 1

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10h à 20h aux endroits suivants : 2009 11 01 (Année mois jour)

   Endroit : École (664, Route 107)
   Section de vote (nos) : 2 à 4

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :
   Endroit : École (664, Route 107)
   Date : 1er novembre 2009
   Heure : 20h

Signature

Donné à Bureau municipal au 679, Rte Principale, Aumond, Qc J0W 1W0, le 2009 10 05 (Année mois jour)

Présidente d'élection

Pour plus d'information, composer le 819-449-4006

Set de cuisine noir 100$, laveuse sécheuse 200$ chaque ou 350$ pour les deux, sécheuse 100$ beige, TV couleur 50$ - Grande et petite cage à lapins, divan lit, meilleure offre. 819-465-3464

2000 Chevrolet Cavalier Z24 pour pièces, bonne mécanique. Jantes en aluminium pour GM et Ford Mustang grandeur 15, 16, 17, 18 pouces et 4 pneus d'hiver 15» (195/70R15), Ford Mustang 2000 excellente condition, Tracteur Farmall Cadet 1949, Ensemble de salle à dîner antique, Sécheuse, Brassière pour Ford Mustang 1998 à 2004, Maison mobile prête à être déménagée, Terrain pour nouvelle installation. Le tout en très bonne condition, infos: 819-449-1743

2 lits simples à tirroirs, 1 bons matelas, 1 ensemble de cuisine métal vert forêt 6 chaises en velour très propre 250$, Chiens de maison Caniche, Schnauzer, Lhasa 438-1784

Cuisinière électrique Frigidaire, modèle gallery, année 2000 surface de cuisson vitrocéramique et four autonettoyant 425.00$ Réfrigérateur 2 portes 70.00 $ Climatiseur Danby 6400 BTU 200$ 819 465-2472

Sunfire 2004 4200$, pelles à neige neuf de VTT et V.R (rhino) 4,5 et 6 pi à partir de 320$ garanti 5 ans Info 449-1881

Cabine RT sport de Fibrobec pour camion Dodge Ram 2003-2008 Quad cab, d'une longueur de 78 po, 650$, Pneus d'hiver Xlce 215/75 R17 avec roues en acier pour voiture Dodge Magum, Charger et Chrysler 300, 250$ 819-441-0161

Antiquités: Bureau 355$, bureau d'institutrice 100$, peinture ''Provincial français'' 400$, bidon de lait pré-paint 70$, 2 roues de charette 100$ ch. 819-465-3388

Bureau en érable 3x5, (7 tirroirs) (1 mirroir) 100$, banc de parc, chêne et acier 100$, vente de garage au Presbytère de Messines à l'abri de la pluie, ce samedi seulement 465-3388

Disco Mobile
À vendre avec 4 hauts parleurs micro et lumière incluses, lecteur CD, tout inclus. 441-0679

VILLE DE MANIWAKI

186, Principale Sud, Maniwaki Tél.: 449-2800

APPEL D'OFFRES

La Ville de Maniwaki désire recevoir des soumissions concernant le devis intitulé no. S-72 **"Services Professionnels d'Ingénieurs – Construction d'un centre de transfert des matières résiduelles et d'un éco-centre**

Les devis, les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir **du 9 octobre 2009** à l'Hôtel de Ville de Maniwaki, au service du greffe à l'adresse suivante: 186, rue Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Monsieur Guy O'Leary, T.P., directeur des travaux publics au numéro de téléphone (819) 449-2822, poste 230.

La soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission ou une lettre de garantie bancaire irrévocable établie à 10% du montant soumissionné pour les travaux prévus au devis no S-72.

Les soumissions seront reçues au bureau du service du greffe de la Ville de Maniwaki dans des enveloppes cachetées, fournies à cette fin et portant les mentions ci-haut mentionnées **jusqu'à 11h00, le mercredi le 28 octobre 2009**, et seront ouvertes publiquement de la façon suivante: Les enveloppes identifiées **"SOUMISSION"** seront ouvertes le jour même à 11h01 et les enveloppes identifiées **"OFFRE DE PRIX"** seront ouvertes le **vendredi 30 octobre 2009** à 11h00 au même endroit.

La Ville de Maniwaki ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

MANIWAKI
Le 8 octobre 2009

Me Andrée Loyer, greffière

Bâtir toujours plus

Louisiana-Pacifique Canada Ltée, chef de file dans la conception, la fabrication et la fourniture de produits destinés à l'industrie de la construction canadienne et américaine, exploite deux usines au Québec, dont une à Bois-Franc (Maniwaki). Cette usine moderne fabrique quelque 50 000 panneaux à lamelles orientées par jour selon un procédé faisant appel à des technologies de pointe.

ÉLECTROTECHNICIEN D'USINE

Usine de Maniwaki

Vous avez une expérience d'environ 4 ans, acquise de préférence dans un contexte manufacturier et une formation pertinente un DEC en électronique et/ou en électrodynamique et/ou en instrumentation et contrôle. Être titulaire d'une licence C sera considéré comme un atout.

Relevant du superviseur électrique, ce poste a comme principales responsabilités de :

1. Exécuter, seul ou en équipe des travaux d'installation, de mise en service, d'entretien, de dépannage et de réparation des composante électriques et électroniques de l'usine, incluant l'entretien préventif et ce dans un environnement syndiqué;
2. Assurer le fonctionnement optimal de l'instrumentation et du contrôle de la machinerie de même que des automates programmables;
3. Installer, entretenir, tester, dépanner et réparer du matériel électrique et des commandes connexes sur du matériel hydraulique et pneumatique;
4. Interpréter les schémas électriques et les prescriptions du code d'électricité. Installer et réparer les câbles électriques et des composants, et raccordent les câbles aux composants pour établir des circuits. Procéder aux essais des circuits pour vérifier la continuité du courant et pour s'assurer de la sécurité du matériel.
5. Faire du dépannage sur les différents quarts de travail (rotation).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 octobre 2009 à:
Louisiana-Pacifique Canada Ltée - Maniwaki, 1012, chemin du Parc industriel, Bois-Franc (Québec) J9E 3A9. Télécopieur: (819) 449-2433
courriel: manon.cyr@lpcorp.com

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

www.lpcorp.com

LP® MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AVIS PUBLIC

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Québec

ÉCOUTER PARLER SANTÉ
« Une approche unique pour l'Outaouais »

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais lance une consultation sur sa planification stratégique pluriannuelle 2010-2013 du réseau de la santé et des services sociaux. Cette consultation se fait, entre autres, auprès de la population par le biais de rencontres dans chacun des territoires de l'Outaouais.

Les résidents et les groupes intéressés à présenter un mémoire ou à prendre la parole lors de la consultation sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau sont invités à se présenter le **Mercredi, 14 octobre 2009 : Salle des Trembles, Auberge du Draveur, 85, rue Principale, Maniwaki de 19 h à 21 h.**

Pour consulter les documents pertinents, vous inscrire ou compléter le questionnaire, veuillez vous rendre sur le site de l'Agence au www.santeoutaouais.qc.ca

Cette consultation est importante pour l'avenir de notre réseau de la santé et de services sociaux. Nous comptons sur votre participation.

Renseignements supplémentaires :
Services des communications et
relations avec la population
(819) 770-7747

Les candidats de Cayamant se prononcent sur les dossiers de l'heure

Quelque 75 personnes assistent à l'assemblée publique d'information

PAR JEAN LACAILLE

CAYAMANT - L'exercice démocratique proposé par l'Association des résidents et des villégiateurs de Cayamant s'est avéré positif alors que 75 personnes et tous les candidats à l'élection du dimanche 1er novembre prochain se sont regroupés au centre municipal local samedi dernier.

La rencontre était animée par le président de l'organisme, M. Robert Berniquez, qui avait préparé une série de questions sur divers dossiers municipaux qui préoccupent les contribuables de Cayamant.
Il s'agissait d'une première sortie publique pour les candidats à la mairie Suzanne Mc Millan, Pierre Chartrand, Réjean Crêtes et Yves Lamarche de même que pour Jeannine Brousseau, réélue au siège #1, Gérard Rondeau, élu au siège # 2, Jean-Pierre Paquette, élu au siège # 3, les candidats Adrien Gauthier, Marcel Turpin et Richard Sylvestre au siège #4, Jean-Marc Dubuc et Philippe Labelle, au siège # 5 et Darquise Vallières, élue par acclamation au siège # 6.

Robert Berniquez, président de l'Association des résidents et villégiateurs de Cayamant a présidé l'assemblée.

Les candidats se sont tous présentés puis se sont prêtés aux questions posées par Robert Berniquez. Les candidats ont tous indiqué qu'ils accordaient une importance capitale à l'adoption du budget de même que d'y assurer un suivi. Ils ont tous de bonnes intentions concernant les priorités à mettre de l'avant pour les quatre prochaines années.

Tous les candidats ont participé à l'assemblée publique d'information sur les élections samedi dernier au centre municipal de Cayamant.

Concernant la promotion économique, Cayamant n'a pas le choix que de trouver des solutions au fait qu'elle est une municipalité isolée et que les visiteurs ne viendront pas s'ils ne sont pas incités à faire un détour. Les candidats ont également indiqué qu'il fallait absolument revamper le village, l'embellir, le réaménager en fonction de la tendance des années 2000.

Le taux de la taxe foncière

Les condidats conviennent que l'appareil administratif municipal est beaucoup trop lourd. Certains ont même avancé qu'il était peut-être temps d'y faire des coupures. Ils ont également indiqué, qu'en cette période de crise économique, il fallait absolument, autant que faire se peut, ne pas augmenter le taux de la taxe foncière des contribuables qui doivent également défrayer le coût des taxes de services.

La protection policière

Sur ce point, les candidats ont été unanimes à dire que le coût à payer pour la protection policière de la Sûreté du Québec de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau était beaucoup trop onéreux et qu'ils n'en avaient pas pour leur argent quant à la patrouille policière sur le territoire. Ils insistent que le taux de résolution des crimes leur apparaît très bas par rapport à la multitude d'incidents qui se déroulent sur le territoire. Un modèle de police communautaire comme celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pourrait être une solution pour améliorer la situation. Les candidats ont convenu qu'une étude pourrait être réalisée afin d'analyser l'efficacité du service actuel et voir si un modèle plus efficace pourrait être adopté à Cayamant.
Quant au réseau routier, les candidats ont précisé que la municipalité ne disposait pas des fonds nécessaires pour sa réfection. Elle peine a défrayer les coûts de l'entretien. La municipalité devra préparer un plan d'ensemble et espérer que les subventions gouvernementales leur permettent de procéder à la réfection du réseau routier municipal.
La majorité des candidats ont indiqué qu'il serait peut-être préférable d'adopter le recours aux soumissions publiques pour le déneigement, l'entretien et la réfection du réseau routier. Le travail en régie coûte une petite fortune surtout au niveau des frais de réparation des équipements qui se retrouvent souvent au garage municipal.
Comme partout dans la région, la question de la protection environnementale est préoccupante mais tout le monde veut aller au ciel et personne je veut mourir. Les candidats ont été évasifs sur la question de Robert Berniquez concernant la myriophille. Il voulait savoir si les nouveaux élus seraient disposés à imposer une taxe additionnelle de 30 $ par année pour tous les contribuables pour permettre la suppression définitive de la pollution dans le lac.
Tous les candidats ont semblé d'accord pour adopter le vote par correspondance ou par Internet pour la prochaine élection.
Sur la question de la répartition de la taxe par secteur, les candidats ont indiqué qu'il fallait ristourner la taxe dans l'ensemble de la municipalité et non dans des secteurs particuliers.

Les pommes de route

Adrien Gauthier, le plus sérieusement du monde, a indiqué que la municipalité devrait s'occuper de nettoyer le village des «pommes de route» (excréments de cheval). L'auditoire a réagi en riant et le conseiller s'est empressé de confirmer que ça faisait partie de son programme. Et l'auditoire s'est bidonné encore.
Il y a aura une suite à ce reportage dans la prochaine édition alors que La Gatineau s'attardera aux positions véhiculées par les candidats à la mairie à la suite de cette assemblée publique d'information.
«Ce premier exercice me satisfait. J'aurais cru que nous aurions eu plus de monde mais, somme toute, ce fut un bon succès», conclut Robert Berniquez.

Êtes-vous inscrit sur la liste électorale municipale ?

Municipalité
Municipalité d'Aumond

Date du scrutin
2009 11 01
Année mois jour

La liste électorale fera l'objet d'une révision

Pour consulter la liste électorale et faire une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter devant la commission de révision à l'adresse, aux jours et aux heures suivants :

Bureau municipal :
679, Route Principale, Aumond, Qc

Dates :	Heures :
16 octobre 2009	De 13h à 20h
19 octobre 2009	De 9h à 16h
20 octobre 2009	De 9h à 16h

Pour une demande d'inscription (personne domiciliée uniquement), le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter **deux** documents, dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

La demande d'inscription d'un propriétaire d'un immeuble ou d'un occupant d'un établissement d'entreprise ou la production d'une procuration d'un copropriétaire ou d'un cooccupant doit se faire à la municipalité.

Pour plus d'information supplémentaire, communiquer avec :

Jacynthe Labelle St-Amour — Présidente d'élection

819 449-4006 — Ind. rég. Numéro de téléphone

SM-15.2 (09-06) D
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 126

MAISON À VENDRE

24, ch. Jolivette Nord, Messines, 3 ch. à c., garage, piscine 24 pieds, terrain de 60 000 pieds carrés, boisé. 819-441-3423 - 150 000 $.

Les Pneus M.S: Pneus Lt 245/75R16 et Lt 265/75R16 819-438-1668 ou 819-440-4333

Tracteur CASE 1982, modèle 1690 Cabine,pelle avant, gros boquet, très bonne condition, 3000 hres, $21,950.00 nég. Alain cell; 819-664-1484

Machine à bronzer, 500$. Chaises de resto en cuir, 15$ch. Info: 819-467-5568 demander Michel ou Linda.

Congélateur horizontal de 15 pi. cube, Woods, blanc 46 x 35 x 27 po., usage 3 ans, 300$ Quatre pneus hiver Goodyear Ultra Grip 225/70R15, 4 hivers, 100$ pour l'ensemble. Quatre pneus hiver avec roue en acier, Michelin Latitude X-Ice, 225/70R15, 2 hivers, 475$ l'ensemble. Tél. : 819-465-2917

À VENDRE

Ponton Harris Sunliner, avec remorque et moteur Johnson 60 hp, 1994, en très bonne condition. Prix : 8 000 $, intéressés seulement. Infos : 819-463-0633

810 - ON DEMANDE

Recherche colocataire qui aime les chats. Info: 819-441-1026 ou 441-4560.

820 - TROUVÉ - PERDU

Cartable de recettes dans un sac vert au alentour du Shannon et le Pensive, une récompense sera offerte 449-4038

Votre investissement sous haute surveillance
La distribution de cette publication est certifiée par l'ODC. – www.odcinc.ca
Office de la Distribution Certifiée
Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche

Carnet social

Divers :

• Le Club Mani-Maji Danse débute ses inscriptions de cours de danse sociale en couple, danse en ligne country, danse de partenaire country avec Irène et Mario Marcil, infos ou inscription : 819-449-3266 ou 819-441-3806

• Désirons rencontrer personnes intéressées pour groupe de conversation Espagnole. Infos : Diane au 819-441-3629 ou Diane au 819-449-7163

• Atelier "Savoir écouter... un art qui s'apprend" présenté par l'Asec, le **mardi 13 octobre**, 18h à 20h15, bureau de l'ASEC, 198, Notre-Dame, Maniwaki. Info: 819-449-6779.

• Possiblement pour **octobre 2009** à Kazabazua, Cours de gardiennage. Intéressés: 819-467-3774. Note: Cours en français donnés à Gracefield et Masham.

• Le Club de cartes 500 de l'Assomption reprendra ses activités jeudi le **8 octobre** à 19h. Bienvenue aux nouveaux joueurs. Informations: Nicole Dumouchel 819-449-4145

• Afeas de Bouchette organise une rencontre sur le sujet conciliation famille-travaille avec Françoise Major, le jeudi **8 octobre** 2009 au centre municipal de Bouchette à 15h.

• Dans le but de créer un cadre souvenir de photos de tous les membres du Club de l'Âge d'Or Assomption de Maniwaki, **le samedi 10 octobre,** un photographe professionnel sera à notre salle du 257, rue Des Oblats à compter de 15h30. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès d'un membre du comité. Ce projet est gratuit.

Samedi **10 octobre** : assemblée générale des membres du club de l'Âge d'Or l'Assomption de Maniwaki. Souper à 17h30. à 18h30 assemblée, élection et soirée dansante avec Les Campagnards. Coût 7.$ Carte de membre en vente sur place. Infos: Georgette 819-449-1980 ou Françoise au 819-449-4036

• Les Joyeux Copains de Moncerf-Lytton vous invitent à leur soirée dansante suivi d'un goûter, le samedi **10 octobre** à 19h30 à la salle municipale, infos: Gilberte Lirette au 819-449-1774

• Patricia Beauregard, artiste-peintre - 819-465-1555 : jusqu'au 19 octobre, au bureau de l'Honorable Lawrence Cannon, MP, au 143-B, Principale Sud à Maniwaki, 819-441-2510, bureau ouvert lundi, jeudi et vendredi.

• Le samedi **10 Octobre** à 17h: Centre Bethany de Danford Lake : Comité du centre Bethany, souper de l'action de grâce de Danford.

• Le dimanche **11 octobre** à 11h : Église Unie Trinité, Kazabazua: Service pour l'action de grâce. Tout le monde bienvenue.

• Le Grand Chevalier du conseil 11973 des Chevaliers de Colomb, invite ses membres et leur épouse au déjeuner le **11 octobre** à 8h30 au restaurant Maniwaki Pizza, suivi de l'assemblée, j'aimerais que plus de membres participent et à venir chercher leur journal-contact, merci. Jean-Paul Brosseau

• Les **10 et 11 Octobre** de 10h à 16h : Mont Lac Ste-Marie : Festival des couleurs. Vente d'artisanats, remonte pente, mur d'escalade, vieilles autos, maquillages d'enfants. Infos: 819- 467-5200

• Le dimanche **11 octobre** à 8h00: Au Centre communautaire de Kazabazua : Déjeuner du Maire pour Centraide Venez déjeuner avec le maire tout en aidant à une bonne cause. Toutes personnes des différentes communautés de la région sont les bienvenues. Merci.

• Souper du Club de l'âge d'or d'Aumond, le jeudi **15 octobre** à 17h30 au local du club de l'âge d'or, infos: 819-449-3715

• Les **17 au 24 octobre** : Semaine des bibliothèques publiques Activités à confirmés.

• Les Joyeux Vivants de Gracefield vous invitent au Centre Communautaire à leur soirée du **18 octobre**. Cours de danse gratuit de 16 hres. à 17.30 hres. suivi du souper et de la danse avec les Campagnards et un artiste invité. Apportez vos consommations. Infos: Suzanne 819-463-2027

• Le samedi **17 octobre,** de 9h30 à 11h30: Centre culturel, social et Bibliothèque de Kazabazua: Démonstration annuelle d'art et Exposition et vente. Intro aux peintures à l'eau et décoratives. Pour infos: 467-5746

• Club de l'âge d'or Amitié de Bois-Franc vous invite à sa soirée dansante avec orchestre et buffet le **17 octobre** à 19h30 à la salle municipale, infos : 819-449-1013

• Le mercredi **21 octobre** à 18h30: Bibliothèque de Kazabazua, cercle de lecture français pour adultes Venez nous donner vos commentaires et suggestion de livres à lire tout en prenant un léger goûter.

• Soirée d'Halloween le vendredi 23 octobre à 20h à la salle municipale de Bouchette, entrée gratuit si costumée, sinon 3 $.

• Le samedi, le **24 octobre** à 19h30 : Centre Héritage de Low : Danse de la Toussaint du Club d'Âge d'Or de Brennan's Hill Costumes, prix et musique.

• Le dimanche **25 octobre** : dans toutes les centres communautaires municipaux : Élections municipaux par anticipation.

• Le dimanche **25 octobre,** Bibliothèque de Kazabazua : Tirage des prix pour ceux et celles qui se sont enregistrés ou empruntés des livres durant la semaine du **18 au 25 octobre.**

• Le mardi **27 octobre** à 13h30 : Centre Héritage de Low : Club de l'âge d'or de Low Bingo avec repas Infos: Brenda 819-422-1865

• Le mercredi **28 octobre** à 19h30 : Bibliothèque de Kazabazua : Cercle de lecture pour adultes anglais Venez nous donner vos commentaires et suggestion de livres à lire tout en prenant un léger goûter.

• Le mercredi **28 Octobre** à 15h30: Centre Bethany de Danford Lake : Association des aînés de Danford « Souper Pot Luck », infos: Gisèle 819-467-3317

• Le vendredi **30 Octobre** à 13h: École Primaire Queen Elizabeth: La marche hantée sur la rue principale de Kazabazua. Tous les enfants bienvenus! Infos: appeler 819-467-2865

• Le vendredi **30 octobre** à 18h : Centre communautaire de Kazabazua : l'Ass. Récréative de Kazabazua Soirée de la Toussaint, dance costumées, prix pour les enfants de tout âges et adultes pour les plus beaux costumes. Bar et dance, venez tous à la Fête!

• Le vendredi **30 octobre** à 19h : Église Unie Trinité, Kazabazua: Soirée pour tous les enfants Marche de la Toussaint du cimetière, chants, histoires et bricolage.

• Le samedi **31 octobre**, 13h (à confirmer), bibliothèque de Kazabazua: activités pour tous les enfants, histoires, bricolage et gouter.

• Le **31 octobre** à 19h, soirée country western à la salle comunautaire, 3, rue de la Polyvalente à Gracefield, infos : Suzanne au 819-463-2027 ou Paul au 819-463-2029

• Party d'Halloween organisé par Sel & Poivre, le **31 octobre** à l'école Ste-Thérèse, souper à 17h30, suivi de la danse avec Conrad Benard, prix de présence, coût de 10 $ par personne. Infos: Pierrette 819-449-6417, Reine-Aimée 819-449-3704 ou Denise 819-449-2160, apportez votre consommation.

• Le Club de l'âge d'or de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau organise un voyage au Bingo Mohawk Palace le samedi **7 novembre** 2009. Coût de l'autobus: 30$ payable sur réservation (non remboursable). Réservez avant le 23 octobre 2009. Départ 6h45 de l'église à Ste-Thérèse-de-la-Gatineau avec arrêts à Bouchette et Gracefield; retour vers 21h aux mêmes endroits. Pour réservation et/ou informations contactez Francine Piché au 819-449-4534. Passeport obligatoire. Venez vous amuser avec nous, on vous attend!

Tous les 2 dimanches du mois :

• Souper-rencontre pour les célibataires au son de la musique country, à 14h, dès maintenant, infos : Henriette au 819-463-2331

Tous les 1er dimanche du mois :

• Chevaliers de Colomb, Conseil 12704 de Poltimore Denholm: brunch à la salle Fair Hall.

Tous les 3e dimanche du mois :

• Joyeux Vivants de Gracefield: pour un souper et soirée dansante.

• Déjeuner-bénéfice, paroisse St-Félix de Blue Sea à salle municipale, de 9h à 12h.

Tous les dimanches :

• Église dans les maisons; venez participer, à 10h au 52, ch. Rivière Gatineau Nord, Déléage. Infos : 819-441-0883.

• Bar Le Rendez-vous à Masham: à partir de 13h30, rencontre de musique country, apportez vos instruments. Infos : 819-210-2625

• Église baptiste Maniwaki, à 9h45, cantique, sermon bilingue. Infos : 819-449-2362.

Tous les lundis :

• Tous les lundis soirs à compter de 19h, le Club de dars débuteront le 7 septembre 2009, infos : André Kenney au 819-467-4367

• Débutant le lundi 14 Septembre à 13h: Centre communautaire de Kazabazua : Programme de mise en forme « Vie Active », infos: 819-467-5014 ou 819-467-4464

• Bel âge de Blue Sea: Vie active à 13h30 à la salle municipale. Infos: 819-463-2485.

• Joyeux Copains de Montcerf-Lytton, Vie Active, à 13h30 au centre communautaire. Infos : (819) 441-3844.

• Début le 14 sept. à 19h30, soirée de sacs de sable au centre récréatif du lac Long, infos : 819-463-4324, bienvenue à tous !

Tous les mardis :

• Bel âge, Wist militaire à 19h, à la salle municipale de Blue Sea. Infos : (819) 463-2485

• Le Club de l'âge d'or de Ste-Thérèse: les P'tits mardis dès 10h au local du Club au sous-sol de l'école Laval. Nous vous attendons en grand nombre! Profitez-en pour renouveler ou acheter votre carte de membre. Infos, Ginette au 819-441-0974

• Coeurs Joyeux de Grand-Remous: Vie Active, à 13h30, parties de sacs de sable à la Place Oasis. Infos : (819) 438-2038

• À 13h30 : Centre Héritage de Low : Club de l'âge d'or de Low, jeux pour l'âge d'or. Infos: appeler Brenda au 819-422-1865

• À 19h: Centre Communautaire de Kazabazua Classe d'aérobie Bonnie Miljour, 819 463-4024

• De 16h à 20h: Centre de mise en forme Aréna de Low : l'école secondaire St. Michael de Low, infos: 819 422-3584

• Vie Active de Bois-Franc, vous invite à débute le 13 octobre, tous les mardis, les exercices à 13h30 à la salle municipale, infos : 819-449-2984

• Les amis du bricolages seront au sous-sol de l'église St-Patrick (rue des Oblats) de 13h à 15h, infos: Anna au 819-449-2325, bienvenue à tous.

Tous les mercredis :

• Bel âge de Blue Sea, joueront à la pétancle à 19h à la salle municipale de Blue Sea, infos : 819-463-2485 ou 819-463-4967

• Association Sel et Poivre de Ste-Thérèse: rencontre et activités de 11h à 15h, au Cerf de Virginie. Infos : 819-449-6417

• Club de l'Âge d'Or de Déléage: activités à 13h (Wist Militaire, bingo, pétanque, jeu de poches).

• Centre Héritage de Low : Programme de mise en forme « Vie Active ». Infos: 819- 467-5014 ou 467-4464

• Classe d'aérobie Bonnie Miljour, à 19h, au centre communautaire de Kazabazua. Infos : 819-463-4024

• Bingo à Gracefield, à 18h45, au Centre communautaire et récréatif au 3, rue de la Polyvalente.

• Église maison au 361, des Oblas à 17h30, infos : 819-438-1784

• Club de cartes à Messines, à 19h15. Info.: 819-465-2849.

• Club d'artisanat de Grand-Remous au centre communautaire, de 13h à 16h. Infos : 819-438-1597 ou 4848.

• Église baptiste de Maniwaki, à 19h, réunion, prière et étude biblique bilingue. Infos : 819-449-2362

• Le Club de l'âge d'or de Blue Sea jouerons aux sacs de sable à 19h à la salle municipale, infos : 819-463-4962 ou 819-463-2485

• 13h à 15h: Au Centre Culturel Social et la bibliothèque de Kaz Club d'age d'or de Kazabazua. Cours gratuit Introduction aux ordinateurs pour les personnes âgées. Réserver au 819-467-5746

• 19h: Centre Communautaire de Kazabazua Classe d'aérobie Bonnie Miljour. Infos 819-463-4024

• De 16h30 à 19h30, école secondaire St-Michael de Low : Café Internet haute vitesse. Infos: appeler Lyne 819-422-3584

• Le Club de l'âge de d'or de Cayamant, «Les porteurs de bonheur : activités variées de 13h à 16h à la salle communautaire. Pratiques de danse à 18h30, infos : Jo-Anne au 819-463-1997

• À 19h: Centre Bethany de Danford Lake : Club de cartes des aînés Horizon du Lac Danford. Infos: Gisèle 819 467-3317

• Débutant le 16 Septembre de 9h30 à 11h30, sous-sol du bureau municipal de Kazabazua, École Lac Ste Marie et Centre communautaire de Denholm: Contact Femmes-Enfants: Jeu en groupe pour les parents et les enfants 0-5 ans. Infos: 819 467-3774

Tous les jeudis :

• Centre communautaire du Lac Ste Marie: Club de l'âge d'or les Geais Bleus Club de fléchettes Appeler André au 819 467-4367

• Le Club de l'âge d'or les Porteurs du Bonheur de Lac Cayamant débute sa saison de sacs de sable le à 19h, à la salle municipale, infos Denise Latour au 819-463-2613

• De 16h à 20h: Centre de mise en forme Aréna de Low : école secondaire St-Michael de Low, 819-422-3584

• De 16h à 20h: Centre communautaire Bethany du lac Danford: Club de fléchettes (darts) des aînés Horizon du Lac Danford. Infos: Linda Robinson 819-467-2870

Au 2 mardis du mois

• À 18h30 : Au Centre communautaire du Lac Ste-Marie: Club de l'âge d'or les Geais Bleus, bingo, infos: Denise au 819-467-3378

Tous les 3e jeudis du mois :

• Âge d'Or d'Aumond : Vente de garage, de débarras et de surplus de 15h à 20h. Infos : Rachel au 819-449-2485

Tous les vendredis

• À 16h, café partage avec collation (bilingue), infos: 819-449-2362.

• À 19h: au Centre communautaire du Lac Ste-Marie: Club de l'âge d'or les Geais Club de cartes. Infos: Denise au 819-467-3378

• 19h: Centre communautaire Bethany Hall de Danford: L'école secondaire St. Michael de Low, infos: 819-422-3584

• Soirée des dards au centre récréatif du lac Long à 19h30, infos : 819-463-1811, bienvenue à tous !

Yves Sigouin en lice au quartier # 4 à Maniwaki

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - Yves Sigouin, qui a fait l'objet d'un reportage dans le cadre de notre série Les ingénieux dans La Gatineau, préconise l'écoute des gens et l'action qui va nécessairement suivre par les messages des citoyens. Il priorise la protection de l'environnement, de saines relations avec Québec et Ottawa et une bonne gestion des deniers publics. Pour toutes ces raisons, et beaucoup d'autres, il est candidat au quartier # 4 de la ville de Maniwaki. Il fera face à Louis-André Hubert et Jean-Louis Nault.

Yves Sigouin est établi à Maniwaki depuis trois ans. Dès son arrivée il s'est intégré au rythme d'action de la ville et s'est impliqué dans l'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki. Il connaît bien le domaine des affaires et la gestion du personnel ayant occupé ces fonctions pendant de nombreuses années chez Auto Hammer-Volkwagen-Porsche-Audi de Montréal. Il est également un spécialiste de l'application informatique et le concepteur d'un système informatisé chez les concessionnaires automobiles du Québec.

«Ce nouveau procédé permet aux concessionnaires de tenir des inventaires hebdomadaires, mensuels et annuels et avoir une idée très juste de leurs avoirs. Je n'aurai donc pas à me familiariser avec cette technique à la ville de Maniwaki puisque je la maîtrise très bien.»

La propreté du quartier qu'il entend représenter au conseil de ville le préoccupe. «J'aimerais que notre quartier soit plus propre. Je suis conscient que des efforts sont faits mais je crois que nous devons redoubler d'ardeur de ce côté. La qualité de la chaussée des rues de la ville n'est pas évidente mais je suis conscient, qu'à la suite d'une analyse de la problématique, nous pourrons réaliser une étude dans laquelle nous préciserons nos besoins pour, par la suite, s'adresser aux instances gouvernementales qui seront invitées à participer financièrement à une remise à neuf de nos rues, notamment celles de mon quartier.»

La revitalisation du centre ville est également un dossier qui l'intéresse. Il veut y contribuer à sa façon. La politique familiale est également un projet intéressant à la ville et il entend y participer afin de maximiser sa réussite à court et moyen terme.

Yves Sigouin est un travailleur autonome. Sa disponibilité est donc très large pour s'occuper des affaires municipales. Il amorcera son porte-à-porte dans les prochains jours. «Je vais écouter les citoyens et leur être solidaires dans l'application des solutions à leurs problèmes.»

Yves Sigouin se considère comme un homme franc et honnête et il est bien conscient que c'est l'électeur qui va décider qui va le représenter dans le quartier # 4. «Je leur assure toute mon intégrité. J'ai à coeur le développement harmonieux de ma ville dans laquelle il fait bon vivre.»

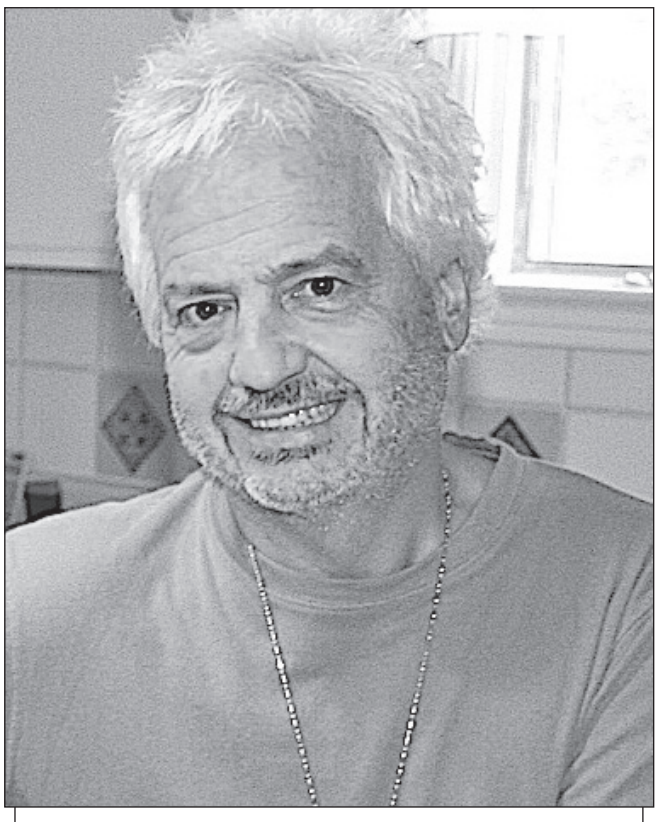

Yves Sigouin tentera de se faire élire dans le quartier # 4 dans la ville de Maniwaki lors des élections municipales du dimanche 1er novembre prochain.

Raymonde Carpentier-Marois veut une politique de la famille

PAR JEAN LACAILLE

GRACEFIELD - En plus de continuer d'être le porte-parole des sans-voix et des démunis de Gracefield, Raymonde Carpentier-Marois veut continuer de représenter les femmes au sein du conseil municipal de Gracefield. Parmi ses objectifs au cours des quatre prochaines années figure la création d'une politique familiale visant à centraliser la famille comme entité importante de la communauté.

«Je veux continuer parce qu'il y a encore beaucoup à faire à Gracefield. Mais j'insiste sur les familles, leur qualité de vie, leur sécurité et l'assurance qu'elles obtiennent les services essentiels de leur municipalité en tout temps. C'est très important pour moi de savoir que les familles de Gracefield reçoivent pleinement ce qu'elles donnent.»

Et il est bien évident, si le principe de l'importance de la famille est unanimement bien reçu par ses collègues, que Gracefield devra améliorer ses services de loisirs, tant sportifs que culturels.

«Pour ce faire, il faut vivre dans un environnement sein. Assurer la sécurité des familles par un réseau routier convenable en tout temps. Il faut que les familles de Gracefield connaissent l'orientation des élus, les projets qui sont déposés sur la table du conseil. Il faut informer les familles sur les projets municipaux.»

L'image physique de la ville

Au cours des prochaines années, le conseil municipal devra voir à valoriser le portrait physique de Gracefield. «Il faudra adopter une politique d'embellissement en y prévoyant des sommes récurrentes à chacun des budgets annuels. Nous devons redorer le blason de la ville de Gracefield surtout dans le secteur village. Il faut faire quelque chose avec la rue Principale. Il existe des subventions gouvernementales qui pourraient nous aider à réaliser un plan réel d'embellissement. Il ne faut pas oublier que Gracefield est la municipalité qui regroupe le plus grand nombre de villégiateurs de la région. Les touristes y viennent régulièrement pour la pratique de diverses activités de plein air.

Raymonde Carpentier-Marois veut doter la ville de Gracefield d'une politique familiale et désire impliquer des citoyennes et des citoyens dans sa démarche. Elle sollicite un deuxième mandat de quatre ans au siège # 1 à Gracefield.

Nous devons être en mesure de les accueillir adéquatement.»

Raymonde Carpentier-Marois est reconnue pour son implication communautaire. Elle fait partie de nombreux organismes dont le but est d'améliorer la condition des gens. Elle est une combattante de tous les instants contre la pauvreté et la violence dans son milieu. Elle est agente de pastorale depuis 1983 et secrétaire de l'Aféas de Gracefield depuis de nombreuses années. Elle est à l'origine du projet de regroupement des organismes à but non lucratif à la Maison Entraide sur la rue Principale à Gracefield.

«Je suis une femme de parole qui respecte son prochain. Je serai toujours là pour aider les gens dans le besoin. Si des gens désirent de plus amples informations, ou tout simplement échanger sur des projets, notamment pour la politique de la famille, je suis disponible. Ils n'ont qu'à m'appeler au 819-463-2309».

Un mot d'espoir

Si les paysages automnales sont le reflet de ce qui nous attend au Paradis, nous en aurons plein la vue mes frères.

Nous avons la chance de vivre pleinement au rythme des saisons en profitant largement des charmes que chacune nous offre si généreusement. C'est toutefois à l'automne, lorsque la nature se présente à nous parée de mille feux, qu'elle nous propose un éventail de couleurs qui nous laisse muet d'admiration. Et, quand le soleil se met de la partie pour nous éblouir, c'est toute la forêt qui s'enflamme.

Devant ce spectacle l'homme pense à son créateur et c'est à genoux qu'il lui rend grâce.

JACP

À VENDRE

MXZ 800, 2004
3 300 KM
4 995$

Maniwaki Équipements
(819) 449-1744
62, Route 105,
Egan-Sud
Maniwaki
J9E 3A9

LIGUE SACS DE SABLE MOULIN DES PÈRES

(Résultats du mercredi 30 septembre 2009)

HOMMES	PLUS HAUT (100 SACS)	FEMMES	
Pascal Richard	8 710	Ginette Grondin	7 750
Michel Roy	7 890	Georgette Grondin	7 550
Gaétan Robitaille	7 620	Denise Piché	6 990
Mario Grondin	6 450	Ange-Aimée Rivet	6 560
Gaétan Rivet	6 360	Thérèse Dault	6 390
HOMMES	**PLUS HAUT (50 SACS)**	**FEMMES**	
Pascal Richard	4 550	Denise Piché	4 180
Michel Roy	4 470	Goergette Grondin	4 170
Mario Grondin	4 130	Ginette Grondin	3 960
Gaétan Robitaille	4 010	Diane Lafontaine	3 420
Norbert Rivet	3 520	Claudine Lyons & Ange-Aimée Rivet	3 400
HOMMES	**PLUS HAUT (10 SACS)**	**FEMMES**	
Mario Grondin	1 420	Jacinthe Piché	1 200
Pascal Richard	1 220	Denise Piché	1 190
Daniel Rollin	1 190	Diane Lafontaine	1 150
Michel Roy	1 070	Georgette Grondin	1 110
Gaétan Robitaille	1 020	Claudine Lyons	1 010

Le Réseau Petit Pas rafle le Prix Normand St-Pierre

PAR JEAN LACAILLE

MANIWAKI - La petite Maïka, âgée de 4 ans, fille d'Élisabeth Éthier de Maniwaki, vivant avec une déficience visuelle, reçoit beaucoup de chaleur de la part de toute l'équipe du Réseau Petits Pas de Maniwaki qui s'est méritée le Prix Normand St-Pierre pour son dévouement envers cette jeune héroïne qui est mignonne comme deux.

La direction générale du Centre régional de réadaptation La RessourSe a annoncé la bonne nouvelle lors de la séance publique d'information du 29 septembre dernier.

«C'est un grand honneur qui rejaillit sur toute notre équipe. Maïka est avec nous depuis deux ans. Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons auprès de jeunes enfants qui ont des besoins particuliers et nous voulons continuer dans la même veine dans le futur», souligne Mme Josée Séguin, directrice adjointe du Réseau Petits Pas à Maniwaki.

De gauche à droite, la maman de Maïka, Élisabeth Éthier, Fanny Lacroix, ergothérapeute, Josée Séguin, directrice générale adjointe de la Garderie La petite gare, la petite Maïka, vivant avec une déficience visuelle, dans les bras de son éducatrice Mélissa, Lucie également éducatrice, Lucie Nault, orthophoniste et Mme Constance Vanier, directrice générale du CRR La RessourSe.

Mme Josée Séguin, directrice générale adjointe de la Garderie La petite gare, reçoit la plaque, emblème du Prix Normand St-Pierre.

Mme Lucie Nault, orthophoniste, qui a contribué à la publication de ce reportage, et Fanny Lacroix, ergothérapeute, au point de service du CRR La RessourSe de Maniwaki sont à l'origine de la mise en candidature du Réseau Petits Pas pour l'obtention du Prix Normand St-Pierre.

La contribution exceptionnelle et la mise en place de mesures supplémentaires ont été un gage de succès pour que l'intégration de la jeune Maïka Éthier, qui vit avec une limitation visuelle importante, soit une réussite. La fillette ainsi que toute sa famille ont pu vivre cette expérience d'intégration sociale avec confiance et c'est tous les enfants et les employés de la garderie La petite gare qui apprennent à vivre avec leur différence.

C'est en l'honneur de Normand St-Pierre, père d'une enfant atteinte de paralysie cérébrale et dévoué membre-fondateur de l'établissement, que le conseil d'administration du CRR La RessourSe a créé ce prix annuel en 1988. Ce prix s'adresse soit à une personne, à une association, un organisme ou un établissement qui se démarque pour sa contribution au niveau de la réadaptation, l'intégration et le mieux-être des personnes vivant avec une déficience physique.

Un excellent travail

À la garderie La petite gare, l'équipe dépasse largement un rôle éducatif et met au premier plan l'inclusion sociale et la sensibilisation de l'entourage à la différence. Cette collaboration avec des intervenants de l'établissement pour permettre, entre autres, l'intégration maximale d'une fillette vivant avec une déficience visuelle est un cheminement vraiment étonnant et remarquable. Il s'agit d'un bel exemple de dévouement qui mérite largement d'être souligné selon le CRR La RessourSe.

Cité étudiante : des élections chaudement disputées

MANIWAKI - Les élections qui se sont déroulées à la Cité Étudiante ont été chaudement disputées, alors qu'il a fallu un deuxième scrutin pour départager le vote.

En effet, au premier tour, deux équipes étaient à égalité, Energia et Trio Brio.

C'est finalement Trio Brio qui l'emportait, avec 247 votes contre 193 pour Énergia.

Trio Brio formera donc l'exécutif, avec Élise Huot, Johanie Courchaine et de Méghane Houle.

Merci aux scrutateurs, Naomie Dannis, Frédérique Langevin, Catherine Giard, Judy Dannis et Jehanne Lafrenière.

Voici les statistiques de cette élection :

- secondaire 1: sur 131 étudiants 90 d'entre eux ont voté.
- secondaire 2: sur 156 étudiants 99 d'entre eux ont voté.
- secondaire 3: sur 141 étudiants 93 d'entre eux ont voté.
- secondaire 4: sur 102 étudiants 84 d'entre eux ont voté.
- secondaire 5: sur 92 étudiants 83 d'entre eux ont voté.

Donc sur 622 étudiants, 449 étudiants ont faient leurs devoir d'étudiants.

Félicitations aux gagnants et merci à tous qui ont participé.

À VENDRE

Speed Boat
35 hp, Johnson
2 995$

Maniwaki Équipements
(819) 449-1744
62, Route 105,
Egan-Sud
Maniwaki
J9E 3A9

Semaine finissant le 5 octobre 2009

Ligue les dix étoiles mardi 6:00pm	quilles	Pts	Parties
Labrador	7495	30 #	12
Quille-O-Rama	7559	24 #	12
Martel et fils	6938	22 #	12
Hubert Auto	6806	21 #	12
Pavillon Pin Gris	6516	16 #	12
Château Logue	6527	10 #	12
Les Inconnus	2149	1 9	3
	0	0 5	0
Marc Richard 256			
Yvan St-Amour 703			

Ligue des couches tard mardi 9:00pm	quilles total	Pts total	Parties jouées
Maniwaki Fleuriste	7472	33	9
Loto Pub	7315	29	9
Napa P. Piché Mki	7099	24	9
Golf Trois Clochers	7155	22	9
Salon Le Ciseau	6992	20	9
Bull's Eyes	7046	20	9
R,Hamel et Fils	7158	17	9
Chiefs	7100	17	9
0	2149	0	0
Claude DaPrato 257			
Claude DaPrato 684			

Ligue des As de pique mercredi 6:30 pm			
Lou-Tech	9459	42 #	12
Dufran Const.	9100	33 #	12
Lyras Bonhomme	9051	32 #	12
Légion Canadienne	8899	29 #	12
Sports Dault	8857	26 #	12
Maxi	9090	25 #	12
Coté Plus Add	8903	25 #	12
Canadian Tire	8599	15 #	12
Che-Ning-Go-Shuk	7988	15 4	12
Next Week	2857	7	12
Margot Marenger 223			
Jeanne Séguin 576			
J.P. Lirette 267			
J.P. Lirette 763			

Ligue M.V.S. vendredi	quilles total	Pts total	Parties jouées
Bowater	5950	19 #	12
KZ FreshMart	5917	18 #	12
Reno Luc Alie	5769	16 #	12
Peinture S. Larivière	6013	15 #	12
The Warriors	5845	12 #	12
Const. M. Martin	5702	7 #	12
Destroyers	5598	4 #	12
0	1758	1 #	3
		8	
		5	
Claudette St-Amour 185			
Claudette St-Amour 513			
Michel Lyrette 277			
Michel Lyrette 738			

Ligue du dimanche			
Métro Gracefield	8934	43 #	12
La Paysanne	9132	42 #	12
Propane Maniwaki	9079	42 #	12
Taxi central	8738	39 #	12
Maison McConnery	8730	34 #	12
Maniwaki Fleuriste	8847	29 #	12
Loto Pub	8711	29 #	12
Maxi	8698	29 #	12
Choix du Président	8224	28 #	12
La Gang	6256	11 #	12
Claudette St-Amour 210			
Claudette St-Amour 485			
Stéphan Séguin 255			
Stéphan Séguin 743			

Ligue des Dames de Cœur lundi 6:00 pm			
Caro Design	8361	32 #	12
Dépanneur Messine	8045	28 #	12
Salon Micheline	8318	26 #	12
Quille-O-Rama	8172	24 #	12
The Bowled & the beautiful	8052	23 #	12
Temple de Détente	8163	22 #	12
Motel Central 2006	7999	22 #	12
Promutuel l'Abitibienne	8278	21 #	12
Imprimak	7218	19 #	12
Mélissa Gagnon 201			
Mélissa Gagnon 516			

Les travaux débutent à l'entrée sud de Maniwaki

Maniwaki, 2 octobre 2009 – La députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre, Mme Stéphanie Vallée, est heureuse d'informer la population de Maniwaki et des environs que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a amorcé des travaux de réfection la route 105 dans la ville de Maniwaki.

Le tronçon de la 105 qui fera l'objet de travaux s'étend de l'entrée sud de Maniwaki (au nord de l'intersection Notre-Dame / 105) jusqu'à l'intersection de la rue Commerciale. Dans le cadre de ce projet de réfection le MTQ effectuera des travaux de drainage, régularisation d'accès, remplacement de bordure en béton et asphaltage.

« Je suis assurée que ce projet de réfection sera reçu avec beaucoup d'enthousiasme par toute la population de Maniwaki mais également par tous les utilisateurs de ce tronçon routier. La réalisation des travaux permettra en outre de redorer l'image de notre ville et d'augmenter la sécurité routière », a déclaré madame Vallée.

« Les investissements consentis par le gouvernement du Québec pour les travaux de réfection à Maniwaki s'élèvent à plus de 900 000 $. Ce projet d'amélioration témoigne une fois de plus de notre volonté de doter les régions du Québec d'infrastructures routières de qualité et accueillantes », de conclure madame Vallée.

À noter que les travaux devraient être complétés pour le 3 novembre mais l'échéancier pourrait varier en fonction des conditions climatiques.

Performe MONT-LAURIER mazda
1450, boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier
819-623-4455 - Sans frais 866-929-3052

Charles Martel
MANIWAKI
Référez-vous à l'annonce à la page 47

DOMAINE DES TREMBLES
résidence pour retraités
Allegro

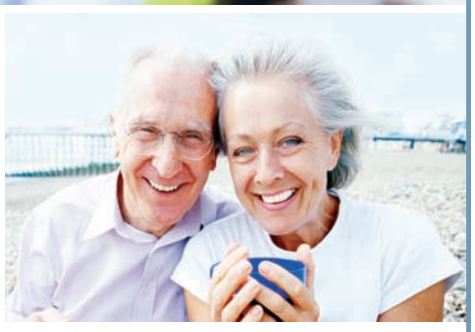
Portes Ouvertes
unité d'assistance
14 octobre • 13h00 à 16h00
Venez rencontrer notre équipe de soins et visiter nos installations
Collation, breuvage & animation musicale sur place
R.S.V.P. avant le 12 octobre auprès de la réception
Contactez-nous pour plus de détails !
250 boul. Saint-Raymond, Gatineau
819.777.1234
Un monde d'attentions | residencesallegro.com

Les riverains de Lac Ste-Marie crient à l'arnaque

PAR JEAN LACAILLE

LAC STE-MARIE - Gilles Lamontagne est furieux. Tout comme les membres de l'Association du Lac Ste-Marie qu'il préside, il estime que le Règlement de contrôle intérimaire sur les rives, le littoral et les plaines inondables, adopté sans aucune consultation valable de la population par la MRC et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec est extrémiste, surtout l'article 6,4 qui est totalement discriminatoire à leur endroit.

L'article 6,4 traite des dispositions relatives aux droits de reconstruction ou d'agrandissement d'un bâtiment accessoire érigé en tout ou en partie dans la rive avant le 11 février 1984 ne peut être reconstruit dans la rive s'il est détruit pour quelque raison que ce soit ou démoli.

«Avant de légiférer à notre endroit, la MRC devrait tout d'abord se regarder le nombril. Les municipalités aménagement des rampes de mise à l'eau et des quais publics qui donnent libre accès aux bateaux, motoneiges et même aux automobiles et aux avions. Les algues bleu-vert ne sont pas produits par les riverains. Les municipalités n'ont pas conseils à donner aux riverains. Chaque hiver, la municipalité de Lac Ste-Marie déversent du sel dans ma cour. Je ne le permets pas. Elle vient le ramasser. Que font les municipalités avec leurs eaux usées. Moi, je n'utilise pas de produits chimiques tout comme mes voisins riverains.»

Le règlement a été adopté par Québec le 21 août dernier. Pourtant, quelques jours plus tôt, comme l'affirme Gilles Lamontagne, la MRC avait promis, alors qu'elle était réunie en conseil à Gracefield, que le règlement ne serait pas adopté avant la mi-septembre, le temps de lui permettre de mieux informer la population sur les enjeux de ce règlement.

L'article 6,3

Les dispositions relatives aux droits de reconstruction d'un bâtiment principal ou d'une dépendance érigés en tout ou en partie dans la rive dans une zone située hors du périmètre urbain d'une municipalité peut être reconstruit s'il est détruit pour quelque raison que ce soit ou démoli si sa reconstruction rencontre certaines exigences.

«Et c'est là que tout est tout croche. Que ça n'a pas de bon sens. Imaginez-vous donc que la superficie d'occupation de la rive par le bâtiment principal ou de la dépendance, avant sa destruction, ou sa démolition, doit être réduite de 40 % lors de sa reconstruction. On peut s'imaginer toutes les pertes économiques qu'engendrent un tel règlement.»

Les dés étaient pipés d'avance selon Gilles Lamontagne qui confirme que l'association qu'il préside informera toutes les municipalités par des avis publics dans les journaux de la région. «On nous pointe du doigt et pourtant les riverains que nous sommes sont ceux qui se soucient de la protection de l'environnement justement parce que nous voulons léguer nos propriétés à nos enfants. Chez moi, les enfants se baignent sur une plage d'eau claire et nous y apportons un soin méticuleux. Si c'est la guerre que la MRC veut, et bien elle l'aura. Nous demandons aux municipalités locales de la région d'ouvrir les yeux et de bien lire le règlement.»

Gilles Lamontagne est en beau joual vert. «On prend les riverains pour des imbéciles. Si c'est la guerre que la MRC veut, nous lui confirmons que nous irons au front».

L'association entend passer son message tout au long de la campagne électorale municipale. «Oui, nous allons livrer bataille et nous espérons que d'autres groupes locaux de riverains se joignent à nous pour raisonner Québec et la MRC et les inviter à s'attaquer aux pollueurs réels de nos cours d'eau.»

Le soulèvement des riverains de Lac Ste-Marie a tout de même permis un second regard sur le règlement. Le préfet Pierre Rondeau les a assurés que le règlement serait analysé de nouveau par les maires qui sont membres du Comité d'aménagement du territoire de la MRC. «Mais il ne faut pas trop se faire d'illusions sur l'issue de cette réflexion puisque les membres de ce comité sont ceux-là même qui ont recommandé l'adoption du règlement à leurs collègues du conseil des maires. Comme je vous le disais, nous avons l'impression que les dés sont pipés et que nous sommes les victimes d'une belle arnaque».

Les Mustangs Cadets dominent les Hawks 46 à 14

HADLEY - Les Mustangs cadets de Maniwaki ont obtenu une victoire sans équivoque le vendredi 2 octobre dernier alors qu'ils visitaient les Hawks de Hadley dans le cadre d'un match de football de la ligue Subway de l'Outaouais, remportant le match 46 à 14.

Dès la première possession du ballon, les Mustangs ont remonté le terrain sur 65 verges et ils ont couronné cette poussée par un touché de 20 verges sur la sortie du garde de Laurent Olsen-Vachon. Lors de la reprise des hostilités, la défensive des Mustangs, menée par Maxime Lafontaine-Désabrais et Sébastien Caron, a stoppé la poussée des Hawks à la ligne de 20 verges des Mustangs. Sur le premier jeu offensif suivant, Maxime Ménard y est allé d'une course de 90 verges et il a en plus ajouté la transformation. La marque était alors 13-0 pour les Mustangs. Juste avant la fin du premier quart, Xavier Morin-Blondin a réussi un touché de 7 verges à l'aide d'une course à l'aile. La table était mise pour le 2e quart…

Au deuxième quart, dès la première possession du ballon des Mustangs, Maxime Ménard, porteur de ballon, a complété une passe de touché de 21 verges au receveur Xavier Rondeau sur un jeu truqué. Sur la séquence suivante, les joueurs des Hawks ont profités de plusieurs verges de pénalité données à des Mustangs indisciplinés pour porter la marque à 26 à 6. Par contre, juste avant la demie, Joël Labrecque a ajouté un touché sur une course de 4 verges avec trois joueurs des Hawks accrochés à lui. Résultat après une demie de jeu : Mustangs 32 Hawks 6.

Le troisième quart a été marqué par plusieurs verges de pénalité contre les Mustangs, ce qui ne les a pas empêchés d'ajouter un touché sur une course de 3 verges de Mathieu Branchaud. Au quatrième quart, les Hawks ont réussi un touché suivi d'une transformation de 2 points pour resserrer la marque à 39-14. Les Mustangs ont toutefois répliqué avec une passe de touché de 5 verges de Marc-Étienne Beaumont à Wyatt Dumont. Résultat final : Mustangs 46 Hawks 14.

Il faut mentionner le travail en défensive de Mathieu Branchaud (4 plaqués, une transformation bloquée et un ballon échappé recouvert), Maxime Lafontaine-Désabrais (11 plaqués) et Sébastien Caron (7 plaqués, un ballon échappé recouvert et un retour de botté de 65 verges). Du côté de l'offensive, on a encore eu à une grande performance de Maxime Ménard (1 touché par la course, une passe de touché et 4 transformations réussies).

Les Mustangs cadets reprennent le collier et se lancent à l'assaut de premier rang jeudi le 8 octobre à 15h30 à Maniwaki, sur le terrain de la CEHG. Ils recevront la visite des Hawks de l'école secondaire Hadley. Venez voir cette excitante rencontre en grand nombre!

#P509A - 2000 DAKOTA CLUB CAB

- 4X4 - V6 - BLANC
- 186 994 KM

2 395$

CHRYSLER Dodge Jeep Marinier Auto MANIWAKI, QC Depuis 1977! Tél: 449-1544 57, route 105, Maniwaki J9E 3A9

2009 NORDIK 800 CÔTE-À-CÔTE

- MOTEUR 800cc
- 3 CYL. - ROUGE

7 495$

CHRYSLER Dodge Jeep Marinier Auto MANIWAKI, QC Depuis 1977! Tél: 449-1544 57, route 105, Maniwaki J9E 3A9

1998 TOYOTA TERCEL

- P542 - 2 PORTES
- VERT - 436 726 KM

995$

CHRYSLER Dodge Jeep Marinier Auto MANIWAKI, QC Depuis 1977! Tél: 449-1544 57, route 105, Maniwaki J9E 3A9

RECHERCHÉ

POUR SES EXCELLENTS PRODUITS !

Michel Marinier

conseiller aux ventes et à la location, entend vous offrir le meilleur service que vous n'ayez jamais eu. Recherchez-le chez Marinier automobile.

CHRYSLER Dodge Jeep Marinier Auto MANIWAKI, QC Depuis 1977!

Tél.: 449-1544

57, route 105, Maniwaki J9E 3A9

«Le temps du changement est arrivé» - Alain Fortin

MONTCERF-LYTTON - Alain Fortin a finalement cédé à la pression populaire et il est candidat à la mairie de Montcerf-Lytton où il fera la lutte au maire sortant, Fernand Lirette, et à Maurice Roy, ex-maire de la municipalité de Lytton.

«J'ai déjà amorcé ma campagne par du porte-à-porte. Je compte rencontrer le plus d'électeurs possible d'ici l'élection du 1er novembre prochain. Les citoyens, que j'ai rencontrés à date, réclament un changement et surtout plus de transparence de la part du maire de leur municipalité. Point n'est besoin de vous dire que j'abonde dans le même sens qu'eux.»

Alain Fortin préside le Comité de citoyens de Montcerf-Lytton depuis sa création en 2002. «Je ne vais pas changer ma façon de diriger. Je vais utiliser la même méthode que j'ai adoptée à la présidence de ce comité. Un conseil municipal n'est pas l'affaire d'une seule personne. J'entends donc déléguer des tâches spécifiques à chacun des conseillers avec lesquels je vais travailler en toute confiance.»

Après en avoir discuté sérieusement avec sa conjointe, jeudi soir dernier, Alain Fortin a déposé sa candidature vendredi en tant que candidat à la mairie de Montcerf-Lytton.

L'expertise locale

Le candidat formule également le voeu de faire participer les citoyens aux dossiers municipaux et il n'entend pas le faire seul. «Je vais rencontrer des citoyens de ma municipalité qui ont de l'expertise dans divers domaines, et qui nous aideront à orienter nos projets pour le mieux-être de nos contribuables. Je n'ai pas besoin de vous dire que le temps des cachettes est révolu à Montcerf-Lytton. Je ne suis pas là pour dénigrer personne. Les contribuables seront informés de ma plateforme électorale, je leur ferai parvenir un dépliant leur expliquant tout de A à Z. Je crois que la municipalité n'est pas bien gérée. Je ne veux pas qu'un problème de surchloration, comme ce fut le cas cet été, revienne hanter les contribuables. Souvent, à vouloir trop en faire tout seul, on s'expose à ce genre d'erreur qui aurait pu être évitée.»

Les Habitations Montcerf-Lytton

Alain Fortin croit que la majorité des élus de Montcerf-Lytton, le maire Fernand Lirette en tête, ont fait une grossière erreur en décidant de se retirer du projet de résidences pour personnes âgées mené par la Fondation Ste-Philomène de Montcerf-Lytton. «La municipalité avait l'occasion de freiner l'exode de ses bâtisseurs vers l'extérieur. Plusieurs aînés de Montcerf-Lytton m'ont d'ailleurs indiqué que le conseil avait fait une grosse erreur en se retirant de ce projet.»

Un maire ouvert au dialogue

La municipalité de Montcerf-Lytton doit s'ouvrir à ses voisins et ne plus travailler en vase clos comme c'est le cas présentement. «Si je suis élu, je vais ouvrir le dialogue avec mes collègues de Bois-Franc, Grand-Remous, et Egan-Sud afin de leur assurer de notre collaboration à divers projets susceptibles d'améliorer la qualité de vie de nos contribuables respectifs. Je ne veux pas que Montcerf-Lytton fasse bande à part. Tout en favorisant un sentiment d'appartenance à notre municipalité, j'entends être réceptif aux projets de nos voisins qui pourraient également s'avérer positifs pour notre communauté.»

Le candidat Alain Fortin est bien conscient que Montcerf-Lytton est une municipalité isolée. «J'ai plein d'idées pour faire ressortir notre dynamisme local. C'est pourquoi, j'entends promouvoir une politique axée sur l'ouverture d'esprit avec nos voisins. J'entends stimuler l'économie locale en rencontrant des promoteurs susceptibles de réaliser d'intéressants projets pour l'avenir. Il faudra, définitivement, faire confiance à nos entrepreneurs locaux, de quelque domaine que ce soit. Nous avons l'expertise, l'expérience et le savoir-faire ici et les gens riches de savoir sont un atout pour notre municipalité.»

Alain Fortin félicite Christine Paul et Claude Desjardins qui ont été élus par acclamation vendredi dernier. «Et je vais travailler avec les conseillers qui seront élus le 1er novembre prochain. Je leur souhaite bonne chance d'ici là».

EXCAVATION MARTIN GAGNON

En affaires depuis 14 ans, nous avons la solution à vos besoins en excavation et ce à prix compétitif !

SPÉCIALISATIONS :

- champs septiques avec service d'ingénieur disponible
- puits
- terrassement
- service d'égout et d'aqueduc
- infiltration d'eau (certification)
- construction neuve
- déblaiement de neige
- location de machinerie
- top soil, concassé et sable

ESTIMATION GRATUITE

POUR NOUS JOINDRE :

EXCAVATION MARTIN GAGNON
1098, chemin Point-Comfort
Gracefield, Québec,
J0X 1W0
Tél : (819)463-2779
Cell : (819)213-0082
Fax : (819)463-0779

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

LICENCE RBQ # 8103-4035-11

MODÈLES 2010
POUR LA CHASSE
SPÉCIAUX TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

ARCTIC CAT

PARTAGEZ NOTRE PASSION

On ne l'appelle pas le «grand air» pour rien.
Alors sortez. Partez au loin sur un modèle 550 H1. Grâce au puissant moteur à combustion hémisphèrique et à la suspension Ride- In entièrement indépendante, ces deux machines vous mèneront à des endroits que les chasseurs ne peuvent que rêver de découvrir.

8899$

13499$

Lorsque vous partez à la chasse, vous avez besoin d'une monture qui peut vous mener n'importe où. Et plus important encore, vous en voulez une qui vous ramènera à la maison. Le modèle Prowler XTX 700 H1 est la machine tout indiquée. Un moteur puissant. Une bonne garde au sol. Amplement de traction. Bref, voici le compagnon de chasse ultime.

MANIWAKI Sports

403, rue des Oblats, Maniwaki
(819) 449-5325

Florent Vollant en spectacle à Maniwaki

MANIWAKI (Lundi le 05 octobre 2009) - Le chanteur Florent Vollant présentera son nouveau spectacle, Eku Mamu, le 14 novembre prochain à 20h, à l'auditorium de la Cité étudiante de Haute-Gatineau, à Maniwaki.

Cet artiste chante depuis plus de 20 ans la culture autochtone et s'inspire des grands noms comme Bob Dylan et Neil Young.

Il a débuté avec Claude McKenzie, avec qui il formait le célèbre duo innu Kashtin. Maintenant, il chante en solo. Eku Mamu est son troisième album.

L'influence de la culture autochtone a été marquante tout au long de sa carrière. Elle y était avec Kashtin. Elle y est demeurée dans sa carrière en solo.

Florent Vollant sera à Maniwaki le 14 novembre

« Ma musique passe d'abord par mon langage, la langue innue. La culture autochtone, c'est mon milieu, ma source d'inspiration prédominante. Mes chansons parlent des nomades, de l'idée de rassemblement et de l'interdépendance entre les générations. J'essaie de rester connecter avec le territoire, avec la Terre et ceux qui l'habitent. Ce sont là des valeurs de la culture autochtone », avait-il mentionné au journal Quartier Libre (http://quartierlibre.ca/Nomade-dans-le-sang), plus tôt cette année, alors qu'il s'apprêtait à lancer Eku Mamu.

Florent Vollant, tout en se voulant une voix de la culture autochtone, reconnaît qu'il est très difficile pour cette culture de percer, voire impossible.

« Que sait-on de l'art et du monde autochtone ? Qu'est-ce qu'on en voit ? On en parle quand ça va mal (…) J'essaie d'en parler le plus possible (…) Ce qu'il faut, ce sont des gens pour écouter», avait-il également dit au journal Quartier Libre. Florent Vollant, un Montagnais, est né au Labrador. Puis sa famille et la population des environs du lac Wabush sont déplacées dans le village de Maliotenam, près de Sept-Îles, où il grandira.

Il sera attiré par la folk music et s'inspirera des chansons de l'artiste autochtone Buffy Ste-Marie.

Au milieu des années 80, il contribue à la création du Festival Innu Nikamu et forme bientôt le duo Kashtin, avec Claude McKenzie, qui connaîtra une carrière internationale. Le groupe publiera trois albums et sa voix se fera entendre à l'échelle de la planète.

À la dissolution du groupe, en 1994, Vollant poursuivra sa carrière artistique en solo.

BILLETS

Les billets sont en vente, au coût de 30$, à la Bijouterie La Paysanne, à Maniwaki, et au garage Boisvenue Ultramar, à Gracefield.

On peut également réserver en ligne à l'adresse suivante : http://maison-de-la-culture.vallee-de-la-gatineau.org/utiles/reservations.shtml

Performe MONT-LAURIER mazda

1450, boul. Albiny Paquette, Mont-Laurier
819-623-4455 - Sans frais 866-929-3052

Martin Villeneuve
Poste 3111

MANIWAKI

Référez-vous à l'annonce ci-contre.

À la MAIRIE de BOUCHETTE,
VOTEZ : RÉJEAN MAJOR

Voici mes priorités

Fier de travailler pour vous avec l'équipe en place pour :
• la réalisation du réseau routier inter-municipal et des chemins municipaux,
• voir au système de protection des incendies,
• apporter un appui aux associations pour la protection des lacs,
• Être à l'écoute des besoins des jeunes, des familles et des aînés.
En résumé:
voir au mieux-être de la communauté de Bouchette et de nos villégiateurs.
Sincèrement, merci pour votre appui !

34 Lecompte, Bouchette J0X 1E0
819 465 1959

Réjean Major

mazda 3
VOITURE DE L'ANNÉE ET MEILLEUR ACHAT selon LE GUIDE DE L'AUTO 2010
INCLUS
4 pneus d'hiver et 4 pneus d'été + démarreur à distance
Performe MONT-LAURIER mazda

MAZDA 3 GX SPORT 2010*
VOITURE DE L'ANNÉE ET MEILLEUR ACHAT selon LE GUIDE DE L'AUTO 2010
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- vitres, portes et miroirs élect. - 6 coussins gonflables - aileron ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
66,99$*/semaine

MAZDA B4000 4X4 2010*
FAITES VITE! NOUVEL ARRIVAGE LE 15 OCTOBRE
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ FOND DE BOÎTE
- air climatisé - ensemble remorquage - mags 16 pouces ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
81,99$*/semaine

MAZDA 3 GX 2010*
VOITURE DE L'ANNÉE ET MEILLEUR ACHAT selon LE GUIDE DE L'AUTO 2010
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- automatique - air climatisé - vitres, portes et miroirs élect. - 6 coussins gonflables ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
70,99$*/semaine

MAZDA CX-7 GX 2010*
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- automatique - air climatisé - régulateur de vitesse - système antipatinage et contrôle dynamique de stabilité ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
98,99$*/semaine

MAZDA B2300 2009*
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ FOND DE BOÎTE
- air climatisé - attache remorque - chauffe-moteur - moteur 4 cylindres (économique) ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
59,99$*/semaine

MAZDA 6 GS 2010*
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- automatique - air climatisé - vitres, portes et miroirs élect. - régulateur de vitesse ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
89,99$*/semaine

RX8 2009 SPECIALE EDITION R3*
- Roues en alliage spéciale éditionv19" - siège Récaro - suspension sport Bilstein - aileron - phares au xénon ET BIEN PLUS!
GARANTIE SUR MOTEUR RATATIF DE 8 ANS OU 160 000KM
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
115,99$*/semaine

MAZDA TRIBUTE 4X4 GX 2010*
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- automatique - air climatisé - vitres, portes et miroirs élect. - chauffe-moteur ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
95,99$*/semaine

MAZDA 5 GS 2009*
✓ 4 PNEUS D'HIVER ✓ 4 PNEUS D'ÉTÉ ✓ DÉMARREUR À DISTANCE
- air climatisé - automatique - vitres, portes et miroirs élect. - mags ET BIEN PLUS!
inclus
en achat 0$ comptant, transport et préparation INCLUS ET TAXES INCLUSES
79,99$*/semaine

Performe MONT-LAURIER mazda
0% disponible sur certains modèles 2009 et tous les modèles 2010
Achat 0$ comptant, transport, préparation et taxes inclus!
1450, boul. Paquette
819-623-4455
Sans frais: 1-866-929-3052
www.performemazda.com
** DÉTAILS EN MAGASIN *PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

82 ans à votre service!

Et des TONNES de bons SPÉCIAUX

TAUX D'INTÉRÊT À PARTIR DE 5,74%

~~6995 $~~
6495 $

2005 Cobalt

97 525 km
Automatique
A/C

44.35$ /semaines 6631A

10 995$

2006 Uplander LS

110 781 km

61.78$ /semaines 8059A

~~13995 $~~
13495$

2006 Vibe

53 043 km
Traction avant

70.15$ /semaines 8002A

17995$

2006 Colorado LT

50 034 km
Cabine allongée 4x4

93.10$ /semaines 8077A

20 995$

2006 Silverado 4x4

60 125 km
Cabine allongée
Doublure de caisse,
Attache-remorque

101.53$ /semaines 7998A

13 995$

2005 Dodge Dakota SLT

65 965 km
Multi-place

78.25$ /Semaines 8049B

23775$

2007 Cadillac CTS

55 070 km
Balance garantie 48/80 +
5 ans groupe propulseur

114.81$ /semaines 8091A

16 995$$

2008 Buick Allure

58 086 km
Balance de garantie GM
48/80 + 5 ans/160 000 km
groupe propulseur

82.42$ /semaines 8093A

25 995$

2009 Express allongée

17 014 km
Balance garantie GM 36/60
+ 5 ans 160 000 km groupe
propulseur

112.17$ /semaines 8098A

GM Canada

Optimum
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

Les véhicules d'occasion Optimum incluent :
1- Une garantie d'un manufacturier
2- Un privilège d'échange de 30 jours / 2 500 km sans tracas
3- Une inspection en plus de 150 points
4- L'assistance routière 24 heures

Marie-Christine Gélinas
Directrice commerciale

1ère 2e 3e chances au crédit : appeler pour obtenir une pré-approbation

à 1 clic pour plus de 2000 véhicules

Jean-Guy Séguin
Représentant

Luc Morin
Représentant

Fred Joanis
Représentant

Pierre Séguin
Directeur

GM Canada

DEPUIS 1927
McCONNERY

www.garagemcconnery.gm.ca
105 boul. Desjardins, Maniwaki
819-449-1632
Sans frais: 1 888 449-1632